EPITRE

DU

VIEUX COSMOPOLITE SYRACH

à la

CONVENTION NATIONALE DE FRANCE

CONTENANT L'EXAMEN DU DISCOURS

PRONONCÉ

À LA SÉANCE DU 2 PLUVIOSE III.

par

LE CITOYEN BOISSY-D'ANGLAS

REPRESENTANT DU PEUPLE

sur

LES VÉRITABLES INTERÊTS

DE

QUELQUES UNES DES PUISSANCES

COALISÉES

et sur

LES BASES D'UNE PAIX DURABLE

EN SARMATIE 1795.

Répresentans du peuple François !

Le discours prononncé dans Vos séances par Votre collegue Boissy d'Anglas, sur les véritables interêts de quelques-unes des puissances coalisées, et sur les bases d'une paix durable, est imprimé par Votre ordre.

La malheureuse guerre contre la France est un fléau pour toute l'Europe, elle étend ses dévastations jusqu'en Asie, en Afrique,

et en Amerique, chaque proposition de la finir est donc de l'interêt de toute l'humanité.

Le discours de Votre collegue est prononcé au milieu de Vous, Représentans du peuple François, pour Vous instruire et pour diriger Votre conduite future. Vous l'avez rendu public, parce que Vous l'avez trouvé solide, et propre à éclairer les nations de l'Europe et sur leurs interêts et sur Vos principes.

Vous avez donc provoquè l'Europe à lire cette instruction publique, à la considerer sérieusement et à l'examiner murement; en conséquence il doit bien Vous intéresser, Regens des François! d'apprendre ce que les nations étrangêres peuvent avoir à y répondre. Jamais dans les doctrines disputées le rapport d'un ne decide.

De l'autre coté il est autant de l'interêt de ces mêmes nations de voir soumis au jugement d'un examen impartial et froid, le discour ardent de Votre collegue, afin que le procès soit eclairé de plus d'un coté, et par là la grande sentence définitive préparée.

Chefs d'un peuple admirable! voilà les raisons qui ont porté le vieux cosmopolite Syrach, à faire avec la plus grande exactitude l'analyse du discours de Votre confrere, et à le soumettre à une critique aussi scrupuleuse que consciencieuse.

Penetré de la conviction de ses intentions pures, pénetré de l'importance d'un interêt duquel dépend le sort de l'Europe, et le bonheur ou le malheur de cinq siècles à venir pour le moins, le vieux Syrach

s'approche aujourd'hui de votre barre, Vous présente respectueusement ses réflexions franches, Vous prie de voloir bien faire lire son epitre dans Votre respectable Assemblée, et de reflechir sur son contenu autant que sur le discours du citoyen Boissy d'Anglas.

Les représentans de la Convention Nationale parlent souvent avec beaucoup d'éloquence. Dans ma jeunesse j'ai bien aussi siégé comme représentant dans des assemblées, et j'ai senti aussi comme le coeur de l'homme bat et s'enflamme, qui plenipotentaire de sa nation, se leve entre ses co-mandataires et fait entendre sa voix pour le bonheur de la patrie; comme le coeur de l'homme s'élève, quand il doit ouvrir sa bouche, là où la partie *pour* lui jette les regards de l'approbation, et la partie *contre* ceux du courroux; où au dessus des têtes des représentans sont suspendues les loges des auditeurs, qui suivent dans un silence religieux avec des passions moins vives, et une attention égale, les paroles de l'orateur, et lui distribuent d'abort qu'il se tait avec une severité inflexible les applaudissemens ou l'improbation. J'ai bien senti aussi comme le coeur de l'orateur s'élève jusqu'aux cieux, comme son discours s'enflamme des foudres cè-

lestes, si dans les loges des auditeurs se trouve celle dont il recherche la main, et quand cette main ne doit être que la récompense d'un amour ardent de la patrie —— Où étoit-ce que je fis l'expérience de ces sentimens qui exaltent les coeurs? —— Pas dans des assemblées dont les loges fussent remplies par des malfaiteurs, soldès pour ne distribuer que des applaudissement et dès sifflemens payès. Non jamais les noirs de mon peuple ne se sont élevés à la hauteur de ce raffinement d'intrigue. ——— Je Vous parle de ces diètes subjuguées dans des tems plus récens par les piques et les sabres des barbares d'Asie, dont ces cohortes sauvages me chasserent lorsque je commençois à penser murement, et que hélas! l'insatiable violence à fermées maintenant pour toujours.

Mais mon sang s'embrase encore, quand je me rapelle quelques unes de ces journées chaudes qui se prolongeoient fort avant dans la nuit, dans les quelles j'ai tonné et lutté aussi dans ma jeunese pour le salut de cette patrie malheureuse, dont on à détruit jusqn'au nom. — Ah quel souvenir desesperant! — Ah providence

incomprehensible ! pardonne des momens où la douleur de tes voyes impénétrables m'accable et me transporte — je me tais. —

Il me faut donc avouer que l'homme qui s'eleve dans une assemblée nationale, s'il à une ame, ne peut pas se garantir de l'enthousiasme, que l'esprit de Dieu plane sur lui, et l'enseigne à parler avec une langue de feu.

Léloquence est donc un produit necessaire des assemblées publiques, et toute l'assemblée s'exalte quand l'homme qui lui parle est éloquent, c'est à dire penetrè d'enthousiasme pour l'objet de son discours

Et pourtant, comme par tout dans le monde le parfait touche à l'imparfait, le bien au mal, et le salutaire au nuisible, pourtant l'éloquence est un talent très dangereux dans les assemblées publiques.

Chaque degrè d'enthousiasme est une passion pour le bien, et pour quel bien? pour celui qui en a l'apparence pendant la fievre de l'enthousiasme. Peu d'orateurs ont le talent de péser avec une force égale le pour et le contre, peu en ont l'intention, ils s'efforcent plutôt de porter l'assemblée

à une certaine résolution, et pour y réussir ils commencent d'abord par détailler des conseils qui ne sont pas les leurs, par en montrer l'imprudence et les dangers, puis ils retournent à leur conseil opposé, le mettent en comparaison avec ceux qu'ils ont debattus, il doit y gagner, ensuite ils en montrent la justice, et les effets salutaires, enfin ils ajoutent combien il est louable et glorieux, et ils ne finissent qu'aprés avoir enchainé fortement l'amour propre des auditeurs à leur dessein.

De cette manière j'ai souvent vu qu'on réussissait à faire agréer, accepter même avec ardeur des arrèts, qui le lendemain furent annullés par une démonstration froide et sans fard, et benie soit l'assemblée où l'examen froid d'un arrêté arrachè par l'éloquence en previent encore l'exécution!

Boissy-d'Anglas Vous à tenu un discours bien beau et bien éloquent. Régens des François! le vieux Syrach est trop agè pour parler avec agrément, aussi ne se propose-t'il pas de Vous enflammer, mais il Vous menera le chemin de l'examen impartial. Ne lui refusés pas de suivre avec lui ce sentier uni et satisfaisant.

„ Je vais porter, dit Boissy-d'Anglas, „ mes regards sur la situation extérieure „ de la France, sur ses relations avec les „ autres peuples, et sur les intérêts de „ ceux-ci par rapport à elle. " Voilà des objets de la plus grande importance, et dont la considération mûre est aujourdhui de la dernière urgence pour toute l'Europe.

Boissy-d'Anglas veut montrer, „ comment de la liberté de la France doit né„ cessairement résulter le bonheur du „ monde, et la paix de l'univers, de celle „ que la France va négocier avec ses voi„ sins. " Je ne doute pas que ce ne soit possible, et l'univers y applaudiroit, mais j'ai parcouru plusieurs fois tout le discours sans y trouver l'exposition et la démonstration de ces assertions.

Il veut „ avertir les peuples qui font la „ guerre à la France des dangers dans les„ quels ils se précipitent, en se déclarant „ contre elle, il repoussera les calomnies „ atroces qui ont pour but d'enlèver à la „ France le crédit national. "

Il exécutera tous ces objèts „ avec la „ franchise et loyauté d'un homme libre, „ et son langage contrastera d'une manière

„ remarquable avec les débats mensongers „ du parlement Anglois.“ Voila des desseins biens beaux, sublimes même, et c'est bien dommage que l'orateur ait eû la malheureuse inattention de défigurer par sa sortie contre le parlement, une phrase énoncèe pour s'attacher la confiance des auditeurs. J'ai étudié toute ma vie les débats du parlement anglois, et m'*y* suis fort instruit. Comme notoirèment il y a toujours dans ce parlement deux partis opposès, parmi les quels chaque nouveau projet important trouve une opposition sûre et toujours préparèe; puisque la liberté des débats n'est nullement gênée, tout projet par cette opposition passe par toutes les épreuves du creuset logique, est attaqué même par toutes les chicanes de la dialectique, il faut qu'il soit protégé au moins par *une* défense contre chaque attaque, et l'auditeur non prévenu et qui désire de s'instruire, même s'il n'est pas convaincu de la sagesse et justesse de l'arrêt définitif, ne manquera pas de faire par les débats anterieurs des progrès dans la théorie de l'objet. Fox, Sheridan, Erskine, Grey sont des orateur des quels on retire

de l'instruction autant de fois qu'ils parlent. Et même au dur Pitt, même quand il veut avoir suspendu l'acte de *habeas corpus*, on ne peut refuser l'aveu d'un langage concluant. Je ne saurois que le fade Burke, avec lequel on pourroit faire une exception, qui toujours meuble d'encan, ne parle jamais sans ennuyer, et mérite pleinement la critique de Boissy-d'Anglas. Mais un seul homme médiocre qu'est-il en comparaison de tant de têtes éclairées? pourquoi donc méconnoitre le mérite de ses ennemis? pourquoi commettre cette inconséquence dans une convention nationale, où chaque mot est prononcé au nom sacré de la nation? où un sentiment sublime national devrait égaler les orateurs aux dieux, et les épurer de toute vengeance et vaine animosité. Que le bon Mercier, qui habite depuis trente ans avec moi, et a fait souvent avec moi le tour des forêts Sarmates, ou l'invincible orateur du peuple Fréron, soient juges entre Boissy-d'Anglas et le cosmopolite Syrach!

Allons au but! pour examiner le discours de Boissy-d'Anglas, il faut en séparer les objets importans, en considerer chacun à part.

Intérêts des nations qui font la guerre à la France.

,,L'ambition du gouvernement Anglois,
,, l'intérêt de la maison d'Autriche, et
,, l'orgueil de la Russie sont les seules
,, causes du malheur du monde. Ces puis-
,, sances, et sur tout la Russie et l'Angle-
,, terre sont les véritables ennemis de
,, l'Europe, les véritables ennemis des puis-
,, sances du second rang, qui des assistent
,, dans la guerre contre la France. Le
,, projet de partager la France est la seule
,, source de la guerre actuelle. La Prusse,
,, l'Espagne, l'Empire, la Sardaigne, s'ils
,, ne s'obstinent pas à s'aveugler sur leur
,, véritable interêt, doivent se retirer le
,, plus promptement possible de cette
,, guerre. "

Voilà les principales thèses, qui dans ce discours concernent les interêts des puissanses de l'Europe. Voyons comment elles seront démontrées.

Autriche.

L'orateur lui reproche ,, que sa poli-
,, tique poursuit constament les projets

„ ambitieux d'aggrandissement, qu'elle
„ employe pour y réussir les traités, les
„ mariages, les intrigues, et les armes;
„ qu'autrefois la France, la Turquie, la
„ Suède ont servi seules de digues pour
„ protéger l'Empire contre les empereurs;
„ que la cour de Vienne a scu negocier si
„ adroitement, quelle a manqué de briser
„ le contrepoids qui balançoient sa puis-
„ sance; qu'elle a scu affoiblir les Turcs
„ en les sacrifiant aux Russes; qu'elle a
„ tellement séduit la France, que la Prusse
„ s'est vue au moment d'une entière de-
„ struction; qu'elle a été deux foix sur le
„ point d'envahir la Bavière; qu'elle a
„ voulu perfidement détruire son alliée la
„ France, et lui arracher l'Alsace, la Lor-
„ raine, et une partie de la Flandre; qu'a-
„ présent ayant perdu les Pays-Bas elle
„ veut engager toute l'Europe à se battre
„ pour les lui rendre. "

L'extrait que je viens de faire est fidèle, mais je l'ai fait avec peine. Car il manque à tout le raisonnement, la justice, et le témoignage de l'histoire. On pardonne de tels mensonges dans les déductions d'un Herzberg, ou de son subalterne Dohm,

parcequ'ils y sont payés de devoir. Mais quel nom leur donner dans la bouche d'un député, qui vient de prometre solemnellement: „ Le langage que je tiendrai doit „ être l'expression franche et loyale d'un „ homme libre, il contrastera d'une ma„ nière rémarquabla avec les parole insi„ dieuses, qui composent les débats men„ songers et les fanfaronades chevaleres„ ques du Parlement de la grande Bre„ tagne. "

Une promesse aussi solemnelle, et quelques pages après dans une seule periode autant de mensonges et de faussetés que de paroles! Celà fait bouillir mon sang, je rougis pour Boissy-d'Anglas — je Vous demande quelques momens de repos, pour rétablir dans mon coeur l'équilibre du zèle pour la verité et de la haine du mensonge, avec l'humanité. Le vieux Syrach doit être calme pour discuter la vérité sans agitatión avec ses frères les cosmopolites de la convention nationale.

Jusqu'à ce jour la science n'est pas encore inventée, qui doit contenir au complet tout ce qui concerne la composition des états, leur direction, l'art de les ré-

former, et de leur donner une marche toujours égale, cette vaste science, qui doit être l'application pratique et l'essence de toutes les sciences et connoissances humaines, cette sublime science dont l'achevement surpasse peut être les facultés de l'esprit humain, pour la quelle le nom de l'art du Gouvernement est trop retréci, et que nous devrions peut être nommer *Kratosophie*, comme il y a une Philosophie.

Le corps Americain, comme l'avant dernier de tous, fut le premier, qui en se formant consulta la théorie de cette science imparfaite. Cet état en a même avancé la théorie, et les progrès. La république Françoise, comme le plus jeune de tous les états, peut donc sans doute se fonder sur une théorie déjà plus múrie, supposé toujours que les passions de Messieurs les theoreticiens ou les coups d'autorité de Sa Majéste le *Peuple*, n'empèchent pas la revision et l'application de cette théorie.

Le Monde a vu beaucoup de tyrans, mais jamais il n'y en a eu, qui eût bravé le sens commun au point de punir les actions, qui devançoient les loix. Le tyran qui éleva aujourd'hui dans les places

publiques la statue de Bel, et ordonna aux passans de fléchir les genoux devant elle, n'a jamais fait jetter des hommes à la fournaise, qui avanthier tandis que l'idole n'existoit pas, auroient manqué de l'adorer. Sèdrach, Mesach et Abdenego avoient tous vu l'idole, lorsqu'ils lui refuserent l'adoration.

Mais les orateurs de la Convention nationale deviennent des tyrans si téméraires, quand ils appliquent les loix d'aujourd'hui à des actions commises avanthier, quand ils employent les dogmes neufs, sur le quels ils fondent le système de leur republique, à des états qui devançoient de beaucoup de siècles l'invention de ces doctrines.

Pendant tant de siècles les peuples ont cru que les Monarques étoient nécessaires, beaucoup de peuples lassés des malheurs qu'un trône électif versoit sur eux, ont préferé la succession héréditaire de ses régens, et ne s'y sont pas trompés, comme l'histoire de la Pologne le prouve évidemment.

Ce principe de succession héréditaire une fois posé, les mariages étoient l'acqui-

sition la plus juste et la plus douce des états, aussi une grande partie de la France lui fut incorporée par ce moyen.

Et quel seroit l'homme qui oseroit blâmer les traités pacifiques qui donnent des acquisitions territoriales ? On pourroit même pardonner l'intrigue, qui poursuit des buts salutaires, du moins lorsque les constitutions et associations des états, ne peuvent pas être effectuées sans effusion du sang, et devenir l'ouvrage d'un accord tranquille et paissible.

Mais la rage des conquètes ! dit-ton, cette manie de s'aggrandir, qui pour se rassassier excite les guerres destructrices du genre humain, comme elle est exécrable! Cela est très vrai, mais quel monarque n'en auroit pas, ne devroit pas l'avoir, quand les peuples et les écrivains sont assez aveuglés pour prôner et servir cette passion?

Le vieux Syrach, qui comme Vous voyés, est le plus tolérant des hommes, oserait même excuser l'esprit d'aggrandissement jusqu'à un certain point. Tous les états tels qu'ils existent aujourd'hui, doivent leurs limite au hazard ou à l'oppression.

Peu ont des limites naturelles, prudemment choisies, par là plusieurs manqueut d'aptitude pour bien s'arranger dans l'interieur et pour se défendre facilement. Les efforts de remedier à ces inconveniens sont raisonnables, et tant qu'on y employe des moyens justes, qu'on s'abstient de sacrifier à ce but la vie des hommes innocens, il n'y a rien à y blàmer. La France après ètre devenue par les brigandages de Louis XIV. la France actuelle, forme un souhait prudent, en desirant de grands fleuves, des montagnes et l'océan pour limites. On peut approuver même que la France saisisse toute occasion, où elle peut parvenir à ce but, sans y employer des guerres injustes offensives et d'agrandissement. Mais ce même principe que nous venons d'alléguer pour la France, doit être pareillement juste, quand la Pologne ne veut pas se laisser chasser des bords de la Baltique, qui sont sa propriété, et dont elle a besoin pour vendre ses productions, et quand l'Autriche, qui manque de fleuves navigables et de ports, en cherche. Tout cela n'est pas desir de s'aggrandir, mais de s'améliorer, le quel ne pourra être censé injuste, que

lorsque l'humanité, mise à la place de l'envie et de l'avarice, sera le principe universel des traités publics.

L'Autriche où a-t-elle donc fait des guerres de conquête? l'Autriche qui depuis des siècles perte des Royaumes et des provinces, dont elle avoit la possession légitime?

Charles V. l'ayeul de la maison d'Autriche, n'étoit-il pas le souverain légitime de la monarchie espagnole et des paysbas aussi bien, que celui des provinces autrichiennes? Lorsqu'ils partagea volontairement ces vastes états avec son frere, peut on imaginer sans blesser le sens commun, qu'il ait eû l'intention d'exlure pour toujours la posterité de son frere de la succession d'Espagne, même au cas du décès de tous ses propres descendans màles? Posons même, qu'il ait eu cette intention folle et odieuse, qu'il a démentie lui même par des faits postérieurs, pourroit-on la nommer juste et valable, peut-on soutenir que les droits de succession de son frere et de sa posterité dépendoient de la volonté de Charles V.? peut-on nier qu'ils derivoient

plûtôt leur justice d'un principe universel, qui ne dependoit pas de Charles V., du même principe dans le quel se fondoit sa propre possession?

En 1612 lorsque Matthias succéda à son frere Rudolphe II. dans les états d'Autriche, et qu'il assura à son cousin Ferdinand la succession, qui lui étoit due sans cela, la ligne d'Espagne n'oublia pas de déclarer, qu'au cas, que Ferdinand, le dernier rejetton de la branche Autrichienne décédât sans fils, les états Autrichiens devoient retourner aux souverains de l'Espagne. Et c'étoit bien juste, car la famille regnante Autrichiennes, et celle Espagnole étoient la postérité du même prince Philipe, et les descendans de deux freres Charles V. et Ferdinant I. Mais ce qui auroit été de droit, quand la ligne mâle de Ferdinand alloit s'eteindre, devoit aussi être valable quand les descendans mâles de Charles V. manquerent, et pourtant toute cette grande succession a du passer à Philippe d'Anjou.

Peut-on refuser d'avouer que les efforts de Charles VI. pour éviter après sa mort l'effusion du sang, aveut été les plus sages et les plus louables? Un prince peut-il

former un projet plus juste, plus humain et plus sage que le sien de faire et d'affermir la sanction pragmatique? Il sacrifia par tout pour la voir confirmée et garantie de son vivant. La France en avoit donné sa garantie dans la paix de Vienne projettée, en 1735. et achevèe en 1738. L'Empire, la grande Bretagne, la Hollande, la Russie, la Saxe, le Danemarc, l'Espagne en avoient fait autant. Elle avoit été présentée aux états de l'Autriche, de la Silésie, de Hongrie, de la Transylvanie, des paysbas Belgiques, et de la Bohème pour l'accépter et la confirmer, et partout elle avoit été acceptée et confirmée. Où trouve t-on dans l'histoire de l'Europe un second exemple d'une loi de succession promulguée avec autant de précautions, de solemnité et de formalités? Combien ne surpassoite-lle pas en validité le testament de Charles II. ou la regle arbitraire de Pierre I.?

La France avoit reçu pour cette garantie la Lorraine et le duchè de Bar, et pourtant elle commit après la mort de Charles VI. la perfidie de protéger par une armée de cent dix mille hommes, les réclamations contre cette loi de succession, et l'Autriche

perdit en Allemagne la Silésie, et en Italie trois duchés par l'infidélité de la France.

Depuis deux siècles la Monarchie Autrichienne combat avec des succès malheureux pour la conservation de sa propriété; où sont donc les guerres de conquête qu'on lui reproche?

„ C'est dans l'allemagne, répond-t-on, „ que l'Autriche a voulu étendre sa puis-„ sance, c'est là qu'elle a voulu dominer.“ Dans les derniers tems on chercherait envain des preuves pour appuyer ce reproche, et quand on parle de tems plus reculés, les faits dont on se sert pour le justifier, ne prètent point du tout à l'imputation d'injustice.

Soyons tolérans, ne jugeons pas les Souverains des siecles reculés d'après les maximes établies aujourd'hui par les philosophes. La France par quels moyens est-elle devenue cet empire vaste et puissant, qui après un demi siecle de mauvaise administration peut revendiquer son indépendance et son indivisibilité contre toute l'Europe conjurée? N'est ce pas par les rapines et brigandages de Louis XIV., et par l'oppression entière des grands vassaux,

que ses Rois suivirent constamment pendant tant de siècles ? Les ducs en France, avoient-ils originairement des privilèges moindres, que les trois cent trente états de l'empire germanique en ont? Si les vassaux de la France avoient eû aujord'hui encore ces privilèges, auroient-ils pu empêcher le partage de la France? Pourquoi la Pologne a-t'elle subie son entière dissolution? parce qu'aucune branche des pouvoirs de son gouvernement n'étoit permanente et héréditaire, parce que tous les pouvoirs dans cet empire étoient électifs. Aucun de ses Rois n'entreprenoit la lutte contre les grands vassaux, aucun d'eux n'osoit rendre son trône héréditaire et souverain. Par cette raison la Pologne, plus étendue que la France, ne pouvoit jamais devenir une monarchie aussi respectable que celle-ci. Les jours de son lustre tombent dans les tems d'une obscurité universelle. D'un autre coté les Palatins de Podolie, Wilna, Trozk, Masovie, Russie, Lublin etc. ont-ils une origine moins illustre que les palatins et les Landgraves et Marggraves de Baviere, de Brandenbourg, de Lusace, de Bronsvic, de Hesse etc.? Mais jamais aux

Radziwills, aux Sapieha, Ogiński, Potozki, Chodkiewicz, Malachowski, Czartoriski, Lubomirski, ect. n'est venu l'idée de profiter de l'impuissance de leurs rois, pour rendre leurs emplois héréditaires, comme les généraux, les gouverneurs (Ducs) les commissaires de frontières (Marggraves) et les juges de plusieurs genres (comtes) en Allemagne l'ont fait.

Il auroit été très facile aux Magnats de la Pologne, de s'èléver de Palatins en Electeurs de Volhynie, de Brazlaw, de Podolie, de Chelm, de Cracovie, de Sendomir ect. et de circonscrire le choix d'un roi dans le corps des électeurs. Plusieurs personnes des familles ci-nommées ont plus de territoire que les plus puissants Electeurs allemands, et ils le possèdent comme une propriété absoluë, mais ils ne l'ont jamais administré comme Princes, toujours comme de riches proprietaires. De cette maniere la Pologne n'a pas même pu parvenir à la constitution Allemande. Lequel de ces deux systèmes auroit donné plus de bonheur à la Pologne, le quel auroit mieux garanti son indépendance et son intégrité ? Sans doute celui de la Monarchie. Car après la

constitutions Polonoise, on n'en peut pas imaginer de plus imparfaite que celle de l'Empire germanique. La faculté de ces états confédérés dans un grand Empire, de faire des alliances avec des états étrangers sans le consentement de l'Empire, faculté qu'ils doivent à la perfide médiation de la France, est l'origine de la decadence de cet empire Qu'on lise les loix fondamentales des états unis de l'Amerique, celles des états généraux des paysbas, ou celles de la ligue Helvétique, qui tous comme l'Allemagne sont des confédérations d'états individuelles indépendans, en un corps gouverné de commun accord! Combien de tems ces corps politiques conserveroient-ils leur intégrité, si la Frise pouvoit faire des alliances sans le consentement des états généraux, ou la Virginie sans celui du congrès, ou Zug sans le reste de la ligue? Et sûrement la Constitution Françoise ne permettra jamais, que la Bretagne fasse sans le reste de la France une alliance avec l'Angleterre. Il est bien vrai que tant que la monarchie Françoise existoit, elle empècha, que les Empereurs n'augmentassent leur pouvoir. Les Souverains de la

France, pendant qu'ils abaissoient leurs propres vassaux, élevoient les princes allemands, en petits despotes, et opprimoient entièrement la liberté de la nation allemande, pour tenir les Empereurs et l'Empire dans une égale foiblesse. Mais il nous faut demander, si l'Allemagne est devenue heureuse par là, et si la constitution actuelle de l'Empire germanique peut espérer quelque durée pour l'avenir? Il est hors de doute, qu'un juge impartial doit répondre aux deux questions par la négative.

Au lieu que l'Allemagne plus étendue, plus peuplée, plus fertile que la France, si comme celle-ci elle avoit etè réunie sous le sceptre d'un seul souverain, auroit joui depuis des siècles, du repos, de la considération et de l'indépendance, elle a continuellement été l'objet de la risée de l'étranger, et celui d'une oppression, qui prend sa forme en Brandebourg de la canne d'un Caporal, et en Baviere du froc d'un Capucin, et en Hesse permet au Prince de vendre même ses sujets pour du numéraire. Au lieu que l'Allemagne, si elle ne faisoit qu'un seul état, n'auroit à entretenir qu'une seule armée, et à defendre qu'une seule

circonference de frontieres, elle a aujourd'hui quatorze armées de différent nombre à nourrir, et non seulement ses frontieres de dehors, mais aussi dans l'intérieur celles de deux cents états à défendre et à protéger l'une contre l'autre. Au lieu que l'Allemagne, qui, si elle ne formait qu'un seul empire, seroit un état grand et puissant, qui pourroit prétendre dans son intérieur à une paix de plusieurs siècles, elle a continuellement été le théatre de guerres sanglantes, dont les changemens naturels de tant de familles souveraines sont la mèche toujours fumante. Au lieu que le commerce de l'Allemagne seroit florissant, si elle ne formait qu'un seul état et qu'un seul empire, son commerce aujourd'hui est entièrement opprimé par la gène, que tant d'états lui imposent, dont les petits intérets ne s'accordent jamais et sont toujours en opposition. Plus de cinquante péages oppriment la seule navigation du Rhin. Hambourg, Hannovre, le Brandebourg et la Saxe ne forment plus un même corps politique, quand il est question de la navigation de l'Elbe. Qui oseroit projetter en Allemagne des chaussées commerciales, où

la jonction de ces belles rivières par des canaux ? Et l'honneur national comment peut il se consolider quand le Saxon se moque du Souabe, le Holsatien du Meklenbourgois, le Palatin du Bavarois, et que tous détestent le Brandebourgeois devenu un Prussien insolent.

Les propriétaires dans les trente des plus importans états allemands élecitfs et héréditaires, sont-ils moins ou ne sont-ils pas beaucoup plus imposés et opprimés que ceux des pays Autrichiens ? Et entre les princes de l'Allemagne, qui tous sont assez puissants pour perpetuer l'anarchie dans l'Empire, *y* en a-t'il, excepté la Prusse, un seul assez puissant pour sa propre défense ?

Et qui voudroit garantir l'intégrité de l'Empire d'aujourd'hui à dix ans, si l'entier démembrement de la Pologne subsiste, et que le grand Colosse du Nord s'aproche des frontieres de l'Allemagne ? Si la Russie, pour assurer ses conquêtes en Pologne, venait aujourd'hui de l'orient tomber sur l'Allemagne, pendant, que les François avancent du coté de l'occident, quel moyen resteroit bien à l'Autriche pour se sauver ?

celui de s'unir à la Russie, et si celle-ci demandoit l'asservissement de tous les princes de l'Empire, et l'entier partage de cet empire difforme, et qu'elle se fut comme autre fois entendu d'avance sur ce projet avec la Prusse, l'Autriche pourroit-elle empècher tous ces partages sans fin.

Concluons donc que la maison d'Autriche, quand dans les siècles passés, dans sa qualité impériale elle auroit eû les mêmes jalousies contre ses vassaux prépondérans, que les Rois de France avoient contre les leurs, même quand elle auroit voulu ramener l'Allemagne à un seul état monarchique, comme il l'étoit sous les Carlovingiens, elle n'auroit fait qu'avancer le véritable bonheur de l'Allemagne, que réparer les fautes de ces antecesseurs, qu'agir selon une politique saine, juste, et conforme au siècle. Et si elle y avoit réusi, l'Allemagne n'auroit été dévastée ni par la guerre de trente ans, ni par celle du palatinat, ni par les trois gueres de Silésie, ni par celle de Baviére, l'Alsace n'auroit pas été perdue, beaucoup d'autres malheurs lui auroient été épargnés, et elle ne seroit plus aujourd'hui le seul état malheureux de l'Europe, qui est toujours

embrasé, en quelque endroit que l'incendie aye commencée. Mais pour le malheur de l'Allemagne, cette lutte entre les empereurs et leurs vassaux est finie depuis la paix de Westphalie, elle est entierement abandonée, pourquoi donc rapeller une rixe oubliée?

„ Mais l'Autriche, continue l'orateur a „ affoibli la France, la Suède, et la Porte, „ ce qui est un grand crime. " Comment Boissy-d'Anglas peut-il deraisoner de cette maniere? La France, qui a arraché à l'Autriche plusieurs de ses meilléures et de ses plus grandes provinces, la France, qui s'est arrondie et rendue puissante aux dépens de l'Autriche, doit avoir été affoiblie par l'Autriche? Et la Suede qui est impuissante et foible depuis les donquichotteries de Charles XII., et depuis que toute l'Europe engourdie permit à la Russie de devenir formidable, et l'empire des Ottomans même, qui malgré les plus grandes forces physiques, est foible par la maladresse de son gouvernement, doivent avoir été affoiblis aussi par l'Autriche? par cette puissance que la Suede força de signer la paix de Westphalie, et qui sans les exploits de Sobieski auroit été écrasée par les Turcs?

Le vieux Syrach croit pouvoir se dispenser de répondre. Passons à d'autres reproches.

Nous lisons que l'Autriche a sacrifié la Porte aux Russes, mais l'orateur ne dit pas quand la Porte peut avoir été un client et allié naturel de l'Autriche? Je suis bien éloigné d'approuver le projet oriental, qui jamais n'auroit donné des avantages réels à Joseph II., et qui auroit pu faire perdre le trône à Catherine et y placer l'indomptable Potemkin. Joseph II. erroit dans ce projet, comme son auguste mere le fit en participant au premier partage de la Pologne. Cependant on ne peut pas prétendre, *qu'autrefois* l'Autriche ait été en erreur, quand elle permettoit, que la Russie affoiblit les Turcs, qui avoient envahi l'Europe sans aucune provocation, et qui avoient fait beaucoup de mal à l'Autriche. Car quelque dangereuse que la Russie soit aujourd' hui à l'Europe, autant les Ottomans le furent autrefois, et le seroient de nouveau demain, si leur empire étoit gouverné par le cabinet de Petersbourg ou par une tête aussi active et remuante que Frédéric II.

„ Mais l'Autriche a séduit la France de „ faire du mal au Roi de Prusse? " et pourquoi non? Si la Convention nationale, dans laquelle réside aujourd'hui la souveraineté de la France, se croit obligée de protéger par la force de ses armes chaque frontière de la France, de quelque manière injuste qu'elle soit de venuë telle par Louis XIV., il doit être sans contredit pareillement permis au Souverain de l'Autriche, auquel est transmise la souveraineté d'une nation aussi respectable, de defendre l'intégrité de ses limites, et comme la Silesie lui fut arrahé par la perfidi de la France, il fut sans doute obligé, et en droit de s'attacher à la France pour regagner sa propriété, son héritage, ou pour se mettre en garde du moins, contre de pareilles violences En général qu'est ce que séduire un état? La France étoit-elle donc en 1756. une nation d'enfans, qu'un Ministre Autrichien auroit pu séduire à son gré, ou plûtôt n'avoit-elle pas alors un ministre des plus habiles à le tête de sa diplomatie? N'avoit-elle pas son propre but en se mêlant de la guerre de sept ans? et de quelle utilité réelle a-t-elle été alors à l'Autriche?

Il faut demander: la France a-t-elle agi avec prudence, en émancipant de sa tutelle l'Electeur de Brandebourg, qui tant qu'il n'étoit que cela, avoit autant besoin de la protection de la France, que la Bavière, Mayence, le Palatinat, Tréves, Cologne, la Saxe en ont besoin? La France a-t-elle agi conséquemment, en laissant devenir la Prusse par la conquête de la Silesie aussi puissante, que dorènavant elle peut d'un jour à l'autre choisir entre deux ennemies naturelles la France et la Russie; qu'elle peut aujourd'hui flatter la France de son dévouement, et demain détruire l'ancienne alliée de la France la Pologne; et rendre la Russie plus formidable? Ah Citoyen Boissi-d'Anglás! combien n'y-a-t-il pas sur cet objet non seulement à dire, mais à considèrer, et à examiner mûrement par la Convention nationale aujourd'hui, au dernier moment d'une décision étternellement préjudiciable? J'y reviendrai. Enfin „les efforts pour avoir la Bavière? " Dans la première tentative de ce projet, qui étoit une prétention réelle sur la Bavière, j'ai toujours trouvé plus de justice que dans toutes les prétentions de la Prusse sur la

Silésie, beaucoup plus de justice que dans les prétentions d'une succession allodiale, que la Saxe formoit alors. La Prusse occupe le Duché de Cléves, sans jamais avoir satisfait la Saxe par rapport à ses droits beaucoup plus valables sur cette Province, la Prusse garde l'Ostfrise par une occupation violente, sans avoir même daigné négocier sur les pretentions beaucoup plus justes, que la maison d'Hanovre forme sur ce pays. Tout le monde a oublié ces violences, mais les prétentions de l'Autriche donnent au véridique et franc Boissy-d'Anglas, qui contraste si fortement avec les membres du Parlement d'Angleterre, un sujet de reproche!

La seconde tentative de l'Autriche d'échanger les Paysbas contre la Bavierre fut un projet, qui méritait l'approbation sincère de tout ami de l'humanité. De cette manière les Paysbas auroient été tranquillisés, et l'Autriche indemnisée. Et le vieux Syrach et tous les cosmopolites étoient indignés de l'existence tant de l'ancien Roi de Prusse, qui chicanoit et empechoit par des intrigues un projet ausi sage, que de son successeur, qui alla jusqu'à exciter les

Paysbas à la revolte et à leur donner des généraux.

Tous les reproches, auxquels j'ai répondu jusqu'ici, même s'ils ne pouvoient pas être refutés, comme ils le sont, tombent sur des faits antérieurs au regne actuel, par quel droit peut-on donc reprocher au Souverain actuel de l'Autriche des projets et demarches de ses ancètres? Tallien, Merlin, Freron, Bourdon, Boissy! peut-on Vous rendre responsables des crimes de Louis XIV. contre l'humanité et contre la Liberté de l'Europe? Trouveriés Vous juste, qu'on Vous imputât les crimes noirs, que Robespierre commit même en Votre nom? Remplissés donc le premier devoir de l'homme: faites ce que Vous voulés, qu'on Vous fasse!

Mais je tombe enfin sur un reproche, qui concerne l'Empereur actuel. „L'Au„tricher a voule par la guerre actuelle „arrache à la France l'Alsace, la Lor„raine, et la Flandre."

Dabord le terme *d'arracher*, est-il juste? Les cruautés avec les quelles Louis XIV. dépouilla Charles IV. et Charles V. Ducs de Lorraine de leurs états, sont elles ou-

bliées dans l'histoire? La violence, avec la quelle il surprit et se soumit Strasbourg en dépit des traités qui lui cédoient l'Alsace, est-elle oubliée? Ses chambres de réunion sont-elles ensevelies dans l'oubli? Ses prétentions injustes sur les Paysbas catholiques, sont-elle excusées dans l'histoire? Les deux partages de la Monarchie Espagnole qu'il fit du vivant de Charles II. à son inscu contiennent-ils la moindre apparence de droit?

Et quand la Lorraine et le Duché de Bar furent cedés à la France, pour avoir garanti la sanction pragmatique, la France n'anéantissoit-elle pas elle-même cette cession, en retirant le prix pour le quel elle lui étoit faite, en faisant la guerre contre ce pacte? La Toscane par laquelle la maison de Lorraine fut indemnisée de son patrimoine, n'appartenoit pas à la France, elle étoit un fief vacant de l'Empire, et l'Allemagne paya de cette manière la perte de la Lorraine et du Duché de Bar, pour les quels la France avoit garanti la succession de Marie Thérèse.

L'Autriche, croyant que son alliance faite avec un Roi de France etoit anullée

lorsque la royauté fut abolië, pensant même comme on le prétend sans le prouver, à reconquérir pendant les troubles de la France, la Lorraine, l'Alsace et la Flandre, ne vouloit donc rien *arracher*, mais *r'avoir* ce qui lui avoit-été arraché injustement.

„ Toute l'Europe, voilà la dernière „ accusation de notre orateur, doit main- „ tenant se batre pour reconquèrir à l'Au- „ triche ses Pays-bas. " Et véritablement il me semble, que c'est le devoir incontestable de l'Angleterre, de l'Espagne, de la Prusse, de l'Empire, et de la Russie, pourvuque la justice et la foi ne soient pas entièrement bannis des Cabinets. Dans une guerre entreprise pour un but commun, les profits comme les pertes se partagent en commun. L'Angleterre ne peut pas garder par cette guerre les isles, et la Prusse un tiers de la Pologne, pendant que l'Autriche a perdu ses Paysbas. Les souverains de l'Autriche, comme je l'ai observé plus haut, ont le même devoir que les régens des François, de conserver leurs états dans la même étenduë et intégrité, dans la quelle ils leur sont transmis par leurs antécesseurs. Et toutes les puissances que je

viens de nommer ne peuvent pas, sans commettre une perfidie atroce, se dispenser de reconquérir à l'Autriche les Pays-bas, ou de l'indemniser quelque autre part sans spoliation, d'une possession aussi précaire.

Autant il est juste que l'Autriche soit indemnisée des Pays-bas, autant toute l'Europe est intéressée à ce que cela se fasse, à ce que l'Autriche ne soit plus dorénavant calomniée, persecutée et affoiblie, mais qu'au contraire elle soit retablie le plutôt possible dans son ancien etat puissant, actif, brillant et tranquillisant. Le pourquoi? je le prouverai tantôt. Je n'y puis arriver avant d'avoir fini l'analyse de ce discours, qui n'est pas en tout si vrai et franc qu'il s'annoncoit. Il faut le purger de ses erreurs.

Angleterre.

„ Le gouvernement Anglois seul de
„ tous les gouvernemens civilisés, s'est
„ opposê sans pudeur, lorsqu'on a voulu
„ reprimer par la neutralité armée le bri-
„ gandage, exercé sur le commerce des
„ neutres.

„ Ce Gouvernement protestant, a pris
„ les armes pour defendre les superstitions
„ de Rome.

„ Il prétend chérir la liberté, et il est
„ lié avec les oppresseurs de la Pologne.

„ Il est le plus cruel de tous les gouvernemens. Il a rempli l'Asie de pillage et
„ de cadavres, il a stipendié des sauvages
„ pour asservir les Américains, et il a
„ acheté à un prince Allemand des hommes,
„ en fixant d'avance le prix de chaque
„ blessure, de chaque mutilation, en faisant en un mot le tarif de chaque goutte
„ de sang de ces malheureux esclaves. Il a
„ voulu follement s'emparer de toutes les
„ colonies.

„ Il a voulu se venger de ses revers,
„ en exposant sans humanité ving-quatre
„ millions à la famine. Il a voulu contraindre Gênes, Venise, la Suede, le
„ Danemarc, à renoncer au droit le plus
„ respectable et le plus sacré, celui de
„ rester neutres.

„ Lié avec la Russie, il a excité les
„ Turcs à lui faire la guerre et les a abandonés.

„ Il a encouragé les Polonois à faire leur
„ revolution. et les a laissés sans appui.

„ Il a forcé la Hollande de combatre la „ France , et après l'avoir foiblement se- „ courue, il s'est borné à affoiblir le récit „ de ses pertes.

„ Après avoir séduit les malheureux „ habitans de la Vendée et de Toulon , il „ a joui tranquillement du spectacle de „ leur ruine.

„ Après avoir conquis les colonies des „ François, il veut s'emparer du Mexique, „ du Pérou , de Portorico , Cuba , qui ne „ lui resisteront pas long tems.

„ Par ses attentats sur la Corse il „ veut dominer la Mediterranée comme „ l'Ocean. "

Voilà les reproches que Boissid'-Anglas fait aux Anglois. Qu'est ce qui en est vrai? et combien s'y trouve-t-il de fiction poétique? hélas, le vieux Syrach doit l'avouer, il l'avoue avec douleur, ici presque tout est vrai.

L'Angleterre compte dans les tems recens, presque dans toutes les sciences des auteurs excellens , qui enseignent dans leurs ouvrages un amour pur de l'humanité et beaucoup de sagesse. L'Angleterre a surtout dans l'oeconomie et l'arithmétique

politique des auteurs très judicieux, elle en a d'autres qui ont fait une analyse très juste des principes du droit des gens. Après le décès de Guillaume III. elle n'a eû que des Rois humains et amis de la paix, qui n'ambitionnoient ni une gloire vaine et fausse ni à se soustraire aux loix. L'Angleterre a un parlement, où il ne manque jamais d'excellentes têtes très éclairées, les ministres de l'Angleterre, ordinairement hommes de talent, ont l'avantage, que dans ce parlement toutes leurs démarches officielles sont examinées, censurées et même chicanées, qu'ils ne peuvent donc jamais broncher sans être avertis. L'Angleterre a un grand avantage par sa position insulaire, qui sépare ses limites de tous les autres états. Le gouvernement de l'Angleterre endetté et insolvable commande à une nation très riche, et cette richesse du peuple est si abondante qu'elle pourra encore longtems arrèter la banqueroute nationale. Les individus de la nation Angloise sont capables d'actions belles et généreuses.

D'où vient-il donc, que l'Angleterre qui avec toutes ces prérogatives, avec une si-

tuation aussi avantageuse, devroit être l'ange tutelaire de l'humanité et de la paix universelle, est devenue un fléau pour l'Europe? Un état auquel ses citoyens instruits, auroient du depuis longtems désigner une politique noble et éternelement durable pour norme et base de ses négociations extérieures, un état qui a une si grande facilité de se défendre dans l'intérieur, un état qui par sa situation n'est jamais forcé de s'immiscer sans une volonté majeure dans les rixes de l'Europe; cet état fonde une politique par tout injuste sur l'avarice, sur la soif de l'or, et il exerce dans toutes les parties du monde des violences, par lesquelles le monde se voit aussi eloigné d'une tranquillité durable, que les lumières croissantes de jour en jour s'efforcent de l'en r'aprocher.

Oui c'est vrai, et on ne l'a pas encore oublié, que la compagnie Angloise des Indes, il n'y a pas longtem a fauché aux bords de l'Indus, plusieurs millions d'hommes par l'accaparement du riz, et par la dévastation des champs cultivés. Les Indiens, peuple doux, religieux et estimable, coururent en troupes à la Compagnie, pour

en racheter le riz, qu'on avoit acheté d'eux, ils offrirent un prix centuple pour prolonger leur vie, mais on les repoussa avec une dureté atroce, on les chassa même avec des fusils, et les livra à la famine et à la mort.

Il est pareillement vrai que l'Angleterre s'est constament refusée, à reconnoitre sur les mers des principes de neutralité, puisée das la source pure du droit naturel, et qu'elle leur a continuellement opposé un code de violence, qu'elle soutient par la préponderance de ses flottes, sans permettre qu'on le réciproque envers elle.

Il est vrai que l'Angleterre, quoique garante de la paix d'Olive, n'a jamais fait une démarche utile et conforme à son devoir contre la destruction de la Pologne, et que la liberté et la paix de l'Europe lui sont indifférentes.

On ne peut pas dire à la lettre, que l'Angleterre dans les dernières années ait excité les Polonois à faire la révolution de 1791. C'etoit à dire vrai le Roi de Prusse, qui le fit par un ministre doué d'une effronterie peu commune dans l'art de mentir. L'Angleterre avoit alors en Pologne un en-

voyé, qui passoit pour trés habile tant qu'il gardait le silence de l'importance, mais il est pourtant très vrai, que ce ministre taciturne a confirmé au nom de la Grande Brètagne toutes les grandes promesses du Roi de Prusse, qu'il s'est fait par tout l'instrument et l'avocat du Ministre Prussien; qu'il a demandé au nom de sa Cour que la Pologne se donne une constitution; qu'il a communiqué même à sa Cour cette constitution longtems avant la promulgation; qu'il a promis à la Diète Polonoise de la part de sa Cour l'approbation de cette constitution; qu'à la fin il a même negocié pour la Prusse et contre les veritables interêts de l'Angleterre la cession de Danzig et de Thorn; qu'il a écrit en faveur de cette négociation une brochure bien fade, qui lui a valu une réponse très amére de M. Altesti secrétaire de la legation Russe, et en outre la risée publique. C'étoit ce même homme borné, qui fut ensuite accrédité auprès de la Cour de Coppenhague, et qui s'y rendit encore plus ridicule par un fameux procès avec un Journaliste. Un homme sensé et très estimable lui succéda à Varsovie, mais l'Angleterre reste alliée

aux puissances qui détruisent la malheureuse Pologne, qui la dévastent et la pillent, qui la remplissent de cadavres, et la-partagent entièrement, et les Ministres répondent aux reproches, que des membres généreux de l'oposition leur font là dessus, par de misérables sophismes, et continuent sans s'arreter dans le chemin de l'imprudence, de la simulation et de la violence.

Il faut encore avouer que c'est au moins une espéce de contradiction ou d'inconsequence, quand un état qui d'ancienne date est en guerre avec le St. Siege, et qui a opprimé chez lui notre sainte foi, prétend la rétablir en France- Dans le trop fameux Manifeste, qui précéda le Duc de Bronsvic à l'ouverture de la premiére campagne, le Roi de Prusse, le soi-disant Chef du Corps évangelique à Ratisbonne, se qualifia aussi de défenseur de l'autel. De tels manifestes et faits prouvent donc clairement, que les Gouvernemens protestans ne se servent de la religion, que pour cacher leur avarice, et qu'ils se hateroient de rentrer dans le sein de notre église, s'ils croyaient y gagner.

Il seroit horrible, sans doute que l'Angleterre dans cette guerre eût eû le dessein

cruel d'affamer la France. Depuis que l'Europe est civilisée, les armées font la guerre aux armées, et non des soldats armés aux paisibles habitants des campagne qui sont sans défense, aux femmes et aux foibles enfans. Les barbares Asiatiqnes des bords de la Wolge et de l'Obi se permirent bien à Ismail, Oczakow et dernièrement à Prague, d'arracher les enfans à la mamelle des bras de leurs meres, et de briser contre les murs, les crânes de ces pauvres innocens, ou de les écraser avec les pieds. Toutes les nations Européennes rougiroient de ces cruautés asiatiques, et le nom de ceux, qui les ont commises, est detesté dans toute l'Europe. Mais le projet d'affamer la France auroit il été moins cruel, moins détestable? auroit-il été une guerre d'hommes armés contre des hommes armés, ou n'auroit-il pas été plutôt une guerre declarée aux paisibles cultivateurs, aux meres sans défense, aux infirmes, aux enfans à la mamelle. Si ce projet barbare avoit réussi, qu'en serait-il resulté? Des millions d'hommes auroient subi la mort épouvantable de la famine, des générations futures auroient été étouffées, mais

la République n'én eût été que plus affermie. Ce ne sont pas les dangers et l'oppression, qui domptent le fanatisme Republicain. Tout individu de la nation condamnée à la famine, qui auroit pu porter les armes, auroit saisi un instrument de meutre, et auroit porté son désespoir à la guerre. Le projet d'affamer la France, n'occasionna-t-il pas le décrét de ne point donner de quartier aux Anglois et aux Hanovriens ? Sur qui doit tomber l'horreur de cette vengeance, si non sur celui qui commença par la provoquer ?

Le commerce d'hommes qui se fait avec le Landgrave de Hesse-Cassel a dans cette guerre-ci l'excuse, que le Landgrave comme membre de l'Empire germanique et l'Angleterre y font cause communé, mais il rappelle l'origine de ces contràts de ventes, et que les Hessois vendus autrefois furent transportés en Amérique, contre un peuple separé de l'Allemagne par le vaste Océan Allemands! si Vous aviez un seul Souverain au lieu de trois cents, Vous auroit-il vendus dans un autre hémisphere? Mais c'est la patrie des Newtons, Sydneys, Lokes, Popes et des amis de l'humanité Addison

et Sterne, qui a introduit en Europe ce commerce condamnable.

On ne peut pas non plus excuser l'Angleterre, quand parmi les moyen de faire la guerre, elle s'est servie de faux Assignats. C'est encore une guerre contre les hommes sans défense, contre le vendeur imprudent, une friponnerie dont le quatorzieme siècle auroit honte, et qui surement par les lois de la guerre est prohibée autant que l'emploi d'armes empoisonnées, ou de balles melées de verre. Et la Grande Bretagne que diroit-elle, si en France on contrefaisoit ses billets d'échiquier, qui n'ont d'autre hypotheque que l'industrie nationale? Un nommé Price, qui fut pendu à Londres il y a quelques années, et qui se fabriquoit lui même tout jusqu'au papier, a prouvé qu'on y peut reussir aussi bien qu'à la contrefaction des assignats françois. Ce que Vous ne voulés pas qu'on Vous fasse, combien de fois faut-il le répéter, ne le faites pas non plus aux autres!

Il est notoire, que l'Angleterre trama la derniere guerre des Turcs, qu'elle fomenta la déclaration de guerre contre la Russie; qu'elle excita en commun avec le

Roi de Prusse, la Suede à faire la guerre à la Russie, et que tous deux l'Angleterre comme la Prusse abandonnèrent le Roi de Suede et la Porte. Et cette intrigue, dont l'issue ne fut d'aucune utilité ni pour l'Angleterre ni pour la Prusse, qui les fit décheoir tous deux dans la considération publique, avoit toujours couté à la Suede sans aucun dédommagement de grandes sommes d'argent, beaucoup d'hommes et de vaisseaux, et à la Porte des trésors, des hommes et des provinces.

Qui pourrait approuver que l'Angleterre non contente d'avoir mis en flammes toute l'Europe, l'année passée voulus allumer le feu de la guerre encore dans un autre continent?

Qui oseroit excuser la manière dont l'Angleterre se comporta pendant la guerre actüelle envers les gouvernemens neutres? Dans des siècles moins civilisés la politique la plus corrompuë a respecté le droit d'un état de rester neutre. Et ce droit sacré ne peut être attaqué sans violer l'indépendance des états, qui se proposent de rester neutres. Un Gouvernement donc qui contraint un aütre à épouser ses querelles, à

rennoncer à sa neutralité et à faire cause commune avec lui dans une guerre qui ne le regarde en rien, ce gouvernement ne fait autre chose que d'imposer à cet autre des subsides et un tribut, que de le déclarer son vassal, que de s'arroger sur lui une Suzeraineté, qui n'a d'autre titre que le droit du plus fort, et la préponderance, une suzeraineté qui est d'autant plus cruelle et injuste, qu'elle ne donne à celui à qui elle est imposée pas même l'espoir d'un avantage réciproque. C'est de telle maniere que le droit des gens doit être extirpé en Europe jusqu'à la dernière racine, qu'il y doit faire place au Code la violence. L'Angleterre s'est permis ce despotisme public contre le Danemarc et la Suède, elle a pillé les navires de ces nations lorsqu'ils ne voulurent pas se soumettre à ses injustes lois, et jusqu'aujourd'hui elle n'a pas reparé cette violence. L'Angleterre a bloqué Génes, l'a menacée de la guerre, a pris des vaisseaux dans son port, et tout cela parceque cette république s'étoit déclarée neutre. Si le Souverain généreux de l'Autriche avoit voulu écouter les désirs des Anglois, depuis longtems des troupes Au-

trichiennes et Sardes auroient du envahir le territoire de Génes. Génes dans la fermété qu'elle opposa aux sommations des Anglois combien s'est-elle élevée au dessus de ces états, qui par ce qu'ils sont puissans ne regardent aucun droit, aucun devoir comme sacré, qui se trouve en collision avec leur interêt!

Qui auroit pu observer sans indignation la conduite des Anglois envers le Grand Duc de Toscane frère de leur premier allié? Nous ne nous arreterons pas à l'inconstance et aux variations de la marche des Anglois, qui, pendant qu'ils chicanoient la Toscane, n'empècherent pas le Roi de Prusse, de doner à ses vaisseaux faisant voile pour la France pour y faire le commerce, des passeports qui portaient qu'ils venoient de provinces qui n'etoient pas en guerre avec la France! Passons là dessus, d'autres réflexions beaucoup plus importantes nous frappent. De préscrire à un Souverain independant des lois dures, de ne lui donner que quelques heures pour s'y soumettre, de se vanter dans toute l'Europe du triomphe de la force, de s'immiscer même dans le choix de ses ministres,

de faire tous ces affronts au frère d'un allié, à un souverain auprès du quel la voie de la négociation par intercession de son auguste frère étoit ouverte, ah quels horribles exemples du droit des gens violé pour les siecles à venir! quels triomphes du despotisme d'une nation orgueilleuse, qui révoltent l'humanité! O Anglais, de telles violences ne s'oublient pas. Le burin de l'histoire les grave sur une table impérissable! Le généreux Grand-Duc sacrifia le profond et juste ressentiment de son indignation au salut de son peuple. S'il ne l'avoit pas fait, s'il avoit déclaré réciproquement hors de la loi le ministre étranger, qui venoit de l'insulter avec autant d'effronterie dans son palais, qu'en serait-il resulté? Les dieux des mers avec leurs flottes devant ses rivages auroient bombardé Livourne, auroient mis en cendres cette ville florissante comme celle de Toulon, auroient précipité dans le malheur, dans la misere, dans le desespoir ses innocens habitans, qui n'avoient aucune part à la révolution françoise.

Le souvenir de Toulon nous fait jetter un regard sur les crimes commis par les

Anglois dans cette cité jadis si florissante. Ce regard doit être aussi douleureux que celui qu'on jetterait sur une guillotine, qui fauche l'érudition, le mérite, la sagesse, la vertu, l'innocence, la beauté et la jeunesse. Qui de nous, s'il avoit étè condamnè à devenir spectateur de la boucherie des Brissotins, des Dántoniens, ou d'une autre centaine des victimes de Roberspierre, condamné à observer à compter et à sentir avec eux chaque douleur tantot brulante tantôt suffoquante de ces victimes, chaque regard sur leurs pères mères femmes et enfans, chaque regard sur la patrie en combustion, chaque dernier repentir, chaque remord de la conscience, chaque regard de l'espoir ou désespoir dans l'obscure éternité, enfin chaque larme, qui auroit pu le soutenir? Même sans avoir vu le détail de ces scenes effrayables, tout le monde, toute l'Europe en fut saisie d'horreur, et elles rendirent le nom de Roberspierre à jamais bien plus odieux à la posterité, que celui de son précurseur Neron ne l'a jamais été. Et cette même Europe sensible et humaine est indifférente et calme, quand l'immoralité et

l'astuce d'un Lucchesini conduit à sa ruine une nation, qui l'avoit enrichi et qui s'étoit attachée à son Roi ; l'Europe reste insensible quand l'imposture de cet homme précipite plus de six cent mille familles d'un etat heureux et tranquille dans la misère, dans le deuil, dans la fuite et dans le désespoir, l'Europe n'est que faiblement émuë quand les singeries de l'odieuse politique italienne que ce ministre employe, finissent par faire oublier à son Roi si bon, la confiance et l'amour avec le quel le Polonois quatre ans auparavant s'étaient jettés dans ses bras ; quand elles font porter par ce bon Roi le feu la destruction, le pillage, enfin la guerre dans un pays paisible, et quand le Tamerlan de nos jours dans une seule journée égorge à Prague vingt deux mille malheureux de tout age et de tout sexe. L'Europe oublie aussi légèrement en peu de jours, quand les habitans de Toulon confians dans les promesses et persuasions des Anglais lèvent l'étendart Royal, prêtent hommage à Louis XVII. et que quatre mois après tous ces malheureux sans appui, san protection, même sans compassion sont livrès à la mort dans les

vagues de la mer, ou au desespoir et à la misère sur des rivages éloignés ! Comme si ce n'étoit que le couteau de la guillotine, qui eût la force d'exciter la compassion et l'horreur. Ce couteau, humains ! est un instrument inanimé, qui n'a point de part à Votre émotion à Votre indignation, l'ame noire merite seule Votre exécration, qui dans l'obscurité des nuits traçait de sang froid la liste des victimes. Et ceux qui livrerent Toulon, la Vendée et la Pologne à la dévastation, à la mort et à la ruine, ont plus détruit d'hommes que la guillotine.

La conduite de l'Angleterre envers la Hollande, quelque bien qu'ellé ait été calculée pour l'intérêt de l'Angleterre, ne peut non plus soutenir le scrutin de la justice. Depuis une longue suite d'années l'Angleterre travailla à dominer cette republique rivale de son commerce et de sa navigation, à ruiner son commerce, et à la rayer du nombre non seulement des puissances maritimes mais même des états indépendans. Quand tout prétexte de faire ouvertement la guerre à la Hollande lui manquoit, elle employait l'amitié et l'alliance pour envoyer des Minisstres à la

Haye, qui conduisaient les régens à la perte de l'état. Les finances de la Hollande sont menèes par ces régens dévoués à l'Angleterre au bord d'une banqueroute publique, la force maritime de la Hollande, tant que l'Angleterre exerce en Hollande cette influence décisive, est sans nerf et sans importance. Cependant les habitans de la Hollande sont très éclairés sur tout ce qui concerne le commerce. Ils sentent depuis longtems que les alliances de l'Angleterre ne visent qu'à régir la Hollande par des Ambassadeurs et à détruire son commerce. Ils ne remarquerent cela jamais plus clairement que dans la guerre d'Amérique. L'Angleterre déclara alors la guerre à la Hollande, lui prit des vaisseaux, des colonies et des riches possessions, et gouverna en même tems les regens de la Hollande si bien, que la flotte hollandoise ne fut jamais mise en état ni de proteger le commerce et les possessions hollandoises, ni d'assister la France. Cette trahison opprimante avoit deux consequences naturelles, qui furent senties avec douleur par chaque habitant des Paysbas, l'augmentation des impôts, et le dépérissement de

l'industrie. De là ce mécontentement universel du pays contre son gouvernement; de là cette insurrection du peuple contre ses regens, à l'appaisement de la quelle il fallut appeller les armées Prussiennes, et donner un exemple nuisible, qu'un peuple indépendant peut être empeché par une force armée etrangére d'arranger selon son gré son gouvernement intérieur, et de se sauver par une reforme du Gouvernement de son entiere ruine. Depuis la révolution de France l'Ambassadeur d'Angleterre gouvernait souverainement les Paysbas. La cour du Stadhouder héréditaire, qui n'avoit d'autre appui contre la haine universelle de la nation, que les armes de l'Angleterre et de la Prusse, ne pouvoit refuser à ces deux puissances l'obéissance la plus aveugle, et de cette manière la Hollande fut enchainée contre ses interêts à l'alliance avec l'Angleterre et la Prusse, que les armées Prussiennes lui avoient extorquée autrefois. Ainsi cette nation ne fut pas libre de rester neutre dans cette guerre, car a chaque pas vers la neutralité Milord Aukland l'arrètait en forçant la Hollande d'agir par tout conformement avec l'Angleterre. Ainsi la

guerre entre la France et l'Angleterre, même quand Dumouriez n'auroit pas haté son explosion en violant les formes, devoit toujours entrainer la guerre avec la Hollande, et la ruine de la Hollande en auroit été l'issue, même si la France eut succombée.

Mais quel est donc enfin le but de l'Angleterre dans toute cette guerre? Est ce de rebatir avec Frédéric Guillaume les autels de la religion catholique? ou avec la Russie de forcer la France à rétablir la monarchie? Assurément ni l'un ni l'autre. Aucune puissance ne souhàite autant que la Russie et l'Angleterre, que la France devienne une république, une république bouleversée, et le siége de l'anarchie. Mais l'Angleterre depuis des siècles n'a qu'un seul but et qu'une seule prétention, l'empire exclusif de toutes les mers. Il y a un siecle que l'Angleterre ne craint plus l'Espagne sur l'Océan. Le Portugal qui autrefois donna des loix aux deux Indes est aujourd'hui le satellite obéissant de l'Angleterre. La Hollande depuis longs tems est déchue d'une puissance maritime formidable à un état purement mercantil. La Suède, le Dane-

marc, ni separement ni conjointement ne pourroient se mesurer sur mer avec l'Angleterre. Il n'y a donc que la France qui puisse disputer aux Anglois l'empire des mers, et même sur celle-ci l'Angleterre a eû pendant la derniere moitié de ce siecle une préponderance nullement douteuse. Plein de ressentiment de l'assistance prètée aux Americains, elle veut augmenter cette préponderance, elle veut détruire la force maritime de la France, ensuite elle envahira les possessions de l'Espagne dans les Indes, celles de la Hollande et du Portugal se donneront sans coup ferir. Une domination universelle des mers est plus facile à concevoir, qu'une monarchie universelle du continent. L'Angleterre une fois en possession de toutes les colonies, ne peut la perdre sans etre attaquée par des vaisseaux, elle n'aura plus à combattre des flottes formidables, elle n'aura qu'a bien garder les ports où des vaisseaux pourroient étre construits, à bruler des vaisseaux sur les chantiers. De l'empire universel des mers suivra de lui même le monopole de tout le commerce maritime, et l'accumulation de toutes les richesses de l'univers dans les

coffres des Anglois. L'Angleterre alors n' auroit plus besoin d'entretenir des colonies dans les quatre parties du monde, elle n'auroit qu'à faire un nouvel acte de navigation, qui défendit à toutes les nations de faire voile pour la Chine et pour la Havane, qui fit de tous les ports de l'Europe des factoréries Angloises et de tous les negocians de l'Europe ses teneurs de livre et ses détailleurs, l'Angleterre pourroit alors fixer arbitrairement pour toute l'Europe le prix du sucre, du caffé, du thé, des épices, des bois de teintures, des harengs, des baleines, du cotton etc. Enfin elle pourroit après avoir appauvri toute l'Europe y exercer la tyrannie la plus dure, celle des avares à coffres forts.

Voilà, Européens! les projets orgueilleux et avares de l'Angleterre, dont la réussite vous couteroit bien cher, aux quels vous devez donc mettre de bonne heure des limites. L'Angleterre aura éternellement la même rage de s'aggrandir, qu'elle a manifestée en violant tous les droits des gens en 1672. et 1780 envers la Hollande, en 1718 contre l'Espagne et 1756 contre la France. Ces exemples souvent répetés

prouvent comment l'Angleterre commence ses guerres, qu'elle ne les fait pas en preux chevalier qui envoye un défi à son ennemi, mais par surprise inopinée, et la guerre actuelle prouve que tous les moyens lui sont indifférens.

Comment jusqu'ici tant de transgression du droit des gens ont elles pu être répétées impudemment? parceque la politique des peuples ne s'est pas encore élevèe à un sentiment d'honneur et de justice, qu'elle se dirige d'après des calculs froids non d'un avantage durable et éternel, mais du gain momentané. Dans la societé civile tout le monde éviteroit, isoleroit l'homme, qui voudroit exclure l'amour des hommes et la réciprocité des devoirs de sa morale; dans la vie civile l'égoiste éternellement et toujours égoiste soigneroit très mal son égoisme. Dans la grande societé des peuples il arrive justement le contraire. Un état toujours disposé à la violence trouve plus facilement des alliances, qu'un état attaché inviolablement à l'amour de la paix et de la justice.

La politique des Anglois sera éternellement celle des usuriers et marchands de

bled, des accapareurs, et des monopolistes, qui pareillement dans leurs comptoirs calculent comment ils peuvent faire naitre de l'embarras parmi les hommes, pour pouvoir augmenter l'usure. La situation insulaire de l'Angleterre lui a naturellement inspiré cette politique, et il n'y en a pas d'autre dont elle puisse profiter en s'immiscant dans les rixes du continent.

L'Eruope doit y veiller, et tracer à l'Angleterre la ligue, que son esprit de monopole ne devra plus franchir. Mais l'Europe qui partout voudra rester libre, si tôt que la France balancera la force maritime de l'Angleterre, défendra pareillement à la France de s'arroger à la place de l'Angleterre la domination des mers. Boissi-d'Anglas n'a pas épuisé l'objet. Je ne l'ai pas épuisé non plus.

Russie.

„ La Russie, dit notre orateur, est la
„ seconde puissance, qu'il faut désigner à
„ l'univers, c'est un torrent dévastateur
„ dont il faut arrêter l'irruption. C'est elle
„ et l'Angleterre qui seules jusqu'à présent
„ ont profité des malheurs universels et

„ des erreurs de la coalition. La Russie
„ ambitionne l'Empire de la terre
„ comme l'orgueilleuse Albion celui
„ des mers. Oubliés Vous, peuples,
„ que les irruptions des Goths et des
„ Vandales renversèrent l'Empire Romain
„ plus uni, plus redoutable que Vous?
„ Depuis soixante ans la Russie civilisant
„ grossièrement ses peuples barbares, con-
„ servant une force sauvage, même en
„ s'enrichissant des arts et de la tactique
„ moderne, a déja humilié les Chinois,
„ fondé des colonies sur la côte d'Amerique,
„ franchi le Caucase, soumis la Georgie,
„ imposé des loix à une partie de la Perse,
„ subjugué les Cosaques, détruit les Tar-
„ tares, conquis la Crimée, partagé la
„ Pologne, epouvanté l'empire Ottoman,
„ soulevé la Grece et menacé Constan-
„ tinople. Faut-il le rappeler que des
„ Bataillons Russes tenoient déja Berlin, et
„ que sans le caprice imprévu de Pierre III.
„ ils anéantissoient jusqu'au nom de la
„ puissance Prussienne? L'Europe ne voit-
„ elle pas que l'ambitieuse Catherine, en
„ faisant de vaines promesses aux emigrès,
„ en enflammant le courroux des Princes

„ d'allemagne contre la liberté française,
„ a su enchainer ses rivaux à une guerre
„ qui les épuise, pour s'emparer de la Po-
„ logne, et s'ouvrir par-là les portes de la
„ Germanie. Je sais qu'on peut dire avec
„ fondement que l'empire Russe est un
„ Colosse aux pieds d'argille, que la cor-
„ ruption y a precedé la maturité, que
„ l'esclavage qui y existe ôte toute solidité
„ à sa force, toute énergie à ses ressorts;
„ qu'il est immense, mais en grande partie
„ désert; fastueux mais pauvre; qu'il est
„ déja trop vaste pour être gouverné;
„ qu'en s'étendant, il avance sa dissolution
„ et que chaque conquête qu'il fait est un
„ pas de plus vers sa ruine. Je conviens
„ de ces verités: mais ce géant, avant de
„ périr Vous écrasera, Danois, Suédois,
„ Allemands, Prussiens, Ottomans, c'est
„ sur vos ruines qu'il doit tomber, il ne se
„ démembrera qu'après Vous avoir rava-
„ gés, dispersés, anéantis."

On peut encore souscrire à cette partie du discours, quandmême la coupable partialité choque, avec la quelle l'orateur omet la Prusse, entre les puissances qui ont profité du malheur universel.

On ne peut pas nier que les dangers qui menacent la terre ferme, du coté de la Russie sont aussi grands, plus grands même que ceux que l'Angleterre lui montre sur l'Océan. Les projets avares de l'Angleterre doivent échouer, si tôt que le reste de l'Europe ne l'assistera plus contre soi-même, que l'Europe prescrira à l'Angleterre le terme qu'elle doit mettre à sa rapacité contre la France, et qu'au cas où elle refusât d'obeir, l'Europe laissera à la France les coudées franches pour forcer l'Angleterre à la justice et à la modération. L'Europe n'a qu'à retablir la paix sur le continent, alors elle pourra selon les événemens ou rester spectatrice tranquille de la lutte sur mer, ou hater son issuë sans beaucoup d'efforts.

Mais c'est toute autre chose avec les dangers dont l'Europe est menacée du coté de l'Est par l'immense empire de Russie.

Cet empire qui comprend plus de pays, que n'en peut contenir la lune toute entière, est dans son intérieur le plus malheureux des état de l'Europe. Son etenduë si vaste empèche que la protection et la direction du Souverain puissent influer sur les sujets

individuellement, qu'elles puissent pénétrer dans le détail de l'execution des loix. Les objets du gouvernement de ce vaste empire sont si multipliés, que la vie du monarque le plus actif suffit à peine pour les diriger en gros. Chaque coup d'oeil dans le détail, ravit le Souverain à l'inspection plus necessaire de l'ensemble, chaque negociation etrangere, chaque guerre l'empèche d'avancer l'administration intérieure et la civilisation de tant de peuples dispersés. Cetté accumulation des affaires a necessité la loi, qui dans l'interieur de la Russie ne permet qu'aux Chefs d'écrire directement à l'Imperatrice. De cette manière le peuple est entièrement separé de son souverain et protecteur, il est soumis à des Vicerois, et l'exécution des loix en elles-mêmes très imparfaites, et l'administration de l'état dependent absolument des Ministres et des Chefs de Département, qui chacun dans sa partie agissent en Souverains. Toute direction des provinces dépend encore plus strictement des Gouverneurs et Satrapes, qui sont toutpuissans dans leurs Gouvernemens, et en ménageant ceux qui jouissent

de quelque influence à la Cour ou de la protection des chefs de départements, vexent et oppriment le reste des habitans. Qu'est-ce qu'il importe au marchand d'Irkutzk ou au proprietaire aux bords du lac Baikal, que Catherine veuille le bien de ses justes, et qu'elle aye du zêle pour la justice et pour l'humanité? Ces gens ne sont soumis que pour le nom à Catherine, ils n'ont aucun rapport avec elle, si non qu'ils lisent le nom de l'Imperatrice sous les lois imprimées, ou qu'ils l'entendent nommer dans les pières publiques, et qu'ils savent que c'est Catherine qui leur donne de tems en tems des rois, de la moralité ou immoralité desquels dépend leur repos et leur sureté.

L'esclavage nommé subordination est le seul garant de l'unité de ce vaste empire. Le Souverain n'y peut connoitre que les ministres les plus proches du trône. Sa sureté dépend de leur obéissance, ceux ci doivent également se fier à l'obéissance de ceux qui leur suivent immédiatement, et ainsi degré par degré depuis le Souverain jusqu'au peuple l'obéissance est le premier ;

la seul devoir. Les hommes dans les places supérieures, dissipés d'ailleurs par les distractions d'une cour fastueuse, trouvent à peine les momens necéssaires pour donner aux affaires des regles générales, ils n'ont pas les loisir de réfléchir aux exceptions. Par là l'obéissance devient par tout aveugle, devient esclavage. Par là ce Gouvernement est absolument militaire, partage son etat civil dans les mêmes classes que le militaire. Il n'est pas même possible au Souverain de cet immense empire d'adoucir cet esclavage. L'etenduë de son pouvoir est si grande, que chaque partie qu'il en delegue reste toujours un grand pouvoir. De là s'élèvent plusieurs places dangereuses au souverain même, qui le forcent à fermer les yeux sur beaucoup de defauts tres criant dans le détail, pour conserver la marche uniforme de l'ensemble. Le Souverain plane continuellement entre la toutepuissance et l'impuissance.

Par là il a été beaucoup plus facile à Cathérine de détruire la Pologne, que de donner à ses vastes dominations un bon code de lois. L'Europe connoit et admire depuis trente ans l'instruction émanée de

l'Impératrice pour la formation d'un Code de lois, et qui, quoiqu'elle contienne de grandes pages tirées verbalement de Montesquieu et d'autres, même par le choix et l'assemblage des matériaux étrangers fait également honneur à son coeur et à ses lumiéres. Mais depuis trente ans elle n'a pu avec toute sa grande puissance parvenir à executer ce glorieux projet. Aussi les chefs des départemens ne sont ils pas aussi prompt à éxecuter ces sortes d'entreprises, qu'à subjuguer des peuples voisins. Dans celles là l'interêt personnel ne peut que perdre, dans celles ci il peut gagner.

Le despotisme — j'ai évité ce môt jusqu'ici pour ne pas encourir le reproche de l'aigreur, mais le pouvoir militaire, qui est le ressort du Gouvernement Russe, en quoi diffère-t il du Despotisme? — Ce despotisme dévaste, desseche, et dépeuple aussi loin que son sceptre s'étend. L'homme par tout où il peut s'y soustaire, s'enfuit, et il ne craint pas de franchir jusqu'à l'immense Océan pour lui echapper et pour atteindre la douce domination de Philadelphie. Le même despotisme donc, qui d'un coté retient la vaste Russie sous un

seul sceptre, est de l'autre la source de son depeuplement, l'obstacle de sa civilisation, et par conséquent un fond de foiblesse intérieure.

De toutes ces réflexions sur l'intérieur de la Russie suit immédiatement que ce seroit un grand malheur pour l'humanité, pour les sciences, pour tous les interêts de paix, si l'empire de Russie alloit s'étendre encore plus loin. Ses provinces situées aux bords de la Baltique, la Livonie et l'Esthonie, qui par leur commerce devroient être des plus peuplée et qui l'étoient autrefois, ne contiennent aujourd'hui par mille quarée que la moitié du nombre qu'on y trouve en Courlande ou en Prusse. La Crimée comptoit au milieu de ce siecle quatre cent mille habitans braves et aisés, trois ans après l'occupation par les Ruses il ne s'y trouvait plus que vingtmille mendians. Quelles sont donc les suites de pareilles conquêtes? Elles ne donnent aucun profit au conquérant, car quatre milles de mendians et de brigands ne rapporteront jamais les fraix, que coutera la défense de la possession dela Crimée. Cependant la Crimée est dévastée.

La même année où la Confédération de Targowice appella avec perfidie les Russes dans sa patrie, avant même que cette Confédération put les mener à Varsovie, douze mille habitans émigrérent de Varsovie seulement, la plus part en Saxe et en Autriche, et depuis que Tamerlan Suwarow se quarre sur le trône des piastes, et habite leur chateau, la population de Varsovie n'importe pas la moité de ce qu'elle étoit pendant la bienheureuse diéte de quatre ans. Prague ce Fauxbourg industrieux et florissant n'existe plus, il est devenu le cimetiere de vingt deux mille hommes massacrés innocemment, dont les mânes crient vengeance.

Pendant les quatre ans de 1788 en 1792, où les Polonois reverent de bonheur, de repos, de justice, de liberté, tous les jours il arrivait en Pologne des hommes qui se sauvoient à l'Orient du Knoute et à l'Occident des batonnades. Si tôt que les Russes tournèrent leurs armes ensanglantées des frontières de la Turquie vers la Pologne, les Polonois même s'enfuirent de leur patrie livrée de nouveau à la ruine, pour chercher un asyle sous le sceptre juste et bienfaisant de l'Autriche.

La Pologne qui pourroit nourrir trente millions d'hommes n'en avoit avant le dernier partage que huit millions. C'étoient les conséquences des devastations, que les Suédois dans le dernier et les Russes dans les présent siècle y avoient commises. Si le partage actuel subsiste la population de la Pologne sera réduite en dix ans à la moitié, et alors la Pologne ne fournira plus la puissance et les revenus dont on a besoin pour defendre ses grandes frontières, car la richesse de la Pologne consiste dans l'agriculture qui demande des bras et la paix. L'Administration Russe changera donc la Pologne en un désert, et n'en tirera aucun profit. Et si elle vouloit gouverner la Pologne selon d'autres maximes que ses anciens états, elle anéantiroit l'unité de son gouvernement, et ne conserveroit pas longtems la Pologne. Car ce n'est que la Pologne énervée, vuidée de tous les hommes jaloux de leur liberté, qui obéira au sceptre de fer de Gouverneurs Russes.

La Russie ne tirera donc que peu de profits de la Pologne, d'autant plus que le Roi de Prusse l'appauvrit d'un autre

coté en opprimant et gènant son commerce.

La Russie ne rétablira donc pas ses finances délabrées par la conquête de la Pologne, au contraire les fraix de la conservation de cette conquête surmonteront les revenus de sa possession. La Hollande et Génes qui ont secouru la Russie pendant le regne actuel par des emprunts, n'en fourniront plus. La Russie sera donc forcée par le besoin et la disette de chercher d'autres conquêtes. Elle en cherchera aux dépens des Turcs, et l'Allemagne payera le concours du Roi de Prusse. La Russie ne peut s'emparer de Constantinople qu'en étant sûre, que la Prusse lui laisse les derriéres libres. La Prusse le fera de bon gré, pourvu que la Russie lui assigne le Meklenbourg, Hambourg, le pays d'Hannovre, la Westphalie, le duché de Bronsvic et la Saxe, et cette donation ne coutera pas plus à la Russie, que jadis au S. père le partage des Indes entre l'Espagne et le Portugal.

Un autre malheur qui résulteroit pour l'Europe d'une plus grande extension de l'Empire Russe, seroit un accroissement horrible de l'immoralité. L'Esprit de tous

ces gens envoyés de Petersbourg pour opprimer et gouverner des peuples, est la cruauté, l'orgueil, la perfidie, l'avarice, la passion du jeu, la crapule, et le libertinage. Depuis que les Ambassadeurs de Russie dominoient à Varsovie, la nation souffrit plus par la corruption des moeurs qu'ils y répandirent, que par leurs autres intrigues. Ils gouvernerent par la force et par la corruption, c'était leur emploi d'eloigner des affaires tous les caractéres courageux, determinés au dessus de la soif de l'or, des titre et des cordons, de faire représenter la nation dans les diétes par des joueurs, imposteurs et traitres, de faire passer ce rebut de la nation par les diétes aux dicastéres et commissions. De cette manière la jeunesse Polonoise ne voyoit d'autre chemin aux richesses et aux honneurs que l'attachement à la Russie, et quel attachement? celui qui à chaque moment est prêt à sacrifier tout devoir de l'honneur et de l'amour de la patrie aux intérêts mal calculés de la Russie, à faire parade d'une facilité de paroles brillantes, et à cacher sous cette éloquence bien sonnante, les efforts qu'on faisoit pour assas-

siner la patrie. Ainsi les soins puissans des Ambassadeurs de Russie avoient effectué en Pologne, que le cordon bleu désignoit très souvent le scélérat accompli et le cordon rouge le commencant. Tous les braves Polonois qui avoient fondé la constitution du 3. May, refusérent pour cela d'accepter les cordons dont on offroit de les récompenser, et encore à la fin de la derniére diéte de Grodno le jeune Prince Sapieha refusa le cordon bleu, que l'Ambassadeur Sievers offrit de lui procurer, en répondant qu'il n'en porteroit jamais.

Le sceptre de la Russie jusqu,oû il s'étend, répand donc la destruction, la dépopulation, et l'immoralité. Et pour s'étendre et pour rèpandre cette misère les moyens sont indifférens, la Russie les employe tous pour s'immiscer tout autour d'elle dans l'administration intérieure des états voisins. L'Ordre des Jesuites odieux à tous les Souverains catholiques, est conservé et protégé à Mohilew. Tous les derniers troubles de la Suède furent fomentés et protégès par la Russie. Pendant presque un demi siècle la Russie gouverna en forme par une convention expresse et par

la méfiance contre la Suède, la Cour de Copenhague. Elle humilia le defunt Roi de Prusse dans les querelles avec la ville de Danzic. En Pologne la protection des grecs non-unis étoit l'éternel prétexte d'inquieter cet état. En 1767 le Prince Repnin Ambassadeur de Russie s'émancipa à nommer sa Souveraine, *l'Imperatrice des Grecs de tous les pays orientaux et du duché de Courlande.* Il y a dix ans que la Russie nomma dans l'Ukraine Polonoise un Evêque grec. Pendant la derniere diéte de quatre ans les popes grecs exciterent les paysans grecs à massacrer leurs seigneurs catholiques, et plusieurs familles de gentils-hommes catholiques perdirent par ces instigation la vie d'une maniere déplorable. Eternellement on insinue aux Gouverneurs (Hospodars) de Moldavie et Wallachie, qu'il est de leur devoir en qualité de princes grecs, de préferer la protection de la Cour Impériale grecque à celle d'une cour Mahomédane. La délivrance des chrétiens grecs de la sujétion d'un Souverain Mahomédan est encore un prétexte pour donner des lettres de protection aux Montenegrins, pour revolter la Morée et pour con-

quérir Constantinople. Pour attaquer plus facilement cet empire du coté de l'Archipel, la cour de Petersbourg a longtems marchandé avec Paoli pour l'isle de Corse. Même aux sujets grecs de l'Autriche leurs popes prèchent continuellement, qu'ils commettront un péchè en obéissant à un Souverain Catholique si tôt qu'il se présentera une occasion d'avoir un souverain de leur rêligion. Il y a deux ans, que lorsque la Prusse s'attacha si fortement à la Russie pour avoir une grande partie du second partage de la Pologne, les partisans de la Prusse en Pologne récommencerent à dire hautement, que la Russie s'empareroit de la Gallicie comme d'une ancienne partie de la Russie, et habitée par beaucoup de Grecs.

Déjà depuis Pierre I. la Russie ambitionne de devenir à la place de la France le garant de la paix surannée de Westphalie, et de gagner un titre pour dominer la diéte de Ratisbonne. Dans la derniere guerre de Bavière la Russie déclara ouvertement que chaque changement en Allemagne l'intéressoit infinement, et qu'elle, dont les acquisitions de mille à trois mille quar-

rées sont étrangéres à la balance de l'Europe, ne pouvoit voir avec indifférence un changement dans l'équilibre de l'Allemagne par l'acquisition, que feroit l'Autriche de quelques centaines de milles quarrées. La Russie réussit alors par la politique fautive et peu glorieuse de la Prusse, à devenir le garant de la paix de Teschen, et déja depuis lors des professeurs allemands stupides ou payés enseignent que la paix de Westphalie étant confirmée par la paix de Teschen, la Russie étant devenue garante de celle-ci devoit l'être aussi de celle-là. Même, il y a peu de mois que le Landgrave de Hesse-Cassel s'employà à une convention de Princes Allemands, pour la quelle il avoit envain invité à Wilhelmsbad un grand nombre de princes, d'engager formellement l'Empire à obtenir de l'Impératrice la garantie de la constitution Allemande, le Comte de Romanzow accrédité de la Russie auprès du Cercle du Rhin et des Princes François étoit présent a cette assemblée, et le beau père de la jeune Grand duchesse qui seul avec le Landgrave composoit cette grande assemblée, se chargea d'en faire parvenir les résolutions à l'Impératrice.

La Russie a employé toute son activité et même des promesses, qu'elle n'étoit jamais intentionnée de tenir, pour confédérer les souverains de l'Europe contre la France. La Russie seule entre les Puissances a reconnu pendant cette guerre un frère de Louis XVI. régent et l'autre Lieutenant-Général de la France, a seul accrédité près d'eux un Ministre. Jusqu'ici le droit et l'usage voulaient qu'un étranger n'obéisse qu'aux lois du pays où il s'arrête, et quand il s'y fixe qu'il prête serment au souverain et aux lois de cet état. En Russie on fit contre tous les usages prêter serment à Lonis XVII. par les François qui y étoient établis, et même en Pologne la force des Russes contraignit les François, qui y étoient possessionés longtems avant la revolution, qui avoient même depuis longtems prèté serment à la Pologne, de prêter le dit serment, qu'on leur fait abjurer aujourd'hui de nouveau. Et par là la Russie avoit aussi prèté des secours à la Coalition des Rois contre la France.

Et quelles barbaries ne se permettent pas les Russes dans leurs guerres? S'ils

ne font pas des massacres généraux comme à Oczakow, Ismail et Prague, l'Europe n'apprend pas les cruautés qu'ils commettent en Pologne et en Turquie, parceque les langues de ces pays ne sont pas en circulation; le grand nombre de misérables mutilés hors d'un engagement de guerre à l'occasion de la Confédération de Bar, dont plusieurs trainent encore aujourd'hui une vie qui prolonge leur malheur, ne voit que leur compatriote ému de compassion, et le grand nombre des Polonois trainés en Siberie et qui n'en reviennent jamais leur patrie méme ne scait pas les compter. Cependant les cruautés des Armées Russes ne sont pas entierement inconnues en Europe, car il existe plus d'un livre d'histoire qui a remarqué, que dans la guerre de sept ans des Kosaque rôtirent en Poméranie des prètres et des femmes pour leur extorquer de l'argent. D'ailleurs il n'est pas possible que le Russe fasse la guerre sans la rapine et sans le vol. Il est trop mal payé, le soldat toute l'annèe n'a pas tout à fait douze roubles ou quatre ducats. Ce payement ne lui donne pas même par jour un bon

gros pour son eau de vie. On lui permet rarement de travailler à la journée, aussi-trouvet-il rarement du travail, parce qu'il a la réputation de voler. Il ne lui reste donc que ce vol, et les officiers qui aiment eux mêmes le butin punissent moins le vol que la maladdresse de s'en laisser convaincre.

Nulle part l'indifférence de la politique Russe dans le choix des moyens se montre avec des couleurs plus noires que dans sa conduite en Pologne. Depuis longtems déjà la Russie exerce dans cet état par l'assistance et l'approbation expresse de la Prusse, et par l'inattention ou un consentement malentendu des précedens Souverains d'Autriche une domination absolue. La Pologne si elle avoit joui sous cette domination de quelque tranquillité et sureté, auroit supporté ce joug encore longtems, et auroit sans peine renoncé à la vanité d'être d'un poids dans la balance politique de l'Europe. Mais ce joug des Ambassadeurs Russes révolta l'humanité. Leur cour étoit continuellement remplie des hommes les plus corrompus entre les Polonois; ces hommes vils qui se livrerent à ces

Ambassadeurs par intérêt, étoient insatiables, et celui qui ne pouvait s'abaisser à chercher la protection de l'Ambassadeur de Russie, n'avoit de suretè ni pour sa personne ni pour ses propriétès. En 1793 le Comte Jude Mostowski revint d'un voyage qu'il avoit fait à Paris, se présenta à son retour à Varsovie au Général Igelström qui alors n'étoit que Chef des trouppes, reçut de lui une promesse bien ferme de sureté entiere, et peu de semaines après, l'Ambassadeur Sievers qui se trouvoit alors à Grodno pour diriger la diete, le fit arreter une nuit, par des cosaques, sur une dénonciation secrete, dans sa terre avec tous ses gens d'economie, ses domestiques et tous les paysans même; les derniers pour qu'ils n'apportassent pas de lettres à leur Seigneur. La visite de ses papiers ne fournit rien qui pouvoit etre mal interprété par les Russes désireux de trouver des accusations, et quatre mois après on leva l'arrêt sous condition que Mostowski l'homme le plus doux et le plus aimable signat un écrit, dans le quel il assuroit d'avoir toujours eû en horreur les principes des Jacobins et de les vouloir toujours

détester. Ces arrestations arbitraires se répétérent alors tous les jours en Pologne. Aucun état ni rang ne furent ménagées. Le bon plaisir de l'Ambassadeur fut la seule raison qu'on nommait quand on surprenait de personnes respectables dans leurs lits et qu'on les enlevait. Plusieurs en disparurent, d'autres furent chassés de la Pologne. Tout cela s'exécuta par des soldats Russes. L'Ambassadeur Sievers insulta le Consul François Bonnot, lorsqu'il étoit déjà arrèté par ses ordres, et l'envoya à Schlüsselbourg où il a encore une prison très etroite. Toutes ces violences se firent avant la sainte insurrection du Géneral Kosciusko. Je me tais sur ce qui se fait aujourd'hui.

Toute la conduite de la Russie prouve donc, que c'est une puissance dont l'agrandissement ne couteroit point comme celui de l'Angleterre du caffé du thé de la soie, mais qu'il répandroit la barbarie et la misere. Toute l'Europe doit donc se réunir pour arrèter les progrès de la Russie

Mais c'est une réticence qui a l'air de vouloir abuser l'Europe quand Boissy-d'Anglas en provoquant la haine générale

contre la Russie, ne veut pas livrer au même ressentiment le Satellite de la Prusse, sans lequel elle ne pourroit pas exercer ses brigandages, au quel elle accorde quelque part de chaque rapine et qui ne peut plus se conserver sans la protection de la Russie.

La Prusse.

Ce que Boissy-d'Anglas en violant la véracité et la franchise qu'il avoit solemnement promises, n'a pas voulu faire, moi je le ferai, j'examinerai.

Pourquoi la Prusse s'est elle mêlée dans la guerre contre la France?

Et quelle estime merite-t-elle de la part de l'Europe?

Un Prussien m'interrompt ici, qui dernièrement abusa du nom du Répresentant Sieyes, composa un discours sait disant tenu par ce représentant dans un comité secret supposé et qui y fit demander à Sieyes: la France est-elle donc en guerre avec la Prusse? Demande bien ridicule, aussi ridicule q'un pareil mot de Mr. Lucchesini, qui au dire de la gazette ministerielle a pareillement voulu insinuer à

Vienne que la Prusse à proprement parler, n'étoit pas en guerre avec la France. Sans doute la Prusse y est. Elle s'est mêlé de la guerre contre la France sans y etre provoquée. Elle l'a soufflée. Elle est la partie attaquante. Elle a declaré expressement la guerre à la France.

D'abord après la conférence de Pillnitz, le Comte Goltz Ministre de Prusse à Paris y demanda, que le Roi de France fut instantanément mis en liberté, sans quoi le Roi de Prusse se ligueroit contre la France avec tous les Souverains de l'Europe pour venger toute insulte commise contre la liberté les personnes, ou la dignité du Roi et de sa famille, il déclara encore que le Roi de Prusse ne reconnoitroit aucune constitution en France que celle que le Roi de France après le recouvrement de sa liberté accepteroit de bon gré, et sans aucune gêne. A chaque note du Ministre Autrichien suivait une note du Ministre de Prusse pour assurer que les deux cours étoient parfaitement d'accord sur les principes de leurs déclarations.

Le Général Bischofswerder fut bientôt après envoyé à Vienne pour porter le très

circonspect Empereur Léopold à accélerer la guerre, et la Prusse fit avec l'Angleterre une convention expressément dirigée contre la France.

Si tôt que la France eût déclaré la guerre à l'Autriche, la Prusse fit marcher, et donna son Général pour Commandant en chef, le Roi de Prusse alla en personne à l'armée, voulut lui même faire son entrée triomphante à Paris, le fameux manifeste du Duc de Bronsvic, entierement ouvrage prussien, et publié conjointement au nom de l'Empereur et du Roi de Prusse, fut désaprouvé même à Vienne.

Dans le même tems la Prusse publia et répandit un écrit politique, dans le quel elle déclara expréssément la guerre à la France, sous le titre: *Exposé succinct des raisons, qui ont déterminé le Roi de Prusse á prendre les armes contre la France.*

Lorsque les armées prussiennes furent en danger en Champagne, les Prussiens promirent d'abandonner la Caolition, à condition que la France leur accordat la libre retraite. Elle fut accordée. Le Roi de Prusse, ses fils, ses generaux, ses trouppes tant qu'il en étoient echapées à la

mort obtinrent leur sortié de la France d'où sans cela ils auroient eû de la peine à échapper. Mais a peine furent ils en liberté qu'ils se laisserent acheter par la Russie pour continuer la guerre moiennant une partie de la malheureuse Pologne, et l'année suivante ils entreprirent le siége de Landau.

L'Année derniere ils concluèrent de nouveau un traité de subsides avec l'Angletterre. Il est bien vrai qu'ils ne l'ont pas tenu, ou comme Fox a très bien dit, qu'ils ont envoyés la sagesse et la prudence au lieu des armées promises, il est vrai que généralement ils ont été inactifs toute la derniere campagne, et qu'après la retraite de Champagne ils attesterent expressément dans les passeports de leurs vaisseaux qu'ils appartenaient à des provinces qui n'étaient pas en guerre avec la France, cependant la France a toujours du opposer des armées à grands fraix aux quarrante mille Prussiens qui se trouvent sur le Rhin.

Il est donc incontestable que la Prusse est une des véritables et principales parties belligérantes, et quand on lit les brochures que les officiers Prussiens publient, pour

se désennuyer pendant une guerre aussi oisive, ce nest guères qu'eux, qui ayent fait de grands exploits dans cette guerre et causé pertes aux François, leurs grandes victoires à les entendre ont toujours été empèchées par les Autrichiens; de combien d'obligations dans ce cas les François ne seraient ils par redevables aux Autrichiens?

Mais la Prusse a sa maniere à elle d'être en alliance et en guerre, une maniere si singulière qu'il est bien plus utile d'avoir la Prusse pour ennemie que pour amie.

Là où la Prusse fait des alliances, où elle promet amitié et secours, elle ne veut que trahir, attaquer, piller. Là où elle déclare la guerre, elle ne veut pareillement qu'avoir l'apparence de l'inimitié pour faire du tort à son allié et non à l'ennemi.

L'allié de la Prusse ne peut jamais s'en rapporter à sa parole, il doit toujours être en garde, quelle ne le surprenne et le pille. L'ennemi de la Prusse, n'en attendant aucun secours, n'est exposé à aucune trahison, au contraire il peut être sûr, que la Prusse n'attend que le moment de passer de son coté, et d'abandonner ou ouvertement ses

alliés, ou de coopérer secrétement contre eux.

Déjà l'électeur Frédéric Guillaume, que les Prussiens nomment le grand, avoit la coutume de passer d'un parti à l'autre et d'oublier ce qu'il devoit à l'un sitôt que l'autre lui effroit de nouveaux profits.

La Prusse, voilà son secrêt, voulut par la présente guerre rompre l'alliance entre la France et l'Autriche, et voir ensuite où elle pouroit se rendre nécessair pour être payée. N'est elle pas située entre l'Allemagne et la Pologne où il y a de deux cotés des partages à faire?

Frédéric II. étoit bien faux aussi, mais jamais le cabinet de Berlin ne s'était livré à la perfidie qu'il exerce depuis les huit dernieres années.

Quand les peuples de l'Europe par le discours d'un deputé à la Convention nationale doivent etre éclairés sur leurs intérêts, ce discours ne peut pretendre à aucune confiance, si après avoir exposé les dangers dont l'Angleterre et la Russie menacent l'Europe il cache les crimes que la Prusse en si peu d'années a commis contre l'humanité, la liberté et la sureté de l'Europe.

Le premier exploit ou forfait de cette période étoit l'oppression violente des Hollandois dans leurs foyers, l'affermissement forcè de l'oppression de ce pays par les Anglois. Nous avons déjà observè que la Prusse dans ce cas s'émancipa à donner un exemple dangereux d'une force étrangére qui empèche un état indépendant d'arranger son gouvernement intérieur.

Aujourd'hui que le systeme violent etabli en Hollande par les bayonnettes des Prussiens est renversé par les armes victorieuses des François, la maniere avec la quelle la cour Stadthoudérienne à régi la Hollande s'est clairement manifestée. De grandes sommess contre les lois les plus inviolables sont enlevées du sanctuaire de la banque d'Amsterdam, la marine du pays est entièrement nulle, les caisses de l'amirauté sont vuides, et endettées. Le Stadthouder héréditaire qu'était-il, si non le premier employé de l'état? Son origine de princes Allemands, son alliance avec la maison de Brandebourg, peuvent-ils changer ses devoirs et sa responsabilité? Le Stadthouder lorsqu'il quitta ces jours-ci la Hollande, avoit-il le droit de vuider les

caisses officielles? Fugitif de son pays et après avoir remis pendant son absence ses pouvoirs aux états généraux, avoit-il le droit de faire à Londres quelque démarche valable au nom de son pays? Lui qui jamais ne créa seul les états généraux, qui toujours n'en étoit qu'un membre individuel, pouvoit-il sans les états généraux soumettre à Londres les colonies à la protection Angloise.

Mais sur qui tombe l'odieux de la situation actuelle embarassante de la Hollande que sur le Roi de Prusse? sans la violence du quel les Hollandois auroient déjà en 1787. examinè l'administration de leur gouvernement, et restreint les prérogatives du Stadthouder. Et qui la Prusse servait-elle par cette entreprise de ses armes? Uniquement l'Angleterre contre la France. Par l'oppression des patriotes Hollandois qui réellement méritoient ce beau nom, la Prusse troubloit l'alliance récemment faite entre la France et la Hollande, privoit la France de son influence en Hollande, et rendoit celle de l'Angleterre prépondérante. La Prusse mit donc l'Angleterre à même de tenir par ses intelligences la Hollande con-

tinuellement dans l'impuissance et hors de défense, la Prusse aida donc l'Angleterre dans un pas important vers la domination des mers. La Prusse en le faisant agissoit-elle avec une prudence politique? La Prusse qui aujourd'hui répéte tous les jours qu'elle est l'alliée naturelle de la France? Chacun de ses prétentions à la paix avec la France est une contradiction manifeste avec ses violences commises en Hollande. La Prusse y soignoit-elle sincerement le salut du Stathouder et de son épouse? Non plus. Elle devoit leur représenter fermement, que leur intérêt dépendoit toujours de l'interêt de la Hollande, qu'un Stadthouder doit chercher sa gloire et sa sureté dans l'exécution fidelle de ses fonctions en Hollande, et que l'alliance avec la France et le rétablissement de la marine était infiniment plus utile à ce pays, que son dévouement à l'Angleterre.

Cette oppressions des Hollandois fut suivie d'autres exploits bien plus horribles. La révolution de Liége fut fomentée par la Prusse, et les Liégeois apprès, abandonnés et exposés à toutes les calamités. Les Paysbas catholiques furent révoltés

par des émissaires prussiens. Un ministre Prussien accréditè auprès des Insurgens imprima à la révolte un caractere public de legitimité, et un Général Prussien conduisit leurs trouppes contre leur Souverain. Les Paysbas furent sacrifiées et abandonnès par la Prusse dans la Convention de Reichenbach.

La Prusse envoya des hommes et de l'argent en Gallicie et en Hongrie pour y causer pareillement des révoltes.

L'Angleterre et la Prusse, qui bientôt après, se lièrent plus intimement par la convention de Loo, séduisirent la Porte et la Suède de déclarer la guerre à la Russie. Lorsque l'argent qu'on avait promis de fournir au Roi de Suède lui manqua, la Prusse fit des tentatives pour extorquer de cet allié la Poméranie Suedoise.

La Prusse menaça dans le même tems ouvertement d'envahir hostilement la Pologne, si elle s'allioit à la Russie. Mr. Lucchesini Ministre de Prusse à Varsovie ne parlait toute la journée du matin au soir que des hostilité contre la Russie. Il vexa le Comté Stakelberg Ambassadeur

de Russie qui autrefois avoit fort obligé la Cour de Berlin, par des injures personelles et par des intrigues ministerielles tant, qu'il le fit partir de Varsovie. Il déclamait et criait quand il apprenoit qu'on avoit vendu de l'eau de vie à un Russe dans un cabaret. Il se permit les injures les plus temeraires contre l'auguste personne de l'Impératrice pour la rendre odieuse, jusqu'à ce que Ignace Potocki, malheureux aujourd'hui par Lucchesini, l'avertit qu'il ne convenoit pas à un ministre public de dénigrer les personnes des Souverains.

La Prusse demanda que la Pologne fit alliance avec elle. Elle demanda que la Pologne se donnât une constitution, afin que la Prusse put savoir sur quelle base elle s'allioit à la Pologne. La Prusse provoqua la Pologne à se soustaire de toute dépendance de la Russie, à anuller la constitution que la Russie soutenuë par la Prusse lui avoit imposée par force en 1775 et à rendre à la Russie sa garantie de cette Constitution. Quand la Pologne non obstant toutes ces sollicitations, hésita de brusquer la Russie, quand elle représenta

à la Cour de Berlin, que le jour revíendroit où la Russie auroit les coudées franches, pour se venger de la Pologne, et pour lui réimposer l'ancien joug et l'augmenter, alors le ministre Prussien répondit: „ C'est mon Roi qui vous en garantira, la Pologne et la Prusse n'ont „ que les mêmes interêts méconnus jusqu'ici. Vous n'avez plus à faire à Hertzberg, c'est moi qui ai convaincu le Roi „ que les interêts des deux pays sont parfaitement unis, que les deux états intimement, constamment liés peuvent se „ protéger reciproquement et se rendre tous „ deux indépendans de toute prépondérance „ etrangére. La Prusse est la puissance „ qui defendra Votre indépendance et integrité contre toute insulte, hatez Vous „ donc de Vous donner une constitution; „ de Vous défaire de la Russie pour donner „ à la Prusse confiance en Vous. " En finissant ces harangues il tirait toujours de sa poche des lettres de son Roi pour prouver qu'il ne traitoit pas avec le Ministre Herzberg mais directement avec le Roi. Quand la Pologne demeura encore indécise parceque M. Lucchesini encore novice dans

la diplomatie, parceque plusieurs sottises par les quelles il débuta, et son penchant à la fanfaronade affoiblirent la confiance dans ces belles offres de sa Cour; le Ministre Anglois parut alors qui parloit peu, qui jusques là ne s'étoit pas encore avanturé à faire imprimer un ouvrage et qui par sa taciturnité et par la prevention qu'on a pour les Anglois, trouva plus de credit que l'éternel hableur Lucchesini. L'Angleterre, dit alos Mr. Hailes, est parfaitement d'accord avec le Roi de Prusse, intimement liée avec lui, elle lui a fait un devoir de son systeme actuel envers la Pologne. Aussi l'Angleterre souhaite d'entrer en liaisons plus étroites avec la Pologne, mais elle ne peut faire des alliances ou des traités de commerce avec elle, tant qu'elle ne sait quelle constitution la Pologne se donnera, et ci elle acceptera les offres d'amitié qui lui viennent de la part du Roi de Prusse, et dont l'Angleterre garantit la sincerité. Ni les declamations sans fin de M. Lucchesini ni les propositions plus courtes de M. Hailes determinèrent autant la Pologne, que l'évidence du principe, qu'un attachement constant de la Prusse pour la Pologne,

que sa liaison la plus intime avec son ancienne Souveraine était pour la Prusse le systeme politique le meilleur le plus noble et le plus avantageux. En conséquence la Pologne supprima le Conseil permanent adjoint au Roi par la dictature des Russes, se soustraya à la garantie Russe, elle effectua avec la cooperation de la Prusse que les trouppes Russes évacuérent le territoire Polonois ; elle projetta une constitution, elle la présenta aux Cours de Londres et de Berlin; elle conclut le 29. Mars 1790. avec la Prusse une alliance défensive, et sanctionna le 3. May 1791. sa constitution approuvée antérieurement par l'Angleterre et la Prusse. La Pologne s'arrèta à ces demarches qui assuroient son indépendence, et elle resista fermement à toutes les sollicitations Prussiennes pour passer au delà de ce systême sage et pacifique ; car selon les avis et requisitions de la Prusse, la Pologne devoit faire une seconde diversion en faveur des Turcs, par une invasion dans la Russie.

Voici l'article sixieme du traité d'alliance de 1790. entre la Pologne et la Prusse.

„ Si quelque Puissance etrangére que
„ ce soit, vouloit, à titres d'actes et sti-
„ pulations précedentes quelconques, ou
„ de leur interprétation, s'attribuer le droit
„ de se mêler des affaires internes de la
„ Republique de Pologne, ou de ses dépen-
„ dances, en tel tems ou de quelque ma-
„ niere que ce soit, S M. le Roi de Prusse
„ s'employera d'abord par ses bons offices
„ les plus efficaces, pour prévenir les ho-
„ stilités par rapport à une pareille préten-
„ tion. Mais si ces bons offices n'avoient
„ pas leur effet, et que des hostilités ré-
„ sulteroient à cette occasion contre la
„ Pologne, S. M. le Roi de Prusse en re-
„ connoissant ce cas comme celui de l'Al-
„ liance, assistera alors la République,
„ selon la teneur de l'Art. IV. du présent
„ traité. " (C'est à dire avec trente mille
hommes.)

Les dépendances de la Pologne dont il est parlé dans cet Article VI. étoient lors de ce traité la Courlande, Danzic et Thorn.

De cette revolution pacifique et prudente du 3. Mai 1791. rien nav'ait été cachè aux ministres Anglois et Prussiens que le Jour de sa publication, et la nomination de

l'Electeur de Saxe à la succession du trone. Toute l'Europe sçait avec quel enthousiasme la nation Angloise a accueilli cette revolution ; les panégyriques d'un Burke lui faisaient plus de honte que d'honneur, ceux que cette ame vénale prodigua à gorge deployée à la Constitution Polonoise déplurent d'autant plus aux braves Polonois qu'ils ne leurs furent voués que pour déprécier la France par le contraste des deux révolutions. Mais les procédés de la nation Angloise même, furent d'autant plus touchants qui à Londres etablit un anniversaire de la revolution Polonaise, qui deposa volontairement de l'argent pour secourir la Pologne dans la défense de sa liberté contre la Russie, et qui en ramassa encore lorsque son Ministre, Mr. Burke et la Prusse avoient deja trahi cette bonne cause.

Le ministre Anglois déclara à Varsovie que la nouvelle Constitution Polonoise avoit l'entiere approbation et l'adhésion totale de sa Cour.

Le Roi de Prusse au quel non seulement son chargé d'affaires la rapporta, mais auquel outre ce la un deputé extraordinaire

le Comte Stanislas Potocki la notifia, approuva cette révolution avec la même énergie dans les ordres donnés à son chargé d'affaires, que dans ses assurances verbales envers le Comte Potocki, et dans sa réponse écrite au Roi de Pologne. Par tout il declara, que cette démarche décisive de la Pologne lui étoit la plus agréable, qu'elle etoit la plus conforme à ses desirs, qu'il l'approuvoit entièrement et parfaitement, qu'il s'en réjouissoit, qu'il en félicitoit la nation, qu'il étoit charmé du choix que la nation avoit fait de l'Electeur de Saxe, d'un prince vertueux, son bon voisin et ancien allié, qu'il se félicitoit lui-même d'avoir pu en quelque manière contribuer au soutien de la liberté et de l'indépendance de la nation. Il ordonna à son chargé d'affaires d'énoncer ces sentimens en chaque occasion convenable dans les termes les plus précis et les plus forts.

Si ces sentimens du Roi de Prusse n'étoient pas sinceres, quel but devroit-on attribuer à des paroles vaines qui flattoient un état alors plus foible que la Prusse ?

Pendant toutes les démarches qui amenoient l'alliance entre la Republique de

Pologne et le Roi de Prusse, son Ministre Lucchesini négotia la cession de Danzic et Thorn. Il se prit pour cette negotiation avec une égale mal-adresse dans le choix du moment que dans celui des moyens. Les hommes respectables et incorruptibles Stanislas Nalecz Malachowski et Ignace Potocki veillerent trop scrupuleusement que Lucchesini put rien opérer par la corruption auprès d'autres membres de la diete, la misérable guerre de plume dans la quelle Lucchesini entraina le Ministre Anglois Hailes pour soutenir cette négotiation fut universellement désaprouvée; et quand Lucchesini après maintes offres mensongères promit enfin que la Prusse arracheroit la Gallicie à l'Autriche, et qu'elle la donneroit à la Pologne pour Danzic et Thorn, cette charlatanerie diplomatique n'excita que la compassion et fit hauser les epaules.

La Convention de Reichenbach fut concluë, plus d'un avis digne de foi annonçait que Lucchesini dans les negotiations de cette convention avoit proposé à l'Autriche, de permettre à la Prusse qu'elle se dedommageat en Pologne des fraix employés pour chicaner l'Autriche, ou de faire un second

partage de la Pologne. On en marqua à Varsovie le plus grand étonnement au chargé d'affaires Prussien. Alors le Roi de Prusse lui ordonna, de démentir ces bruits avec le plus grand empressement. „ *Je ne puis*
„ *pas*, disoit le Roi de Prusse au Comte
„ de Goltz, *je ne puis pas assez Vous*
„ *témoigner ma surprise de ce bruit, qu'on*
„ *a répandu en Pologne d'un nouveau par-*
„ *tage de la Pologne médité par moi, et*
„ *encore plus de la facilité avec laquelle*
„ *on ajoute foi à un bruit, qui m'attribue*
„ *des desseins de ce genre. Ma volonté est*
„ *que Vous garantissiés incessament la*
„ *fausseté et l'absurdité de ce bruit, et que*
„ *Vous déclariés par tout, et dans toute*
„ *occasion convenable, que ce bruit est*
„ *malicieusement inventé pour me brouiller*
„ *avec la diète, et pour m'attirer la méfiance*
„ *de la nation. J'assure hardiment, que*
„ *personne ne pourra donner la moindre*
„ *preuve qu'il se soit passé quelque chose*
„ *entre moi et la Cour de Vienne, qui put*
„ *justifier un tel soupcon, jamais il n'a èté*
„ *question entre moi et cette Cour d'un*
„ *nouveau partage de la Pologne, au quel*
„ *je serois le premier à m'y opposer. S. M.*

„ *le Roi et la Republique de Pologne peuvent*
„ *ètre assuré, et toute ma conduite*
„ *doit les convaincre, que jamais il ne m'est*
„ *venu dans l'idée de prètendre d'eux le*
„ *moindre sacrifice. Lorsque je leur eùs*
„ *manifesté mon intention d'entrer avec*
„ *eux en négotiations convenable, j'ai*
„ *toujours désigné pour base, qu'elles de-*
„ *voient ètre egalement convenables aux*
„ *deux parties, et que l'égalité des avan-*
„ *tages réciproques devoit seule ètre censée*
„ *juste et satisfaisante. J'espère que cette*
„ *déclaration tranquillisera les esprits et*
„ *qu'elle d'etruira un bruit qui insulte à*
„ *mon caractere personel et qui répugne*
„ *autant à mes principes qu'à mon amitié*
„ *pour la Nation Polonoise.* "

Cette declaration solemnelle et volontaire qui fait honneur aux sentimens du Roi de Prusse, qui prouve combien ce Roi est supérieur à son cabinet, devoit ètre affichée dans tous les carrefours de la Pologne, à chaque arbre sur les grands chemins. Mais que penser des Ministres qui font oublier à leurs Souverains des engagemens aussi sacrès?

L'Empereur Léopold approuva la con-

stitution de 1791 autant que le Roi de Prusse, mais avec plus de loyauté.

A la conférence de Pillnitz lorsqu'il fut question de l'indivisibilité de la Pologne, le Roi de Prusse en répéta les engagemens, y répéta ses félicitations sur ce que le trone de Pologne était déferè à l'Electeur de Saxe.

Lorsqu'à l'occasion de la revolution Françoise, l'Autriche et la Prusse firent alliance en 1791, l'indépendance et l'integrité de la Pologne y furent de nouveau l'objet d'un article séparé.

Dans le même tems l'Impératrice de Russie fit à Gallacz et après à Jassy sa paix avec la Porte, après avoir rejetté avec mepris la médiationt à la quelle la Prusse s'étoit offerte. La Porte fut perfidement abandonnée par l'Angleterre et la Prusse Le *status quo* que ces deux puissances lui avoient promis, et qui auroit du être l'issue la plus désavantageuse d'une guerre entreprise à l'instigation de l'Angleterre, fut fortement lésé par cette paix.

L'Imperatrice de Russie voyant l'Autriche et la Prusse se brouiller avec la

France, souffla la flamme; lorsqu'elle la vit s'allumer, elle se hata à declarér sa désapprobation des changemens faits dans la constitution de Pologne. A peine cette déclaration avait elle paru, que le Roi de Prusse oublia son alliance, tout ce que peu de mois auparavant il avoit nommé son interêt, son devoir, son desir, et même ce qu'il avoit dit compromettre son honneur, son caractère personnel, ses principes, il passa du coté de la Russie, et fit conseiller à la Pologne de se soumettre aux prétentions de la Russie par ce même caméléon ministre qui deux ans avant, avoit persuadé la Pologne de se defaire de toute influence de la Russie, il refusa contre cette intervention violente dans les affaires internes de la république le secours promis dans le traité d'alliance, il défendit à la Pologne tout achat d'armes dans son pays, il saisit même par force sur la Vistule les armes que les Polonois avoient achetées en Angleterre pour se defendre, il fit ensuite entrer ses armées en Pologne, il devint lui même l'ennemi, l'aggresseur, l'oppresseur de son allié, il lui prit une grande partie de son pays par

la force, il contraignit une moitié de la Pologne à passer sous la domination Russe, il pilla les terres, il maltraita les familles des nonces qui à Grodno refusèrent de souscrire pendant cette diete convoquée et gouvernée par la violence, aux basseses qui leur furent ordonnées, il effectua que la Russie par les bataillons qui entouroient la diéte, et qui bloquoient la ville de Grodno, par les officiers qui perçaient jusques dans le sanctuaire de l'assemblée des representans et se plaçoient auprès du trone, força jusqu'a la liberté physique de la diète; il se procura par ces mêmes violences une cession écrite des provinces qu'il avoit usurpées, il livra les restes malheureux de la Pologne à l'entière oppression de la Russie, et lorsque la nation malheureuse opprimée reprit ses derniere forces, qu'elle sacrifia son sang pour se delivrer de cette oppression cruelle, lui ce Roi, depuis quatre ans allié à la Pologne entra en personne à la tête de ses armées en Pologne pour dévaster les champs et les habitations de ses alliés, et marcha contre Varsovie menacant de la détruire.

Il fit venir du Rhin son Colonel Seculi

(pas Szekely). Ce partisan, qui d'un boucher Hongrois et deserteur Autrichien s'étoit élevé jusqu'au rang de Colonel des Hussards, etoit un homme très immoral et méchant. Pendant le cordon soi-disant de peste que Frederic II. tira aux frontières de la Pologne, Seculi y avoit beaucoup pillé, volé des effets, enlevé des hommes, et des religieuses. En 1779 il s'était rendu coupable de bigamie. Non obstant tout cela, il étoit decoré de l'ordre du merite *Prussien.* C'est à ce barbare qu'en l'envoyant contre les incursions des Polonois, le Roi de Prusse donna pleinpouvoir de mort tout Polenois qu'il trouveroit armé pour la defense sacrée de sa patrie. Le monstre fit d'abord élever des potences, emprisonna plusieurs personnes ecclésiastiques et seculieres du premier rang, fit même surprendre dans leurs maisons des Dames sans armes, fit mener toutes ces malheureuses victimes sous une potence à Inowraclaw, et les tourmenta plusieurs heures par les frayeurs de la mort, avant de tirer de sa poche le pardon de leur allié, son Roi. Un pôt de chambre pour les dames s'écria ce bourreau lorsqu'enfin il ouvrit le pardon. Les

généreux Polonois prirent ensuite ce misérable, lui firent grace de la potence, et lui accorderent lorsqu'il mourut de ses blessures la sepulture due à un officier.

Elle a succombé cette brave nation, elle est anéantie par son alliance avec le Roi de Prusse, cent mille hommes vertueux et vaillans ont perdu la vie par la perfidie du cabinet Prussien et cinq cent mille familles ont perdu leur état, leurs proprietés leur tranquillité et leur sureté, tous ces hommes auprès des quels Lucchesini mendia en 1789 et 1790 l'alliance avec son maitre, sont sacrifiés à la vengeance Russe, languissent ou dans les prisons Russes, ou dans la misère en Siberie, ou errent loin de leurs possessions en Europe, cherchant un asyle contre la persecution qui les accompagne partout. Voilà comment l'alliance Prussienne est devenue le synonyme de la foi Punique, pour quoi le nom de Prussien est plus execrè en pologne que celui de Roberspierre en France.

L'histoire moderne connoit-elle une perfidie aussi atroce que celle ci contre un allié? Connoit-elle un exemple d'un traite-

ment aussi cruel, fait, à une nation respectable et paisible? L'Europe depuis qu'elle inventa la doctrine de son équilibre, depuis qu'elle forma des alliances pour garantir la tranquillité et la sureté générales, auroit-elle laissé impuni dans un autre siecle un crime de cette nature? Et après cet exemple infame et cruel, l'Europe peut-elle à la fin du dix huitieme siècle se vanter d'un droit des gens, d'un respect d'une inviolabilité des traités publics, de religion; de christianisme, de morale, de sentimens d'honneur et de honte, de justice et d'humanité?

Ah! qui seroit l'homme qui pourroit rapeller ces horreurs à sa memoire sans sentir l'indignation la plus profonde; elles blessent autant la sureté des états que le repos et la suretè de chaque individu.

Et avec ce gouvernement Punique qui n'a tenu parole à personne, Representans des François! avec ce gouvernemet qui vient de Vous montrer en Pologne, quelle est la maniere dont il traite ses alliés, Vous iriés Vous allier? Vous? Vous auriés la démence de croire qu'il Vous tiendra parole mieux qu'aux Polonois? Vous Vous croiriés

sûrs d'une aggression de la part des Prussiens, si l'allié de la Pologne signe cette paix? Vous Vous flatteriés, que la Prusse Vous sacrifiera un seul instan son alliance avec la Russie, dont dépend la conservation des provinces arrachèes à la Pologne? Vous croiriés que la Prusse Vous tiendra parole mieux qu'aux Anglois qui payèrent en consequence du dernier traité de subsides, au Roi de Prusse douze cent mille livrès sterlings pour rien? La France pourroit croire, que la Prusse ne sera pas toute prète à repasser du Coté des Anglois, le jour même où l'Anglèterre pourra forcer les Hollandois à reprendre le Stadthouder?

O quelle foible opinion l'Europe devroit-elle avoir des représentans de la nation françoise, si elle les voyoit aveuglés sur des véritès aussi frappantes?

Ou doit on croire que la France, le premier garant de la Pologne depuis la paix d'Olive, la France qui jamais ne s'est humiliée à souscrire au premier partage de la Pologne, cette ancienne alliée de la Porte, dont l'amitié lui est aujourd'hui plus importante que jamais, que la France,

pendant que Boissy-d'Anglas déclame si fortement et avec tant de vérité contre les injustices criantes de l'Angleterre, et contre les cruautés atroces de la Russie, signeroit par son alliance avec la Prusse l'anéantissement de son alliée la Pologne, qu'elle y signeroit même chaque oppression, et chaque démembrement futur de la France, qu'elle y signeroit le renversement du trône des Ottomans, qu'elle y abandonneroit à l'oppression le Danemarc et la Suede dont la sage neutralité lui a èté si utile, pendant cette guerre, qu'ellé rapprocherait elle même la Russie des frontières de l'Allemagne, qu'elle voudroit affoiblir même la barriere dont l'Empire Germanique servit toujours à la France et à tous les états de l'occident?

Oh que serait devenu le sens commun et qui pourroit encore négotier avec la France, si ses premierres démarches politiques étaient aussi extravagantes?

Résultats. Principes.

Boissy-d'Anglas a promis de faire dans son discours l'analyse des véritables in-

térêts de quelqu'unes des puissances coalisées. Qu'enat-il fait? Nous ne isons qu'en termes generaux.

que la Sardaigne, l'Espagne, la Prusse, l'Empire Romain, la Suede, le Danemarc, la Porte et les puissances maritimes doivent sortir de leur léthargie, qu'ils doivent enfin sentir qu'ils se sacrifient pour procurer à l'Angleterre l'empire des mers, à la Russie celui de l'Europe, et à l'Autriche le recouvrement des Paysbas?

Etait-ce la une découverte aussi importante et fertile pour qu'elle exigeat la publicatoin du discours? Mais qu'elle le soit! Les intérêts de ces puissances sont-ils éclairès par cette seule these? La Prusse ne répondra-t'elle pas: „ en verité je ne suis „ pas si folle de me sacrifier pour la Russie, „ ou l'Autriche ou l'Angleterre, je leur ai „ rendu des services assez foibles, je les „ leur ai rendus pour m'aggrandir, j'en „ suis asséz bien payé, maintenant que „ je vois que la France se fait jour, je „ pourrois bien passer de son coté, pourvû „ qu'elle protege et garantisse mes rapines „ en Pologne. "

Un avertissement général de ses dangers que sert-il à l'Empire germanique, si l'on n'en fait une exposition detaillée?

Il nous faut donc entrer dans le detail, si nos efforts doivent étre utiles. Pour ce but il nons faut chercher les resultats des faits rapportés. Il nous faut poser des principes inébranlables, sur les quels repose le bonheur de toute l'Europe, qui contiennent ses intérets collectifs, et ceux de ses états en particulier. Je commence par le Général, il doit précéder le particulier.

L'intérèt général de l'Europe.

L'Europe par un grand nombre d'alliances, qui lient des etats à d'autres états forme tacitement une république d'etats.

Depuis que la peur des incursions des Turcs a disparue par la tactique moderne, et par l'indolence des Sultans, on ne parle plus, d'un intérêt commun de la chretienneté. Mais d'autant plus de guerres furent faites, d'autant plus de traités conclus, pour conserver *léquilibre* de l'Europe.

Cet équilibre si nous en cherchons une définition, ne veut dire autre chose, si non

que toute l'Europe croyoit devoir empêcher, qu'un seul état ne devint assez prépondérant pour pouvoir opprimer d'autres états moins puissans, ou pour pouvoir s'arroger dans les affaires de l'Europe une voix toute-décisive, et sans appel.

Cet équilibre de l'Europe est prononcè tant de fois par ses Gouvernemens, qu'on ne peut pas hésiter, de le nommer une convention expresse, et une loi positive de l'Europe. Je dis positive, car le droit de nature ne défende nullepart un accroissement excessif d'un état par des accidens ou des événemens qui peuvent contenir des raisons justes de l'aggrandir, ou de réunir plusieurs états en un seul. La qualité positive de cette loi est mise hors de doute par deux autres raisons. Premièrement par sa composition si imparfaite, qu'elle a etè souvent appliquée sans son but, et négligée là ou son but en demandoit l'application; en second lieu par cela qu'elle a empèché des acquisition qui en elles mèmes étoient justes, et qu'elle en a aide d'autres qui sous tout autre rapport étoient injustes. Il s'en suit donc, que cette loi est élevèe au dessus d'autres lois,

non par le droit, mais par le besoin, et une volontè arbitraire; et qu'elle est dérivée immédiatement d'une loi supérieure. Cette loi supérieure est la conservation de la paix générale de l'Europe, dont on a dérivé la loi de l'équilibre de cette maniere. La paix universelle ayant èté souvent troublée et avec beaucoup de malheur, aucun état ne se conduisant selon les principes du droit, mais selon son intérèt particulier, il nous faut en attendant mieux trouver un moyen provisoire de suretè, il nous faut garantir la suretè partielle jusqu'à ce que nous soyons en état de bien fonder la sureté universelle. Pour défendre donc à chaque état individuel de s'elever en dictateur des autres, et de troubler par des violences la paix publique, il faut empècher, qu'aucun état individuel ne parvienne, à une puissance prépondérante, qui le porte à des violences. Cela ne peut ètre efectué qu'en affoiblissant les états, qui par leur puissance donnent de l'ombrage, en leur prohibant du moins de s'aggrandir, sans avoir égard à la justice ou injustice de leur acquisitions, parce qu'elles ne changent rien au danger

général. Pour ce but il faut que plusieurs états moindres, unissent leurs efforts pour résister à un état trop puissant. Cette réunion de plusieurs états pour un but commun demande des conventions, des alliances Ainsi se formèrent les confédérations de plusieurs états contre un autre, qui leur paroissoit dangereux, et qui par la, fut forcé de chercher pareillement de son coté des alliances, pour ne pas être affoibli et surmonté par celles, qui étoient dirigées contre lui. L'état qui concluait des alliances, pour soutenir un aggrandissement, ne trouvant que des alliés envieux de sa grandeur, devoit naturellement de son coté mettre quelque chose dans l'alliance, qui triomphat de cette envie, qu'il inspiroit. Voila l'origine des systèmes d'alliance, dans les quelles l'Europe s'est divisée depuis quelques siècles, et par les quels les états ont ajouté aux parties essentielles, qui composent leur force intérieure, une nouvelle espéce de puissance, qu'ils nomment fédérative, qui est l'ouvrage de leur industrie, qui repose d'avantage sur l'imagination, que sur la réalité, et qui méne plus souvent dans l'erreur, qu'elle ne donne un calcul certain.

C'est ces confédérations, qui doivent applanir l'inégalité naturelle des états, qui pour le but de la paix générale ajoutent de deux cotés des etats à des états, jusqu'a ce qu'il en resulte deux masses d'un poids égal.

Mais tous ces efforts bien intentionnés d'équilibre n'on jusqu'ici ni maintenu le repos public, ni garanti des états individuels de l'oppresion et du démembrement. Et sans en chercher les exemples dans l'histoire, une légère considération de la loi de l'équilibre prise dans ses bases, dans son application, et dans ses effets, nous convaincra, théoretiquement même, que c'est une loi insuffisante et mal choisie.

D'abord le calcul des forces d'un état, qui en fait la base, n'est pas une chose facile. Il n'y s'agit pas des seules forces intérieures et proprement telles. Ni la seule extention territoriale, ni le nombre de sa population, ni l'état de ses finances, objets calculables seulement en gros comme la chose l'exige, n'achévent pas l'estimation du poids d'un état dans l'équilibre. La mobilité de ses forces pour y atteindre, la fermeté de son concert avec ce but, la

sincérité, la fidélité, l'effort de son emploi pour cette fin, sont des objets plus difficiles à calculer et on n'y erre que par le trop. La loi de l'équilibre est donc incertaine.

En second lieu le souhait de chaque état individuel pour l'équilibre, comme nous venons de l'observer, est un remède contre le péril, on y attaque la faculté de nuire au lieu de la volonté, la loi de l'équilibre travaille contre celle-là, non contre celle-ci, tant donc qu'un état individuel ne croira pas que de l'aggrandissement d'un autre état il puisse résulter un tel changement dans l'équilibre, qui le menacerait lui d'un danger prochain ou éloigné, il sera indifférent aux craintes de ses alliés. La loi de l'équilibre ne permet donc pas d'y compter avec suretè.

Il peut y avoir troisiémement beaucoup de violences, qui ne gravitent pas sur l'équilibre de l'Europe, sur les quelles donc sa loi ne réagit pas non plus. Elle est donc insuffisante.

Mais si quatriémement elle se permet, d'empècher des acquisitions justes, uniquement parce qu'elles troublent l'équi-

libre, elle devient elle même une tyrannie, elle sême des haines impérissables, des germes de guerre. La loi dans ces cas suppose la presomption du crime, qui dans tous les autres est rejettée, la présomption qu'un état trop puissant employera sa puissance à la violence, à l'oppression des états plus foibles. Elle exerce cette tyrannie par paresse, pour ne pas se donner la peine de chercher après des changemens justes de l'équilibre, et des moyens pareillement justes pour le rétablir. C'est donc une loi fausse.

Cette loi de l'équilibre repose cinquiémement et entièrement sur la supposition, qu'il est possible de séparer tous les états de l'Europe en des masses également puissantes, qu'aucune de ces parties opposées ne puisse jamais réussir d'attirer à elle des membres de l'autre partie, et de l'opprimer ensuite. La loi se fie à la vaine présomption d'une jalousie éternelle entre les premières puissances. Mais cette présomption est encore arbitraire et fondée sur une erreur. Les premières puissances au lieu d'entretenir cette jalousie agiroient sans doute d'une maniere plus convenable à

leurs interêts, s'ils la finissoient par un partage de toute l'Europe. Ya-t-il de la contradiction à supposer, que les plus grandes puissances pourroient, au moins pour un certain terme et pour un seul but, mettre de cotè toutes leurs haines, et se liguer contre toutes les puissances foibles? Louis XIV. par exemple, s'il s'étoit entendu avec l'Autriche, l'Espagne, l'Angleterre, et la Suède encore, qui auroit pu les empècher de partager l'Europe? Le Couteau de Ravaillac détruisit un pareil projet, et le premier partage de la Pologne a fourni un exemple, d'un accord de puissances divisées par des jalousies, pour un partage commun. Justement par ce que les puissances co-partageantes s'arrachoient à différens systemes opposés d'alliance, afin de s'unir pour ce but, le partage fut exécuté, avant qu'il put se former un contre-systeme entre d'autres puissances divisées. Nous devons être moins étonnés de ce que ce partage aye réussi, que surpris que depuis longtems les premieres puissances de l'Europe dans leurs grands procès, qui ont couté tant de sang humain, n'ayent pas imaginè de vuider leurs querelles par la

spoliation plus commode et par le partage plus facile d'états moins puissans, qui n'avoient aucun intérèt à ces différends. Si on avoit fait cela depuis deux cent ans dans tous les cas, où on répandoit avec une injustice non moindre des fleuves de sang humain, l'Europe pourroit aujourd'hui être composée de huit états à peu près égaux et peutêtre même les réves d'une paix éternelle seraient ils déja remplis.

Sixièmement la loi de l'équilibre doit toujours se fier sur la promptitude constante des souverains à le maintenir. Or cette volonté générale des souverains est une chose sur la quelle on peut compter ou non, au premier cas on y pourroit fonder une loi plus naturelle et meilleure que celle de l'équilibre, et au second elle ne donne pas méme à celle-ci une base sure.

Cette loi est septiémement fragile dans son application. Car on ne l'oppose qu'à l'acquisition de provinces, et convenablement elle ne peut etre appliquée qu'à celle-ci. Pour etre concluante, elle doit donc supposer que l'équilibre n'est détruit que par l'extension des frontiéres. Mais la fausseté de cette supposition, la France

nous la prouve depuis vingt ans, qu'elle avoit perdu de son importance politique prépondérante par une mauvaise administration ; plus anciennement et plus fortement la Russie nous la prouve, qui avec toute son énorme étendue qui surpasse celle de tous les états existans et passés, est moins puissante que l'Autriche ou la France quoique chacun de ses états n'aye pas la trentième partie de l'étendue de la Russie.

Si l'Impératrice actuelle de Russie en épargnant la masse de ses sujets, et en y joignant une bonne économie politique avoit employé depuis les trente deux ans de son regne à la culture et civilisation de ses états, à lencouragement de l'agriculture, aux manufactures et au commerce intérieur, les grands et immenses tresors, que lui coutent les guerres de la Turquie et l'oppression de la Pologne, la Russie pourroit avoir aujourd'hui le triple de sa population actuelle, et le décuple de sa richesse nationale ; la Turquie et la Pologne au lieu de lui couter de l'argent, auroient enrichi la Russie par un commerce amical, et la Russie seroit aujourd'hui beaucoup

plus puissante, qu'elle ne le deviendra jamais par la conquête d'un plus grand nombre de Pologne et de Taurides. Et sur cet enorme accroissement de puissance de la Russie, la loi de l'équilibre ne peut influer nullement, elle est donc une loi insuffisante, et si en dernier lieu elle devoit être appliquée même à cette espèce d'augmentation de puissance, et qu'elle dût fournir un prétexte de l'empècher, à cause de la crainte de cette puissance agrandie, la loi deviendroit elle même par là un principe d'enfraction de la paix, un principe de dévastation même, conséquemment c'est une loi erronnée sous tous les rapports.

Je me dispenserai donc d'avoir égard à la conservation de l'équilibre, dans ce que je vais déduir sur l'interêt jénéral de l'Europe.

L'Europe en quoi fait-elle un tout, un ensemble, une république collective, qui pourroit avoir un intérêt général et collectif? la question demande un examen ultérieur, je le dériverai de principes très faciles et très connus.

L'intérêt d'un état résulte de ses desirs, qui sont subordonnés à son but.

Le premier j'ose dire, le seul but de chaque état est la sureté.

Cette sureté ainsi envisagée est la certitude de l'homme de jouir dans l'état sans trouble de tous les *droits du citoyen*. Chaque perturbation des droits de citoyen est une aggression, et chaque appréhension vraisemblable d'une aggression, est une non-sureté. Je ne parle que des droits du citoyen, je ne parle pas des droits de l'homme, car je suis d'avis qu'on embrouille, absolument la théorie, quand dans la société civile on prétend de faire valoir des droits de l'homme, comme tels. L'homme n'est homme qu'avant son entrée dans l'état, si tot qu'il s'y trouve, il s'appelle citoyen. Par cela je ne nie pas, qu'il n'y aye des droits de l'homme inaliénables, mais tous ces droits, qui consequemment même par l'entrée dans l'état ne peuvent pas être aliénés, la loi fondamentale de l'état doit les énumerer pour éviter toute dénomination arbitraire et toute méprise ; elle doit les confirmer, et par cette promulgation ils deviennent droits de citoyen. J'accorde, que toute simplification des machines de gouvernement qui jusqu'ici étoient trop

composées, qu'en conséquence aussi la plus ample réception des droits de l'homme parmi les droits du citoyen, peut devenir un avantage de la societé, mais je m'oppose à un enbrouillement de la théorie, qui dans une science aussi importante ne peut jamais être définie trop scrupuleusement. Les attaques contre les droits du Citoyen peuvent venir de l'intérieur de l'état, ou du dehors. Delà la distinction de la sureté en intérieure et extérieure.

L'expression de l'intérêt de l'état selon l'usage, contient tout ce qui a rapport à la sureté extérieure d'un état, et ce qui regarde l'intérieur, est compris sous celle du salut public.

Quand plusieurs états s'unissent en une ligue d'états, cette même sûreté, partagée en ses deux branches l'extérieure et l'intérieure, reste toujours le but principal de l'union. Les états sont des membres, et pour ainsi dire des citoyens d'une telle union, comme les pêres de famille le sont dans les états individuels. Dans ces unions d'états il ne peut plus être question des droits du citoyen, mais il y s'agit des droits des états; et comme dans les états indivi-

duels la loi fondamentale, la constitution change les droits de l'homme en droits de citoyen, de même la constitution d'une union d'états doit aussi décider avec clarté et certitude, quels droits de citoyen, à l'entrée d'un état dans l'union sont inaliénables, et par la doivent devenir de droits de citoyen qu'ils étoient, droits de membres d'union.

Or les unions d'états, prises de nouveau collectivement pour des états; peuvent sous ce nom collectif entrer dans des confédérations d'états plus grandes, mais les regles seront toujours les mêmes, et je puis me dispenser de poursuivre plus loin cette échelle de sociétès, comme j'ai évité aussi tantot par la même raison de faire mention de la reunion sous ordonnée des pères de famille dans des communes, et des droits de communauté.

A coté des droits, et en opposition d'eux se trouvent par tout les devoirs. Il y a des devoirs de l'homme comme il y a des droits de l'homme, et il y a dans l'état primitif de l'homme, avant qu'il entre dans la société civile, au moins *un* devoir pour lui.

La liberté est ce qui reste à l'homme dans son état soit social soit antérieur à la societè, du libre arbitrè, après toutefois en avoir abstrait son devoir. Un Mathématicien diroit très justement, que la liberté est la *différénce* entre la volonté arbitraire et le devoir, qu'elle est *l'excès* de la volonté arbitraire sur le devoir, et que le devoir est le *complément* de la liberté à la volonté arbitraire.

La notion d'aliénabilité n'est pas applicable au devoir, mais celle d'exception et de la faculté d'obtenir la dispense.

En entrant dans la société civile on change la liberté naturelle, contre la liberté civile plus bornée; généralement chaque entrèe dans une sociétè cause une limitation de la liberté antérieure par les devoirs que la societè impose. Chaque entrée dans une sociètè deminue la somme de liberté, et augmente la somme des devoirs.

Le but de chaque société demande des dépenses et du travail, en conséquence une repartition des charges et travaux de la société. L'entrèe dans chaque societè coutera donc des sacrifices; des sacrifices de droits, de propriété, de liberté.

Tout cela peut être appliqué, quand des états entrent dans des fédérations d'états. Il leur faut y sacrifier de leurs droits politiques anterieurs; il leur faut s'y soumettre à des restrictions de leur liberté politique antérieure; il leur faut contribuer aux charges et aux travaux de la fédération; ils augmentent leurs devoirs, par ceux de la fédération. On bavarde et bavarde, on écrit, on fait des démonstrations d'une république Européenne, d'un intérêt général de l'Europe sans jamais examiner préalablement, ce qu'il doit en couter à un état, d'acquerir le droit de se compter pour une partie de l'Europe politique.

Les sociétés, selon qu'elles sont dirigèes vers un but temporaire, ou permanent, se divisent par rapport à la durée en societès temporaires et permanentes.

Toutes les conventions humaines se font ou expressément, de bouche et par écrit, ou tacitement. Un contràt tacite cherche ses regles dans la théorie du droit commun, dans des usages, généralement dans des sources, difficiles à decouvrir, et qui lorsqu'on les a trouvées, sont encore soumises à l'épreuve de la raison, et souvent aux

disputes des théoreticiens. Les contrâts exprès portent leurs regles toujours avec eux; dans les contrâts verbals ces regles sont conservèes par la conscience et la mémoire, et ce n'est que dans les contrâts écrits, que ces regles gagnent une preuve durable. Les meilleurs contrâts, quant à la forme, sont donc ceux qui se fondent sur des regles expresses, complètes, et écrites, et la forme la plus mal-adroite des contrâts est la convention tacite, elle n'est que l'effet du hasard, ou de la force, ou de la crainte, ou de la déception.

Ce serait une grande démence, quand une societè se proposeroit un but, dont l'accomplissement demanderoit un long terme, et qu'elle voulut donner au contrâts social une durèe plus courte, que le but la demande nécessairement. Que diroit-on de deux négocians d'Archangel qui contracteroient entre eux pour *six mois* une societé de commerce pour la Chine?

Autant ces axiomes et ces theses sont connus et trivials, autant leur application doit être intéressante. Ce n'est que de ces théorêmes qu'on peut dériver ce que c'est que le repos général, la suretè et liberté,

l'intérêt général de l'Europe, mots qu'on ne trouve pas moins fréquemment dans les négociations politiques Européennes, que la doctrine de l'équilibre, que nous venons de rejetter. Ce n'est que par les théorêmes ci-exposés qu'on peut expliquer ce que c'est que de considerer l'Europe non seulement comme une partie géographique de notre globe, mais aussi comme un grand corps politique, cohérent et existant séparément.

Je ne vais pas écrire un système, mais un essai, les lecteurs, auxquels je m'addresse, ne prétendront donc pas à une exposition complette de doctrines aussi importantes, mais ils voudront se contenter d'en trouver présentés ici, les principes les plus frappans, et qui intéressent principalement dans le moment actuel. Ils voudront aussi pardonner au vieux Syrach, quand il en exprimera plusieurs par des sentences, ils sçauront bien que les vieillards et particulierement les Syrach ont l'habitude d'être sententieux.

Toutes les vérités fécondes sont simples et faciles ; à cause de cela les principes communs, que je viens d'avancer, suffiront pour constater les grandes vérités que je

vais énoncer sans démonstration, pour ceux qui voudront en faire l'épreuve.

1. L'Europe considerèe comme un tout, comme une grande fédération d'états, démande dabord une décision de la question: Qu'est ce que c'est que l'Europe? La Russie, la seule propriétaire des limites de l'Europe vers l'Orient, a dernierement tiré une frontiere entre l'Europe et l'Asie. Mais il n'est pas question ici de cette décision géographique et stérile.

La Porte possède une grande et belle partie de l'Europe. La Russie même; quand on lui aura repris la Pologne, restera en Possession dans cette partie du monde d'un pays très grand et généralement très fertile. Mais l'un et l'autre empire par leurs possesions plus grandes en Asie sont plutôt du nombres des puissances Asiatiques que des Européennes. Aussi l'intérêt général de l'Europe fut-il autrefois bien opposè à celui des Turcs, mais jamais en parlant de l'Europe dans les négociations politiques, on n'y comprit les Turcs. Et qui pensait dans le siecle passè aux Moscowites, quand il prononçait l'Europe? La Russie s'est intruse depuis le siecle présent dans les con-

fédérations de l'Europe, et la Porte quoiqu'on l'engage et cherche à l'entrainer depuis cent ans dans cette grande république, n'y peut pas trouver de gout.

2. Non obstant cette qualité douteuse de la Russie et de la Porte, l'Europe se soucie aussi peu des querelles de la Russie avec les Mongoles, les Perses, et les Chinois, que des guerres de la Porte en Albanie, en Arabie et en Egypte, quoique toutes ces rixes par des secousses indirectes peuvent influer sur l'Europe. — Nous trouvons donc ici une frontiere de l'intérêt de l'Europe, une frontiére de la republique Européenne. La frontiére politique de l'Europe va donc jusqu'à la Russie et à la Turquie. Ni l'une ni l'autre de ces puissances n'est plus comprise dans la république Européenne. Tous leurs aggrandissemens vers l'Ouest son des démembremens de l'Europe. Ces deux puissances sont voisines de l'Europe, avec les quelles l'Europe entiere collective seulement, et non jamais un état individuel de l'Europe sans la permission de l'Europe collective devrait faire des alliances défensives et offensives.

3. L'homme cherches s'uretè, quand de son état primitif il entre dans la société civile ; Un état cherche suretè, quand il s'unit avec d'autres états, la suretè doit donc pareillement être le but, quand les empires de l'Europe s'unissent dans une grande republique du monde.

4. Cette suretè de l'Europe collective se divise pareillement dans l'extérieure et l'intérieure. Celle là est troublée par des irruptions qui viennent des autres parties du monde, celle-ci par les querelles des états Européennes entre eux.

5. Depuis cent ans nous trouvons dans les négociations Européennes que la navigation libre des mers fait un fréquent objet de prétention universelle, de dispute et de guerre même. Nous trouvons à cotè des alliances défensives et offensives, des traités de commerce et de navigation. Les traités de commerce sont dans la grande république Européenne, ce que sont dans un état individuel, les contrâts de bail ou de vente entre les citoyens, ils peuvent recevoir dans les loix universelles et fondamentales de l'Europe des reglès, mais leur dètail appartient à ces droits politques,

que les états transportent de leur condition isolèe dans la cosmo-fédération Européenne. Les traités de navigation, concernent ou la navigation des mers mediterranées ou celle de l'ocean. Ceux-là sont encore des traités particuliers d'états individuels, car les mers mediterranées peuvent être partagées par les propriétaires des rivages, comme un étang poissoneux peut l'être par les propriétaires des bien-fonds, leur entrée est un détroit qui peut être fermé. Mais l'océan n'est pas assujetti à une répartion et à etre fermé, il est aux états ce qu'à des bourgeois d'une ville est un pâturage des communes. Par là l'océan devient un objet du droit fondamental de l'Europe, mais les regles, qu'il en reçoit, sont encore des lois intérieures de la cosmo-féderation. Alors seulement quand d'autres parties du monde voudroient s'arroger plus que le co-usage de ce bien commun de l'univers, le droit de l'Europe au co-usufruit et la protection de ce droit, deviendroient un objet de suretè extérieure. Et comme il est permis à une commune individuelle de faire le commerce dans les pays étrangers, mais non pas de faire avec un gouverne-

ment étranger des pactes d'assujettissement, pareillement un etat, membre de la grande fédération Européenne pourra bien à l'inscu du reste de l'Europe faire dans les autres parties du monde des traités de commerce, mais jamais d'alliances défensives ou offensives.

6. La suretè extérieure de l'Europe à cause de sa qualité péninsulaire, ne peut ètre troublèe du cotè de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie méridionale et orientale, que par des flottes. Contre cette aggression elle doit ètre defenduë par ses puissances maritimes. L'Europe connoit les malheurs, que les Portugais, les Espagnols, les Anglois, les Hollandois ont versè sur les autres parties du monde; l'Europe doit donc apprécier, son grand intéret à maintenir la préponderance de ces puissances maritimes sur celles des autres parties du globe plus vastes et plus riches, et que l'Europe ne doute pas, que le jour viendra, où toutes les puissances maritimes de l'Europe, unies, auront à combattre les puissances maritimes Américaines et Africaines!

7. La suretè extérieure de l'Europe peut du coté de l'Asiè occidentale ètre troublée par la Russie et la Porte, elle l'a ètè de ce cotè-là déjà très douloureusement au siecle passé par les Turcs, et dans ce siecle-ci par les Russes. Ces deux Empires Asiatiques contiennent des germes non développés d'une puissance qui menace toute l'Europe d'un bouleversement. Tous les deux ont l'avantage sur l'Europe collective, de pouvoir l'attaquer toujours en flanc, de renverser un état aprés l'autre, de renverser l'un sur l'autre, sans jamais être dans la nècessité d'attaquer l'Europe en front. L'intérêt commun de l'Europe est de ne jamais perdre de vuë ce danger éminent, de mettre de coté toutes ses querelles intérieures, et de faire cause commune, si tôt que ses voisins Asiatiques se permettent la moindre violence contre la frontière orientale de l'Europe. L'Europe mérite l'esclavage et toutes les calamitès imaginables, si elle oublie cette grande vérité un seul jour.

8. Arrètons-nous encore un instant à cet objet important, et faisons une comparaison de ces deux voisins dangereux

de l'Europe. Quel sera le résultat de cette comparaison? D'abord nous observons, en comparant les Russes aux Turcs, que les Russes en sont les moins civilisés. Il est bien vrai que leur religion est une branche de religion chrétienne, que leurs armées ont la tactique Européenne, qu'on pousse à Petersbourg les sciences dans les serres comme les pommiers et les pruniers, mais tout cela ne répand pas l'humanité entre les Russes. Dans celle-ci ils se trouvens de plusieurs dégrés au dessous des Turcs.

Nous observons ensuite, que la Porte est le plus puissant de ces deux empires; quand la Russie sur une étenduë, de trois cent et vingt mille milles quarrèes compte à peu près vingt deux millions d'habitans, il faut compter le territoire de la Porte à cinquante mille milles quarrées, et sa population au delà de soixante et dix millions. La Porte compte donc sur un sixiéme de l'etenduë de la Russie trois fois autant d'hommes. Par cette comparaison on voit déjà, que la Russie ne peut pas même proportionellement soustraire à l'agriculture, à la suretè, et l'administra-

tion intérieures autant de bras, que la Porte; qu'elle ne peut donc pas mettre en campagne le tiers des armèes Turque. Mais cette proportion est encore plus au désavantage de la Russie par ce que, la Russie, en décomptant sa frontiere septentrionale de Sibérie, où elle ne peut ètre attaquée que par des ours, doit toujours défendre une ligne de frontiéres qui comprend au delà de quatre mille milles, et dont il y en a dix huit cent milles de frontières continentales. Combien la Russie ne se montre-t'elle pas foible dans ces calculs? Si la Porte employoit une seule fois contre la Russie la mème activité, que celle-ci a toujours mise en jeu contre la Porte en Egypte, en Grèce, et en Asie; si la Porte dans sa premiere guerre achetoit des diversions au Nord de la Suède et du Danemarc, au Sud des peuples de l'Asie; si elle payoit en mème tems des révoltes dans l'intérieur de la Russie dont les étincelles ne manquent pas; si enfin elle adoptoit la tactique Européenne, et si elle exécutoit tout cela avant que la Russie ne s'affermit en Pologne, on pourroit suppôser avec certitude, que la Russie ne

pourroit pas soutenir trois campagne, et que ce Colosse tomberoit sans écraser aucun état. Car dans une telle aggression de plusieurs cotès de l'extérieur, et de l'intérieur à la fois, la Russie auroit à garder ses trois cent mille milles quarrèes dans l'intérieur au moins avec deux cent mille hommes, et comment pourroit-elle dêfendre ses quatre mille milles de frontières, ou la moitié seulement; si l'autre restoit en paix, avec moins de quatre cent mille hommes; qu'elle seroit forcée de diviser pour le moins en huit armées, sans ètre en force dans aucun endroit, et où a-t'elle l'argent pour entretenir des armées si nombreuses pendant deux ans?

Car à la foiblesse d'éxtension de la Russie, il faut ajouter, que la Porte est riche, qu'elle ne connoit pas l'art Europeén de s'endetter, et que la Russie au contraire, sans compter les billets de banque qui circulent, et sont une veritable dette de l'etat, intérieure et bien accablante et sans compter les dettes du cabinet de l'Impératrice, doit au dela de soixante millions de Roubles dans l'étranger, dont l'intérêt payable annuellement est bien onéreux pour un pays aussi pauvre d'argent.

Il faut encore mettre en ligne de compte le poids de l'opinion publique, que la Porte est bien quelquefois tournée en ridicule en Europe avec beaucoup de legereté, qu'on la censure, mais qu'elle ne s'est pas attirée la méfiance, et l'appréhension générale de l'Europe.

Sans révoquer donc en doute, que l'Europe doit se hater, de prescrire à la Russie des limites, de mettre une séparation éternelle entre la Russie et l'Europe de d'exclure tellement la Russie de toute intervention dans les affaires de l'Europe, je ne puis pourtant pas passer sous silence le second danger extérieur de l'Europe. La Russie forcera par ses projets sans bornes, bien tót la Porte de rectifier la seule foiblesse qu'elle a envers la Russie, sa tactique. Cet événement, à quelle époque qu'il se fasse, sera de la plus grande conséquence pour l'Europe, attirera de nouveau toute l'attention de l'Europe sur les Turcs. Rien ne peut tranquilliser l'Europe contre cette sollicitude très pressante, que le rétablissement de la Pologne, et principalement l'applanissement de toutes les disputes entre l'Autriche et

la Porte, et une assimilation de leurs intérèts.

Si on me répondoit, qu'il y avoit encore loin jusqu'à ce que les Turcs devinssent si dangereux, que toute leur constitution, leurs moeurs, leur religion, leur inclination à la voluptè, les empèche de se former à la maniere Européenne, je regarderais cette objection comme peu importante. Le Demibarbare Pierre I., qui surement a donnè à son empire une direction toute fausse, quelle secousse, et quel branle n'a t-il pas donné à la politique de l'Europe, et avec quelle rapiditè le fit-il? Entre soixante et dix millions d'hommes il y en aura pour sûr, chaque jour plusieurs qui le surpasseront de beaucoup, il peut s'y trouver peut ètre plus d'un Charlemagne, et quel petit hazard ne peut pas placer un homme de tant de génie et aussi entreprenant sur le trône de Constantinople? Qui pourra douter, qu'il n'y aye entre les nations soumises au sceptre de la Porte, plusieurs, des quelles on peut faire en vingt ans plus que de tous les Russes en deux cent? La derniere guerre a prouvé suffisamment la bravoure

des soldats Turcs; une tête née pour être Général, qui d'ailleurs n'est pas si rare quand on scait la chercher comme en France, peut créer en cinq à six ans, peutêtre dans un terme moindre à l'aide d'officiers européens qui ne lui manqueront pas, des armées redoutables, sans toucher aux moeurs orientales ni à la religion.

Que l'Europe n'oublie donc jamais dans ses systêmes politiques, quelle puissance intérieure non développée la Porte possède, que cette puissance peut être développée tous les jours, et qu'alors la sureté de l'Europe dépend de l'activitè de la puissance Autrichienne, et du rétablissement de la Pologne.

9. La suretè intérieure de l'Europe, est la sureté d'un état envers l'autre, elle s'appelle donc, quand il s'agit de l'Europe collective, salut public, et quand on parle de quelque état Européen individuel, sa suretè extérieure. Elle demande qu'aucun état ne veuille ni ne puisse exercer des violences contre l'autre. Dans la société civile les lois et les juges ont effectué, que le brigand n'est qu'une exception. Dans

la grande societè des ésats Européens nous trouvons le contraire, la justice y fait l'exception, et ce fut cette triste expérience, qui produisit la loi mal imaginée de l'équilibre, dont nous avons assez parlè plus haut.

Les grandes guerres, les guerres entre les premieres puissances de l'Europe, donnent d'une double maniere l'occasion d'avancer la suretè intérieure de l'Europe. Premièrement parce qu'elle font découvrir les souhaits secrets des états individuels, les projets de leurs cabinets, sans la connoissance des quels on ne peut pas penser à les accorder entre eux. En second lieu, qu'elles ébranlent la position politique des états, et qu'elles amenent de grandes négociations, qui, si elles sont menées par des amis de l'humanité et des hommes instruits, peuvent chaque fois avancer la cosmo - république d'Europe d'un pas, vers son grand but de la paix éternelle.

10. Toute la constitution générale de l'Europe n'est qu'un Chaos, par ce qu'elle n'est qu'un contrat *tacite* très obscur, qui à toutes les sources, que j'assignais plus haut en parlant generalement, aux con-

ventions tacites, les progrès de l'Europe en culture et humanitè comme accident, les invasions des Turcs en Europe comme crainte et besoin, enfin les intrigues des cabinets comme déception.

11. Justement parce que les traces d'une Cosmofédération Européenne ne sont que des traces d'une sociétè tacite, ses règles sont si difficiles à trouver, et le droit des gens Européen qui s'efforce de les ramasser, ne peut en obtenir la promulgation, pas même de ses axiomes les plus indubitables, et qui longtems déjà dans le détail sont reconnus expressément par tous les états. Par là ce droit des gens étoit sans effet contre l'anéantissemen de la sanction pragmatique de Charles VI. contre les démembremens de la Pologne et contre le projet d'affamer la France.

12. Chaque pas que l'Europe fait de ce contràt tacite, vers un contràt exprès et écrit, est un progrès de l'Europe dans sa suretè intérieure, dans son salut, dans l'affermissement de la paix générale.

13. Par ces progrès il sortira du droit des gens, projetté jusqu'ici par des savans, une *constitution générale de l'Europe.* Les

amis de l'hummanité doivent séparément, et sans cesse, chaqu'un dans l'espace de son activitè travailler à ce grand ouvrage, mais il n'y a que l'accord de quelques unes des premières puissances de l'Europe, qui puisse donner de la suite à ces travaux pour le bonheur de tous les états.

14. Une constitution de l'Europe! seroit-elle une chose aussi difficile et compliquée, qu'on dût désespérer de la voir réussir de si tôt?

Sa premiere loi, qu'aucun état ne doit exercer des violences contre l'autre; que celui qui en exerce, perdra toute la protection de la grande fédération Européenne, qu'il sera censè un ennemi commun de tous les états, ne serait elle pas juste et péremptoire?

Une loi, qui déclarerait les souverains infideles à leurs engagemens; pour toute leur vie incapables de faire des traitès, qui declarerait d'abord à l'occasion de leur premiére perfidie nuls tous les traitès subsistans avec eux, ne seroit-elle pas indubitablement juste et conforme au but; La Prusse n'a reçu de la Pologne, par les traités de Welau et d'Olive, la souverainetè

de la Prusse orientale, et par un diplome de 1766 le titre de Roi, que sous la condition expresse, de ne jamais faire de prétentions à la charge de la Pologne. La Pologne n'auroit-elle pas aujourd'hui un droit indubitable de reprendre la souveraineté, et le titre royal de la Prusse?

Une loi qui disposerait sur le droit commun aux Océans, aux mers, aux rivières pourroit-elle ètre douteuse?

Une loi qui dêfendrait pour toujours, à chaque grand état, qui aura une fois avoué d'etre satisfait dans tous ses souhaits, de transgresser ses frontiéres, qui lui defendait de s'incorporer dorènavant le moindre état, une telle loi ne serait elle pas à désirer pour tous les amis de l'humanité?

Une autre loi, qui permettroit à des petits états de s'unir *en des occasions convenables et paisiblemens* avec d'autres petits états dans un corps politique, ou dans un seul empire, qui permettroit, de le faire par exemple à l'extinction d'une famille de souverains, peut elle subir des objections? et ne seroit-il pas plus sage de décidèr d'avance par une constitution

de l'Europe, quelles unions d'états doivent être permises, ou défenduës, que d'abandonner un intérêt aussi important, au caprice d'un moribond dans des testamens, ou aux intrigues de familles dans les mariages, ou aux alliances surannées de confraternitè et succession réciproque, ou bien au conflit de toutes ces dispositions, et aux guerre qui en sont les suites inévitables?

Et de telles lois, qui sans aucun doute pourroient être reçuës dans la constitution générale de l'Europe, il y en à encore un bon nombre. Et pourvû que quelques unes, une seule au moins, la plus indubitable de toutes les lois de cette constitution, en reçut la promulgation, l'Europe auroit déjà gagné un grand pas. Le premier entraine tous les autres après lui. Et seroit-il donc si difficile de réunir par cette législation d'un coté tous les gouvernemens qui aimeroient la justice et la paix, de les porter à abandonner ceux qui aiment le brigandage, d'effectuer qu'ils se rangent en législateurs sublimès d'un coté, et qu'ils laissent les autres comme des criminels accusés de l'autre?

15. Comme il y a des droits de l'homme, que l'homme ne peut pas aliénèr, même en entrant dans la société civile, comme il y a des droits de citoyen que les peuples ne peuvent pas aliéner quand ils entrent dans des fédérations politiques, ainsi il y a aussi des droits inaliénables d'etats, qui ne peuveut pas être sacrifiés par l'assemblage des états dans une grande féderation du monde.

16. Ces droits inaliénables ont tous la même source, ils la tirent des droits inaliénables d'homme et de citoyen; ils sont donc tous compatibles, ils ne peuvent pas même contenir un principe d'incompatibilité.

17. Mais il y a aussi des droits d'état comme il y a des droits de l'homme qui peuvent être aliénès, dont il en faut sacrifier quelques unes en entrant dans la société plus grande.

18. Ces sacrifices restreignent la liberté politique, que les états avoient antérieurement hors de la cosmofédération.

19. Ce que chaque état dans cette grande fédération doit conserver de ses droit antérieurs aliénables, il doit pouvoir l'ex-

ercer en même tems avec ce que d'autres états dans cette fédération y conservent de pareils droits.

20. Tous ces droits des états individuels doivent donc être compatibles dans la grande fédération, et il est une démarche préparatoire de la constitution générale de l'Europe, de rendre compatible ce qui dans la grande fédération n'est pas compatible entre les droits que les états individuels s'arrogent.

21. Pour rendre compatibles tous ces droits aliénables des états, il faut en avoir une connoissance exacte, il faut s'avoir quels sont les droits aliénables, auxquels les états existans prétendent, il faut avoir une régle qui décide leur justice, et des médiateurs sages, qui avec zêle, et ardeur, et par la voye de l'accord amiable sachent effectuer, la renonciation expresse des prétentions manifestement injustes, et le rachat amical des collisions entre les prétentions également justes.

22. Les prétentions actuelles des états de l'Europe sont infinies, et heurtent partout l'une contre l'autre. Je passe la Russie qui n'a pas assez de provinces vui-

des d'hommes, qui manque d'isles, qui a un besoin pressant de la Corse, de Corfou, de Candie et de l'isle de Chipre. Je passe la Russie parce que je ne la compte pas, entre les puissances de l'Europe. La Suède souhaite d'éloigner la Russie de ses frontiéres, de reconquerir les provinces qui lui sont arrachées. La Pologne crie pour recouvrer sa liberté, son indépendance, et ses pays depuis le Dnieper jusqu'à la Baltique. La Prusse peut démontrer, que la Courlande, la Sémigalle, la Livonie et l'Esthonie sont des parties détachées de la Prusse, que *Po-Russia*, veul dire *près de la Russie* et que jadis au tems de ce négociant Italien, qui par un naufrage fut jetté en Prusse, et qui devint le premier roi des Prussiens, parce qu'il leur apprit à faire du feu, la Prusse s'étendoit au dela de la Vistule jusqu'a Kiovie, comme aussi que l'Allemagne septentrionale depuis Wollin jusqu'à Emden, ou bien jusqu'à Rotterdam, s'appelloit jadis *Po-morze*, c'est à dire *près de la mer*, et qu'elle appartenoit à la Po-meranie. L'Autriche souhaite d'échanger ses Paysbas contre une province mieux située, elle désire d'avoir des Ports,

qui ne soient pas si éloignès du centre de ses états qu'Ostende. La France désire s'incorporer la Savoye et les provinces jusqu'au Rhin. L'Angleterre non moins modeste, veut seule garder toutes les colonies et empires dans les deux Indes. De cette maniere chaque grand et petit état a ses souhaits, jusqu'au Langrave de Hesse-Cassel, qui offre pour le neuviéme bonnet électoral ses droits sur le Comtè de Schauenbourg, quarante mille paysans Hessois, et deux millions de bons écus, et qui le cherche jusqu'à Petersbourg.

Tant que ce mécontentement de tous les états avec ce qu'ils ont, continue; comment se flatter que cette guerre secrette de leurs desirs n'éclate pas dans une guerre d'armes? Il faut donc vuider toutes ces prétentions réciproques, avant que de penser à une paix stable de l'Europe. Leur arrangement est, ce qui dans un état bien gouvernè est la séparation des limites des possessions particulieres.

23. La loi: Faites ce que Vous voulés qu'on Vous fasse, est la meilleure regle provisoire, que nous ayons, mais elle n'est pas suffisante pour finir ces querelles. Il

faut ici des sacrifices de propriétès et de droits pour parvenir à une demarcation sûre.

24. Les limites naturelles des états sont ce que les portes des maisons et les murs des jardins sont dans une ville. Une bonne police ordonne aux bourgeois de férmer leurs maison pendant la nuit.

25. Les états se gardent bien, de prononcer les prétentions injustes, avant l'exécution. Ce sont les vrais secrets de Cabinet. Le cabinet de Berlin nous fournit toujours des exemples quand nous regardons autour nous pour en trouver à nos réflexions. — Ce cabinet déclare publiquement, qu'il ne demande rien de l'Allemagne, et en même tems il fait représenter au St. Pere à Rome, qu'il y a en Allemagne de petites principautés ecclésiastiques, trop voisines du foyer de la Revolution Françoise et trop foibles, pour déraciner les maximes dangereuses pour le repos de la societé civile, qui s'y étoient propagées avec excés, et qu'il n'y avoit pas d'autre moyen que de les séculariser et de les supprimer. Un an avant le second partage de la Pologne, le Roi de Prusse écrivit qu'on insultoit son

caractère personel quand on ébruitoit qu'il prétendoit au moindre sacrifice de la Pologne. Aussi les déductiont de ce, que veut signifier proprement *Po-Russia* et *Pomorze* ne seront publièes que lors de la guerre prochaine des Turcs.

26. Les états trop étendus ne peuvent pas être gouvernés sans despotisme. La Russie, la Chine, la Turquie en sont les preuves. La théorie de leur administration en fournit la démonstration.

27. Les petits états impuissans sont contraints de garder le silence sur leurs prétentions les plus justes jusqu'au moment favorable, de peur de choquer les plus puissants, et de provoquer leurs vengeances.

28. Les petits états son fastidieux dans l'arrangement intérieur de la grande fédération Européenne. Ils cherchent leur sureté comme les femmes sans défense, qui employent de la coquetterie pour s'assurer de la discretion du sexe plus fort.

29. Les estropiès, les boiteux, les aveugles n'entrent pas dans la société des hommes guerriers. Qui ne peut pas se défendre lui-même à besoin d'un protecteur.

30. Selon la saine raison la protection doit être récompensée comme une charge, jusqu'ici on la récompensa souvent par le bavardage de l'équilibre, et les états puissants supporterent la charge de la protection des foibles, comme une punition juste de leurs jalousies, et de leur mépris des principes.

31. La foiblesse passagère de la Suede, a rendu pendant beaucoup d'annèes la France tributaire de la Suede. Des subsides, et des tributs ne sont que des distinctions d'honneur.

32. Quand tous les grands états seront bien administrés, il s'en suivra naturellement, que les petits états souhaiteront de profiter de la plus grande suretè des grands états. Lorsque le despotisme Prussien l'annèe passèe fit les premiers essais de s'enraciner à Hambourg, on entendit des braves Hambourgeois s'épancher, qu'ils préféreroient de s'incorporer aux états du Dannemarc, que de s'exposer aux violences de la Prusse. Ceci étoit un effet de la confiance qu'inspire l'éxcellente administration actuelle du Dannemarc.

33. Généralement il est préférable d'être protecteur que protégé. Il est plus avantageux de s'incorporer à un etat puissant bien administré, que de chercher sa protection. Le coeur de l'homme jouit d'appartenir à une grande nation. L'espagnol tant quil s'entend appeller, sent que beaucoup plus de bras sont prêts à épouser sa défense, que celle d'un Lucquois.

34. Chaque société civile est une société éternelle. La grande fédération de l'Europe doit l'être pareillement.

35. Cette considération échappe entièrement aux diplomates de notre siecle. Ils se conduissent comme ces extravagans d'Archangel, qui pour faire le commerce de la Chine, s'associent pour six mois. La vie de l'homme dure soixante et dix, à quatrevingts ans, mais celle d'un état mille à quinzecent ans. Quand jusqu'ici peu d'états parvenoient à cet age, la raison en étoit, ou qu'ils se tuoient eux mêmes par une mauvaise diète, ou qu'ils se faisoient tuér par des médecins insensés, ainsi que la moitié du genre humain périt avant d'atteindre l'age de dixsept ans. Et comment les états peuvent ils se conserver, quand

leurs conducteurs ne savent pas inventer des systêmes qui, quoiqu'ils demandent des siecles pour être exécutés, puissent durer et rester stables et fermes quelques mille d'années. Comment les états peuvent ils avoir de la durée, quand on en change tous les dix ans le systême? Quand l'Angleterre fait aujourd'hui une alliance avec l'Autriche contre la Prusse, et demain avec la Prusse contre l'Autriche? quand un jour elle croit de son avantage que l'Autriche possède les Paysbas, et que l'autre elle soutient le Roi de Prusse dans la révolte de ce Pays? quand tantôt conjointement avec la Prusse elle excite la Porte contre la Russie, tantôt elle s'allie avec la Russie? Comment des états peuvent ils avoir de la durée, dont le systeme a pour base la rapine, la destruction de tous les principes? Chaque homme d'honneur éviteroit comme un boutefeu celui qui tous les ans changeroit d'amis, et qui ameuteroit l'ami d'aujourd'huy contre l'ami d'hier. Tout le monde crieroit contre celui, qui auroit des liaisons avec des brigands: *Cognoscitur ex socio, qui non cognoscitur ex ipso.* La vérité n'est jamais qu'*une* et dans chaque

application et sous tous les rapports la même.

36. L'établissement d'un systême politique durable, depend pour les etats individuels, de l'exacte connoissance de leurs buts, de la simplification et justice de ces buts, en dernier lieu en fin de leur stance. Il y a des états qui ne sont pas dix ans constans dans leurs buts. Il y en a dont les buts ont beaucoup plus de latitude que les moyens. Presque tous les états négligent la justice des buts et des moyens. La Prusse fournit depuis huit ans les exemples de tous ces défauts à la fois.

37. L'éternité d'un systême politique ne garantira pas contre des adversités. Quel homme raisonnable prétendrait être à l'abri des accidens? ils sont pour l'ame, ce que les bains froids sont pour le corps. Mais l'effet le plus malheureux d'une adversité seroit toujours le changement du systême. Une constance ferme et inaltérable conduit finalement et nécessairement au but.

38. Les projets de congrès universels de nations, ou d'une paix universelle ne sont ni de vains rêves, ni des rêves prematurés. Ce seroit au contraire la précipitation la

plus dangereuse, si la grande cosmofédération Européenne devoit être formée sans plan et sans réflexion, comme les états individuels se sont formés. Non! Elle ne doit pas comme ceux ci être l'ouvrage de la force, mais celui des lumières, celui de la culture, et maturité universelle. Il faut donc encourager les théoreticiens comme les praticiens de projetter ce grand objet. Cela produira beaucoup d'extravagances, mais le public de l'Europe, c'est à dire les sages de toutes les nations sauront épurer l'or des ordures.

39. L'éxecution de ce grand intérêt, qui est de la derniere importance pour l'humanité et pour l'Europe, est du ressort de la Diplomatie. Mais non de celle, que nous avions jusqu'ici, qui étoit remplie de bouffons, d'aimables roués, et de Messires qu'on ne scait placer autrement, auxquels on abandonne les intérêts de toute une nation, parcequ'on ne pouvoit pas leur confier l'administration d'un village. La grande fédération Européenne envisage une société éternelle. Elle ne peut fonder ses regles que sur des vérités éternelles, et le diplomate futur, dont la destination est la

plus sublime, doit penser profondément, dominer l'empire des vérités abstraites avec un regard libre de préjugès, et pénétrer fort avant dans les siecles à venir. Cherchons un nom nouveau et pur pour cette science, celui d'un diplomate étant trop profanè par des charlatans à Varsovie, à . . . à . . .

40. L'objet de cette science est l'intérêt de tout homme libre. Si tôt qu'elle sera assimilèe ave la justice, elle ne peut plus contenir des secrets; la publicité sera donc aux négociations politiques, comme à toute autre action humaine le meilleur garant de la sagesse et de la justice.

41. La France fraya le chemin à la diplomatie nouvelle anoblie en annoncant publiquement, qu'elle demande des mers, des fleuves et des rochers pour limites, pour se garantir de toute attaque, et de toute tentation d'empieter sur les droits des états.

42. Posons qu'une seconde puissance non moins grande, fasse la même chose, qu'elle dise avec la même franchise: afin qu'il ne reste plus à mon empire ni appréhension, ni desir, je demande pareille-

ment des mers, des fleuves, des montagnes pour limites ; posons que cette puissance se choisisse comme la France avec réflexion de telles limites, qui lui pretassent toutes les commodités de la défense, et d'un commerce libre, que cette puissance et la France fassent une telle amélioration et extension de leur position réciproque la premiere condition et la base de la paix future, quelles parvinssent toutes les deux à ce but salutaire, que de cette manière ces deux puissances fussent éternellement satisfaites, ces puissances ne pourroient-elles pas ensuite employer toute leur puissance à fonder et avancer la fédération générale de l'Europe?

43. Une seule puissance ne suffit pas à ce grand but ; la grande loi fondamentale de l'Europe ne doit pas être un coup d'autorité, mais l'effet d'une convention, une loi librement acceptée par tous les états.

44. Avant que deux grands empires de l'Europe pour le moins, ne soient entierement contentés, et qu'ils puissent ensuite sans tout intérêt particulier entreprendre la revision et la promulgation du droit des

gens, il est impossible, que la paix de l'Europe soit durable.

45. C'est un grand bonheur pour l'Europe que la Porte soit si satisfaite de ce qu'elle possède en Europe, que d'une puissance destructrice elle est devenue une puissance conservatrice, et qu'en conséquence de cela, l'Europe puisse hardiment s'addosser à elle. Mais le moment, où l'Europe peut le faire, devroit avant qu'il ne passe; être employé à la formation de la constitution générale de l'Europe.

Ici j'arrête le torrent de mes réflexions. Les principes que je viens d'établir sont les regards d'un cosmopolite qui nomme l'univers sa patrie. Qu'on essaye de ranger ces principes systématiquement, et d'en faire l'analyse ultérieure, on trouvera combien ils son riches et pourtant simples.

Moyennant eux, nous avonts trouvè le *véritable intérêt de l'Europe dans la guerre actuelle.* Faisons en la récapitulation. La voici:

L'Europe désire de voir résulter de cette guerre une paix qui assure mieux la paix générale de l'Europe, que les conventions précédentes ne l'ont fait;

L'Europe désire qu'on réflechisse bien murement sur toutes les transgressions du droit des gens, que l'Angleterre, la Russie et la Prusse ont eû l'audace de commettre pendant cette guerre, et qu'on immagine des moyens propres à mettre l'humanité et les peuples à l'avenir à l'abri de crimes pareils!

L'Europe desire une paix, qui conduise la grande fédération Européenne, de sa condition embrouillée d'une societè, qui quand au general se fonde seulement sur des conventions *tacites*, à une société *expressément* établie;

Un des grands intérêts de l'Europe est, de voir naitre de son droit des gens chancelant, sa future loi fondamentale, sa constitution générale, du moins provisoirement, et avec des assurances de sa correction future;

Il est de l'intérêt de l'Europe de voir à l'Orient la Pologne et l'Autriche les gardiens de ses frontieres contre les irruptions Asiatiques dans un puissant état de défense;

La Pologne étant par la démence de l'Europe si fort affoiblie, qu'elle à besoin de cinquante ans pour le moins

pour se rétablir et pour pouvoir satisfaire aux prétentions de l'Europe, l'intérêt de celle-ci est de voir sans délai l'Autriche son unique et dernier boulevard en repos, et en état de défendre l'Europe;

L'intérêt de l'Europe est de traiter les deux puissances Asiatiques ses voisins selon des maximes égales, de les exclure entiérément de sa fédération générale, de ne leur permettre aucune intervention dans les affaires de l'Europe, de les garder toutes deux en vuë, et de ne permettre ni à l'une ni à l'autre de s'opprimer réciproquement;

Le plus grand intérêt de l'Europe est, de consolider par la grande paix prochaine deux empires, qui soient également puissans, qui tous deux n'ayent plus de souhait non satisfait, qui renoncent tous deux à toutes les petites jalousies, qui ne fassent plus de secret de leurs négociations politiques, qui projettent avec franchise et générosité la constitution de l'Europe, qui la publient, et qui s'engagent fermement d'employer la prépondérance que leur union leur donnera, à la resistance contre toute violence arbitraire, et la voye de la

négociation publique a l'acceptation générale de cette Constitution;

L'Europe reconnoit d'avoir dans l'empire Autrichien une colonne fondamentale de sa suretè, qu'elle ne peut voir ébranlée sans être précipitée par les rapinès de la Russie et de la Prusse dans des siècles de calamités;

Un grand intérêt de l'Europe est, que la France devienne la seconde colonne fondamentale de son repos.

De cette recherche exacte de l'intérêt général de l'Europe suit naturellement, que la coalition actuelle contre la France est nuisible et monstrueuse.

De voir l'Autriche le rempart et l'espérance de l'Europe, alliée avec les ennemis de l'intérêt général de l'Europe; de voir que ces puissances perfides tiennent l'Autriche fermement engagée dans la guerre contre la France, pour l'empècher d'être active pour le repos et la liberté de l'Europe, cela fait gémir tout bon cosmopolite.

Si Vous prétendez donc, Mandataires de la France, à la reconnoissance et à la confiance de l'Europe, éloignez Vous des ennemis de l'Autriche, refusez leur la paix,

hâtez Vous d'appaiser l'Autriche, et de fonder conjointement avec elle la Constitution de l'Europe! La Hollande, le Dannemarc, la Suède, la Saxe, la Suisse, la Toscane, Gênes, Venise, l'Espagne y accéderont sans difficulté, la Pologne y Souscrira avec une reconoissance éternelle, et la Porte par intérêt pour la Pologne aidera à l'établir. Qui pourroit douter qu'une ligue ne parviendroit aujourd'hui plus facilement que jamais à établir la constitution de l'Europe? Qui pourrait douter qu'un plan aussi humain, si Vous, Régens de la France! le montrez et le poursuivez avec zèle et loyauté, ne trouveroit même en Angleterre où il y a encore tant de ces hommes généreux qui en le défendant et le protégeant changeroient la majorité du ministère en peu de jours en minorité, et qui banniroient la soidisante rivalité de Carthagene et de Rome pour toujours comme une barbarie?

Régens de la France! cette perspective dans l'avenir n'exalte-elle pas Vous coeurs?

L'intérêt particulier de quelques unes des puissances coalisées.

Si nous prenons conscientieusement à coeur l'intérêt général de l'Europe, une paix éternellement durable, nous trouverons facilement les intérêts particuliers des états individuels. Ces intérêts sont ou d'accord avec l'intérêt commun, et lui sont subordonnés, ou ils lui font la guere.

L'Empire d'Allemagne.

Sa constitution, que les professeurs allemands et les chancelleries comitiales à Ratisbone en disent ce qu'ils voudront. La constitution Allemande est plus qu'imparfaite, elle est absurde, elle est arrivée aujourd'hui aux dernier terme de sa durée Toutes les contradictions dans une constitution, sont des causes de son instabilité; sa forme doit nécessairement changer, selon que l'un ou l'autre de ses principes contradictoires emporte alternativement la balance.

L'Allemagne consiste de plus de trois cent états d'une étendue très différente. Il y en a dont on peut faire le tour dans quelques heures, et ces états sont placés

entre d'autres états, qui ont des armées permanentes, de trois, de cinq à trente mille hommes, et dont quelques uns ont des chefs, qui sont hors de l'Allemagne de puissans Souverains.

Tous ces états sont confédérés sans avoir un contràt exprès de confédération, qui en embrasse toute la constitution générale; ils flottent donc entre les dehors des formes aristocratiquement républicaines, et monarchiques. Mais la veritable forme, intérieure du Gouvernement Allemand est l'Anarchie. L'obëissance des membres de l'Empire a des degrés comme leur puissance, et la grande différence de puissance entre les états individuels le fait qu'il est impossible de substituer un gouvernement à cette anarchie. Les états Allemands majeurs forment de petites monarchies séparées; ceux, d'entre eux qui possédent hors de l'Allemagne des empires puissants, ne sont attachés à l'Empire, que par des vuës particulières, principalement par des desseins d'aggrandissement; ils ne considèrent leur qualité d'état de l'mpire que comme accessoire, ceux qui ne sont pas dans ce cas, s'introduisent où ils peuvent

dans les alliances étrangères, et y sont forcés, parce que la fédération Allemande ne leur donne pas de sureté. Dans les états Allemands dont les princes ont un privilège *de non appellando*, la nation, le peuple n'a plus de part à l'empire, il en est séparé, et les rapports de ces états à l'empire ne sont que des rapports personnels de leur régents. Les états impuissants sont préparés, par mille oppressions, à être incorporés aux plus grands.

L'empire Allemand est *électif*, et ses électeurs sont *héréditaires*. Le Chef de l'Empire est le premier de tous les Souverains, en dignité et le dernier en revenus. Les états de l'empire peuvent faire la guerre à leur chef, sans être censés rebelles. Il y a des états appellés Allemands, qui sont indépendans de l'Empire. Quelles énormes contradictions, et ce ne sont pas encore les plus nuisibles !

La plus essentielle des lois de toute fédération d'états, que jamais un état individuel de l'union ne puisse faire des alliances avec des puissances étrangères, que les états individuels ne puissent faire entre eux des fédérations particulières sans

l'approbation de toute l'union, n'a aucune valeur dans l'union Allemande contradictoire, comme nous l'avons déjà observé. Ses membres peuvent hors de l'Allemagne faire des alliances, comme bon leur semble, sans sortir de la ligue Allemande. Qui peut nier, que cette même faculté, est un principe de la dissolution de l'empire allemand? Si un Electeur de Trèves, dans des occasions convenables, avoit voulu se séparer de l'Allemagne, se ranger sous la protection Francoise, si les Rois de Pologne de race Saxonne s'y étoient rendus héréditaires, et puis avoient séparé leur héritage la Saxe de l'Empire Allemand, l'Autriche auroit-elle dû se sacrifier pour empècher ces séparations? ou si on avoit réussi quelque part, à dégouter la maison d'Autriche, qui seule peut donner du lustre à la Couronne Impériale, de cette même couronne très inutile et couteuse pour elle, qu'elle, se fut entiérement séparée de l'Empire, tout le saint Empire Allemand auroit-il bien pu forcer l'Autriche à lui rester attachée?

Ce n'est pas assès, que depuis deux cent ans les états de l'empire, à cause de

la religion, se soyent separés en deux corps, dont l'un, comme tel, ne veut pas être subordonné au Chef de l'Empire, qui ne peut pas embrasser deux religions à la fois; ce n'est pas assès, que les subdivisions des états se croisent de tant de fàçons, et de maniere, que le même état reçoit d'autres rapports et fédèrations par la religion, d'autres par les Colléges de l'Empire, d'autres par les cercles de l'Empire, que tous ces schismes ne s'accordent qu'en Anarchie, et que les membres peuvent s'en séparer arbitrairement; ce n'est pas assès, que depuis longtems quelques classes des états dans des conventions et unions particulières, se sont unis contre les autres; ce n'est pas assès, que l'Electeur de Brandebourg s'efforce sans cesse à donner des interprétations sinistres, à toutes les démarches officielles de l'Empereur, son chef; qu'autrefois l'anarchie Allemande trouva dans les Rois de France des protecteurs toujours prompts à accourir; Joseph II- n'avoit qu'à faire paroitre, qu'il prenoit à coeur le salut de l'Allemagne, qu'il ne vouloit pas rester figurant, mais être Empereur en effet, qu'il vouloit

exercer le peu de droits de Gouvernement, octroyés à un Empereur; d'abord le Brandebourg lui opposait une confédération à la Polonoise, les écrivains Brandebourgeois lui donnent le nom pompeux de confédération Teutonique. Le traité de cette confédération de Brandebourg, qui est déjà oubliée, avant que tous les Princes n'y ayent accédé, commença dabord par le mensonge, que la liberté et la sureté de toute l'Europe sont dépendans du système actuel de l'Empiere. Ah! que la sureté de l'Europe seroit mal fondée, si elle devoit dépendre de la durée d'une Constitution, dans la quelle on a enté et amassé toutes les antiquités et contradictions possibles. Au contraire, il est très facile à prouver, que l'Europe gagneroit en sureté, si on pouvoit exterminer les mille semences de dispute et de jalousie, qui sont éparses dans la constitution Allemande, et qui pas ses princes alliés à tous les souverains de l'Europe se propagent continuellement par toute l'Europe. Tous les articles de cette confédération de Brandebourg ne parlent de rien, que du soutien des lois de l'Empire, et de sa

Constitution, or l'empereur et l'Empire, et en conséquence tous les états y sont obligés d'ancienne date et sans avoir besoin d'une ligue nouvelle, et pourvû que la confédération de Brandebourg ne contienne dans des articles secrèts des conventions illégales et contraires à la constitution germanique, elle doit être censée la confédération la plus inutile du monde. Lorsqu'on fit en Pologne la Confédération de Targowice, dont le Chéf espéroit de détrôner le Roi de Pologne, en lisoit pareillement dans cette fédération des princes Polonois étaler à chaque ligne le zèle pour la constitution du pays, celui pour la liberté et sureté publiques, celui pour le soutien des lois fondamentales du Royaume, on y lisoit pareillement que la liberté et la sureté de toute l'Europe dépendoit du système de la Pologne, de la continuation de son élection libre des Rois, et de son *liberum veto*. Par Dieu! on s'entend à Targowice aussi bien à faire des phrases qu'à Berlin!

La Prusse négotia longtems sans effet à Varsovie, pour persuader à la Pologne d'accéder à sa confédération Teutonique.

Si la Pologne s'étoit laissé séduire, quel nom plus fastueux auroit-on bien pu inventer pour cette ligue alors teutonicosarmate? et cette brillante ligne, le cabinet de Berlin me pardonnera la question, auroit-elle empèché la Prusse de partager la Pologne conjointement avec la Russie?

L'oppression de l'Allemagne date de la paix de Westphalie. Cest là, que la liberté de vingt millions d'ames fut sacrifiée à celle de vingt quatre familles. C'est là, que la prérogative la plus prétieuse, celle de protéger le foible et l'impuissant, fut arrachée aux Empereurs. Depuis cette paix les Empereurs ne purent plus empècher, que la plus part des princes Allemands n'opprimassent dans leurs territoires, les villes, les états de province et le peuples qu'ils ne devinssent des maitres aussi absolus de leurs sujets, que jamais un Roi de France et un sultan de l'Asie ne le fut. C'est encore par cette paix, que les Princes Allemands ont reçu le droit absurde de faire des alliances hors de l'Allemagne sans la permission de l'Empire. Un prince Allemand peut impunément, comme la confédération de Targowice, appeller des

armées étrangères contre sa patrie, il n'a qu'à éviter d'y prononcer le nom de l'Empereur et de l'Empire, et s'il le faisoit, quel risque courrait-il avec des alliances étrangères puissantes contre le ban de l'Empire?

Cette paix de Westphalie, par la quelle la France a rayè l'Allemagne du nombre des empires respectables de l'Europe, et qui est si chère aux Princes, parcequ'elle protège leur despotisme, est garantie par la France et la Suède.

La dernière garantie est insignifiant, depuis les témérités sans plans de Charles XII. elle est même devenuë entierement nulle, depuis que la puissance Prussienne s'est élevée entre la Suède et l'Allemagne, et la garantie de la France ne sera plus recherchée par les Princes Allemands, à cause de leur aversion contre les principes républicains. Par la, ces Princes se trouvent si fort embarassés, que le Landgrave de Hesse-Cassel dans sa convention de Princes à Wilhelmsbad a déjà voulu proposer, de supplier l'Impératrice de Russie de se charger de cette garantie.

Rien ne prouve plus fortement la foiblesse de l'Empire, que ce propre aveu de ses princes, qu'après la pompeuse confédération teutonique avec le Roi de Prusse dont la puissance augmente tous les jours, ils ont encore bosoin d'une garantie étrangère. Mais aussi rien ne prouve plus clairement la mauvaise volonté des princes contre une bonne constitution, que ces tentatives de chercher leur garantie et sureté ailleurs qu'auprès de leur Empereur élû par eux-mêmes.

L'Allemagne, sans compter les provinces Prussiennes et Autrichiennes, comprend un terrein de six mille huit cent milles quarrées, qui contient une population de dix neuf millions d'habitans. La Bavière, la Saxe, le pays d'Hannovre, les Electorats de Mayence, de Tréves, de Cologne, les principautés de Bronsvic, Wirtemberg, Hesse et Bade tiennent en tems de paix cent trente deux mille hommes d'armées permanentes, et quand il y a une guerre d'empire, et que cette même Allemagne à l'exclusion de l'Autriche et de la Prusse doit fournir pour un triple soixante et dix mille hommes, ils ne seront pas complets

en dix ans. Ce n'est donc pas la force nécessaire pour se défendre et se protéger qui manque à l'Empire germanique, mais l'esprit de corps et une bonne constitution. C'est sa mauvaise constitution, qui bannit l'esprit de corps. Car elle laisse aux états éminens le choix, s'ils veulent tenir avec l'Empire, ou avec la France, l'Angleterre, la Prusse etc.

Princes endormis, quel secours Votre sureté peut-elle recevoir par des garanties? Si Vous avez cru jusqu'ici la trouver dans la garantie de la France, Vous Vous êtes bien trompés. Vous n'étiez que les instrumens de la France contre Votre patrie, comme Félix Potocki et Branicki, étoient ceux de la Russie contre la leur. La France cacha sa jalousie contre l'Allemagne sous celle contre l'Autriche. Cette jalousie d'un coté, et de l'autre l'impuissance de la France de se donner le Rhin pour limite, sans le consentement de l'Autriche, voilà quels étoient vos véritables garants. D'offrir à l'Autriche entre le Mayn et les Alpes autant de pays que la France en désiroit jusqu'au Rhin, cela n'entroit pas dans le plan des Rois de France, trop prudens pour cela.

Dans les traités de Wehlau et d'Olive l'indivisibilité de la Pologne est garantie par l'Autriche, par la France, par l'Espagne et par la Suède. La Porte est garante des traités d'Olive, de Varsovie, de Pruth, et de Carlowitz. Autant de fois que la Prusse demanda quelque chose de la Pologne, elle garantissoit ses possessions, cela se fit à Wehlau, se répéta en 1766, lorsque la Pologne décora enfin le Roi de Prusse du titre royal, et se répéta en, 1775 à l'occasion du premier partage. Jamais un empire n'avoit eû des garants plus puissant et plus nombreux que la Pologne. Elle avoit un garant plus puissant et plus sûr, que ceux que je viens de nommer, c'est à dire l'intérèt absolu et général de toute l'Europe, et pourtant elle fut trahie et démembrée, et qui étoit ce qui exécuta l'année passée son entière destruction? Ses garants et alliée.

Chaque prince allemand devrait se donner la peine d'étudier les négociations politiques entre la Russie et la Pologne depuis 1764, pour imprimer profondément dans son coeur, comment les démarches de la Russie en Pologne, furent partout dirigées

par un bon voisinage, par l'attachement d'une alliance sincere, par le zêle pour le tolérantisme, par les voeux ardens pour le salut de la Pologne, par la protection de sa constitution et de sa liberté; comment la Russie devint le garant de la liberté du culte des dissidens en Pologne, qui peu de tems auparevant étoient excités par la Russie et la Prusse à une rebellion punissable; comment le cabinet de Petersbourg entamoit des confédérations en Pologne; comme il les déclaroit toujours comme étant la partie la meilleure et la plus saine de la nation; comment il déclaroit déjà pour telle la Confédération de Targowice, lorsqu'elle n'étoit signée encore que par trois traitres; comment il força à l'occasion du premier partage la Pologne à accepter une forme de gouvernement dictée à Petersbourg; comment il la garantit pour ne jamais manquer de prétextes à l'oppression; comment les envoyés Russes sous le prétexte de veiller à cette forme de Gouvernement, gouvernoient absolument eux mêmes la Pologne; et comment la Russie avançoit par cette route d'un jour à l'autre le salut et la pro-

spérité de la Pologne, jusqu'aux cessions imposées à une diete sans armes par des bayonettes, et jusqu'au grand massacre de Prague.

L'Allemagne fera le second tome de cette histoire sitôt qu'elle rendra la Russie garante de sa constitution. Alors on verra en peu d'années paroître de nouvelles confédérations Teutoniques, d'unions de villes libres, de garanties de culte, de nouvelles formes de directoires de cercle, de nouveaux bonnets Electoraux, de confédérations des états inférieurs contre les supérieurs, de confédérations contre les élections des Empereurs faites par les Electeurs seuls, des admonitions de soustraire la Couronne impériale à la maison d'Autriche, et de la mettre sur une tête dissidente Brandebourgeoise, et avec toutes ces belle choses des protestations sans fin du plus grand zêle pour la prospérité de l'Allemagne et pour sa liberté. Et quand tout cela ne suffiroit pas pour embrouiller et bouleverser l'Allemagne de fond en comble, on cherchera entre les nombreux cadets des maisons allemandes quelques mauvais sujets de princes, trois à quatre

suffiront, on les placera dans l'armée Russe, on les y avancera, on les payera, et on les enverra à Jever, pour y faire une confédération architeutonique sous la protection de la Russie. Alors, Messeigneurs Allemands! mettés en activité tous vos sept mille faiseurs de livres, je parie, qu'ils ne pourront pas prouver, que la partie la plus éclairée, la plus saine, et la plus nombreuse de la nation germanique ne réside pas auprès de la confédération de Jever.

Et à quel autre but la garantie de la constitution germanique serviroit-elle bien à la Russie qui n'est jalouse de l'aggrandissement d'aucune puissance, qui lui permet d'en prendre la plus grande part? La Russie ne sent que trop bien, que la Porte, la Suède et le Dannemarc doivent être aigris par la destruction de la Pologne, que les états Allemands les plus voisins de la Pologne ne souhaitent point du tout le voisinage de la Russie, que toute l'Europe déteste ce dernier partage également dans son essence, dans sa forme, et dans ses moyens; la Russie possède donc cette rapine avec inquiétude et crainte. Elle n'a, pour la défendre, qu'un seul bon allié, le

co-brigand. Mais sa politique n'est plus cachée quand on en a besoin, il faut lui donner, est-il payé, il faut encore bien y regarder, s'il tiendra parole. La Pologne étant entiérement partagée, le tour de l'Allemagne est venu, pour en faire des dons, ce qui sous tous les rapports est plus commode et plus gracieux que de garantir.

Les Princes Allemands pourroient-ils bien ignorer tout à fait, que la Russie depuis quelques mois déjà, pour empêcher en Allemagne comme en Pologne que les maximes dangereuses des François ne s'y répandent, propose de partager l'Allemagne en trois parties, dans l'Allemagne septentrionale qu'elle offre à la Prusse pour quelques nouveaux services à rendre, dans l'Allemagne méridionale qu'elle veut donner à l'Autriche, et dans une lisière qui sera composés de la Saxe et de la Hesse, et qui pour le moment servira de barriere?

Les Princes Allemands pourroient-ils ignorer entiérement, que la Russie communique ces propositions non seulement amicalement, mais qu'elle ménace en cas de refus de les faire accepter par sa force et celle de la Prusse?

L'Autriche que peut-elle y faire? Doit-elle, pendant que tout le fardeau de la guerre avec la France pèse seul sur ses épaules s'embrouiller dans une seconde guerre contre la Russie, doit-elle préférer la perte d'une autre grande province à la Couronne héréditaire de l'Allemagne méridionale? Après avoir tant perdu, doit-elle se défendre de toucher à l'Allemagne méridionale, pendant que la Russie et la Prusse s'affermiront dans la possession de la Pologne et de l'Allemagne septentrionale?

„ Le premier, et le plus urgent des intérèts de l'Empire est de se sacrifier avec réconnoissance pour son Empereur, comme il s'est sacrifié pour lui, de s'attacher à lui le plus fermement que possible pour anéantir à jamais les projets de partage septentrionaux. "—

„ Que l'Allemagne entre en négociation avec la France, mais que son premier effort soit, de convaincre la France. que cette guerre est la ruine de toute l'Europe, non pas par le Jacobinisme actuellement terrassé, mais en laissant au *Moscovitisme* beaucoup plus détestable le tems de s'en-

raciner; que l'Empire persuade à la France que l'Europe entière sera perduë, si la France prolonge la guerre par des prétentions trop fortes, si elle ne se hâte pas de gagner le dernier protecteur de l'Europe, pour la sauver conjointement avec lui. "—

Et si l'Allemagne voit son danger actuel imminent et excessif encore une fois s'éloigner, qu'elle fasse alors l'examen de sa constitution intérieure, qu'elle se persuade que toutes les confédérations Teutoniques qui viennent de Berlin, ne sont que des préparations artistement projettées d'un partage futur de l'Allemagne, ainsi que la confédération de Targowice précéda celui de la Pologne!

Quand le danger présent sera passé, alors les états de l'Allemagne devroient à l'exclusion de ceux dont les rapports étrangers sont plus grands que ceux avec l'Allemagne, s'assembler, projetter une meilleure constitution du systême si défectueux de l'Empire, et présenter cet ouvrage à la sanction de l'Empereur et de l'Empire.

La Prusse.

J'ai déjà parlé de l'affreuse politique de cette puissance plus souvent que mon coeur n'eût désiré le faire. Son intérêt est clair.

La Prusse a vu l'Autriche perdre ses Pays-bas, elle a fait elle-même un grand butin en Pologne. L'Alliance entre la France et l'Autriche, qui seule mettoit des bornes à tous les projets Prussiens d'aggrandissement, est déchirée. La somme des possession de la Prusse, qui avant cette guerre étoit en proportion de celle de l'Autriche comme un à trois, est maintenant en proportion d'un à deux, et la population Prussien a gagné de la proportion d'un à quatre avec l'Autriche celle de deux à cinq. Voilà des gains très importans.

La Prusse souhaite à présent la paix, par ce qu'elle a gagné tout ce qu'elle envisageoit pouvoir gagner par cette guerre, et que la continuation de la guerre affoiblit ses forces, dont elle a besoin pour protéger ses rapines en Pologne. Elle souhaite la paix pour acquérir des traités et des alliances, qui lui garantissent ce butin. Elle voudroit faire la paix de manière que la guerre continuat entre les autres puissances, et que la Russie fût forcée de rétrograder, car ce voisinage lui semble très gènant.

Comme la Prusse se réjouiroit, si la Porte, le Dannemarc et la Suede tomboient

sur la Russie, la Prusse offriroit à ces puissances son alliance contre la Russie à condition qu'elles lui garantissent sa part de la Pologne. Si elle appercevoit que la Russie se fit jour, elle auroit une occasion de repasser du coté de la Russie, et comme cela s'entend à condition de recevoir une plus grande part en Pologne, ou pour la cession du Holstein. A ces prix la Prusse pourroit aussi faire d'abord avec la France une alliance contre l'Autriche, et lui offrir de la raccommoder avec la Russie.

Si tout va à la débandade en Europe, on ne s'en soucie guères en Prusse. On vit en attendant le jour la journèe.

Le Danemarc, la Suéde.

A quoi bon de dire un mot pour éclairer sur leur intérêt, ces puissances, qui ont agi dans toute cette guerre avec tant de justesse, qui s'apperçoivent très bien de leur danger commun et de celui de toute l'Europe, qui en supprimant si sagement leurs anciennes et vaines jalousies s'unissent plus étroitement de jour en jour? La Prusse les flatte aujourd'hui, mais elles n'oublieront pas, comment la Prusse a traité son alliée

la Pologne, comment à toutes ses offres elle met en avant la garantie de toutes ses rapines, comme elle convoite la Pomeranie Suédoise, comme elle cherche à acquérir par un troc le Meklenbourg, et comme elle ambitionne de posséder les embouchures de l'Elbe, comme celles de l'Oder, de la Vistule et du Niemen. Le Danemarc et la Suéde ont bien besoin d'alliances contre la Russie, mais d'alliances incorruptibles.

La Porte.

Son danger est le plus grand si la Russie reste en possession de la Pologne méridionale aussi fertile, qui lui ouvre tous les chemins de la Turquie, et que la Russie a le dos couvert par la Prusse. Il est de l'intérêt et du devoir de la France d'éclairer la Porte là dessus, de lui inspirer de l'énergie et de l'activité, de la diriger dans l'emploi de ses moyens très suffisans. C'étoit bien une grande imbécillité de la Porte, qu'elle n'aye pas frappé son coup, avant que le grand, le saint *Kosciusko*, le Décius de notre siécle tomba.

La Hollande.

Ce petit état, qui pendant toute cette guerre, n'a pas eû de liberté politique, a

donné à la France un plus grand triomphe dans l'opinion publique que dans la gloire militaire. La France avoit en Hollande un parti qui s'étoit spontanément formé, et qui lui étoit dès long tems attaché. La Russie avoit contracté en Pologne la haine de toute la nation, et pour pouvoir se vanter de l'attachement d'une faction, il lui fallut acheter des traitres. Les armées Françoises marchèrent en Hollande, accompagnées des patriotes Hollandois. Les hordes des Cosaques Russes protégèrent les traitres achetés contre le glaive vengeur de la nation. Les François firent en Hollande la guerre à des soldats armés. Les Russes pillèrent et brulèrent en Pologne des villages sans defense, avant et pendant qu'ils se battoient avec les armées Polonoises. Les soldats François vainquirent et remirent l'épée dans le fourreau. Les armées Russes vainquirent, et satisfirent après la victoire leur soif sanguinaire en sacrifiant des femmes et des enfans, elles massacrèrent de sang froid après la défaite des armées Polonoises, après avoir déja forcé Prague, tout ce qui etoit vivant, massacrèrent ainsi quatorze mille hommes sans

armes. Les armées françoises firent leur entrée à Amsterdam, des réjouissances publiques les entourèrent, des cris d'alégresse remplirent les airs, le peuple Hollandois reconnoissant s'empressa à l'envi de récompenser ses vainqueurs et sauveurs, de leur procurer du repos et de l'aisance. Tamerlan Suwarow entra à Varsovie avec ses armées, un nuage suffoquant du sang qui fumoit encore à Prague les précéda, et le silence du désespoir craintif les entoura, on n'entendit que les pas des homicides, et chaque pas fut compté, Varsovie, qui n'a ni portes ni clefs, reçut ordre de faire faire une clef pour la présenter à Suwarow, Varsovie, où les habitans opprimés étoient forcés d'enfermer dans leurs coeurs leur deuil profond, Varsovie où chaque habitant avoit à chercher à Prague dans les monceaux de cadavres un parent ou un ami, pour procurer à ses restes un endroit de repos, Varsovie devoit affecter de la joie. Réjouissez-Vous, dirent les barbares, ou nous Vous massacrons, et Varsovie sourit montra la joie forcée d'un coeur oppressé et remit avec frissonnement à Suwarow l'assurance gravée en or bien pesant, qu'il

étoit un sauveur. Pichegru, héros humain fit des capitulations en Hollande, et les tint. Suwarow l'homicide promit avant son entrée à Varsovie, la sureté des personnes et des proprietés à tout le monde, et préférablement aux membres de la régence, peu de semaines après il fit trainer dans la captivité le Roi, et ces hommes généreux Ignace Potocki, Jude Mostowski, Zakrzewski, Gutakowski et beaucoup d'autres, il envoye encore tous les jours des hommes dans les prisons, et respecte sa parole aussi peu que le sang humain et les larmes. La France fit la conquête de la Hollande, et ne toucha pas à son gouvernement et à son arrangement intérieur, la traita comme un état allié et ami. La Russie fit la conquête de là Pologne, et l'opprima, la partagea, la détruisit. La France est une puissance conservatrice, la Russie une dévastatrice. La France mérite la confiance de l'Europe, la Russie son éloignement. Laquelle de ces deux puissances s'est conduite plus sagement, plus convenablement à ses propres intérêts ? La France en se conquérant un allié, qui par reconnoissance ne trouvera aucun effort

trop onéreux pour contribuer au rétablissement de la France ? ou la Russie en tenant enchainée toute une nation outragée, excitée par les mânes de ses freres massacrés, en craignant tous les jours des vêpres Siciliennes bien méritées ? Qui pourroit encore demander ?

La conservation de la Hollande intéresse toute l'Europe. J'ajoute aux raisons connuës, une qui ne mérite pas moins d'être observée. Les négocians Hollandois gagnent plus par une bonne économie, que par le gain proprement dit du commerce. Ils sont les esclaves de leurs affaires, en conséquence ceux de toute l'Europe. On trouve Mrs. Hope travaillands dans leur comptoir, long tems après le coucher du soleil, quand dans d'autres places de commerce, des négocians beaucoup moins riches se trouvent déjà aux tables de pharaon. Cet esprit d'ordre, de travail, d'épargne, et on doit ajouter d'honnêteté et de loyauté, qui seul à Amsterdam fait la réputation d'un négociant, est unique en Hollande, et agit de là sur toute l'Europe, par l'influence de la Hollande et sur tout le commerce du monde. Si la Hollande perd

cette influence sur nos affaires, le commerce dégénérera par tout en rapine, en usure et tromperie, et il perdra encore plus par l'immoralité, que par la stagnation des caisses Hollandoises.

Au reste, l'intérêt politique de la Hollande est facile à déterminer, ses buts sont sureté sur mer, sureté sur le continent. Elle doit se délivrer de la dépendance de l'Angleterre, elle doit employer toutes ses forces pour sa marine, pour être de nouveau en Europe, ce qu'elle étoit avant la paix d'Utrecht. Son commerce de la Baltique lui indique de s'allier avec la Suéde et le Dannemarc, de ne consentir jamais à la perte de la Pologne, pas même à son éloignement de la Baltique. Dans le continent ce n'est que la Prusse, qui a des pretentions sans fin à la charge de la Hollande, qui en achete même, quand elle en manque. La Hollande sans alliés peut bien sur le continent se défendre quelque tems, mais jamais se protéger avec suite. Elle est assurée contre la Prusse, si l'Autrich et la France la protégent. Cette protection ne doit jamais être à charge aux protecteurs. La Hollande doit réfléchir comment elle peut

récompenser la protection dont elle a besoin.

La France, si elle epuisse la Hollande par des réquisitions, se blesse elle-même. La Hollande est si endettée par sa mauvaise administration antérieure, qu'elle aura terriblement à travailler pour se rétablir. Si la France trouble ces efforts, qui ne seront pas insurmontables à l'industrie unique des Hollandois, La Hollande sera perdue pour l'Europe et pour la France. Si la France pouvoit faire avec la Hollande une alliance purement défensive, y garantir sa nouvelle forme de gouvernement et sa neutralité, si la Hollande pouvoit réussir à faire reconnoitre sa neutralité, que l'Europe devrait respecter pourtant d'après le droit des gens, la Hollande pourroit encore se tirer d'affaire, et elle pourroit dans son tems aider la France dans le rétablissement de son commerce et de ses finances, ce qui doit être le plus beau secours, que la France peut prétendre de la Hollande.

Que la Hollande, quand elle consacre dans ses annales la conduite actuelle des François dans ses villes, mette à côté d'elle les boucheries des Russes à Prague, et qu'elle soit reconnoissante!

La Pologne.

Ancien et respectable état que chaque auteur en politique propose follement pour exemple de toute extravagance, sans reconnoitre, que la force étrangère, qui l'opprime depuis un siecle, est la véritable et la seule source de sa corruption morale et politique! Ancien boulevard de l'Europe contre les Moscowites, tu sortiras de ton tombeau! Il te reste des amis qui ne peuvent pas t'abandonner entièrement. Ne te précipite pas de nouveau par une juste et sainte insurrection! Mais quand le jour viendra, qui t'appellera, alors écris sur tes étendarts tous les meurtres que la Russie et la Prusse ont commis contre toi, écris-y tous les perfides traités que la Prusse fit avec toi depuis Wehlau jusqu'au 29. Mars 1790.! N'oublie jamais la potence d'Inowrazlaw!— Prague et Lucchesini —: voilà le mot d'ordre et de ralliement, ces deux mots te dispensent de toutes les régles du droit des gens. En les prononçant chaque barbarie t'est permise contre ces ennemis.

Oui—je suis Polonois! Encore aujourd'hui je me fais une gloire de ce titre d'un homme libre. Peut être que mes cheveux blancs ne verront plus le jour de notre vengeance

sacrée. Mais j'ai des fils et des neveux. Je les ai menés aux bords de cette mêmes Vistule, qui arrose Prague et Inowrazlaw. Là ils m'ont juré de défendre la patrie et la sainte religion, la ils m'ont juré une vengeance éternelle contre ses meurtriers. ils m'ont juré de ne jamais accorder la paix ni aux Moscowites ni aux Prussiens, et d'extirper ces barbares de la terre, tant qu'ils auront des bras et des armes. *Quiconque est digne du nom de Polonois, qu'il se léve, et fasse de même*!

Et quand un jour, ma patrie, mon paradis, tu auras fini le grand combat sanglant, prochain et inévitable, alors regarde autour de toi, cherche un prince bon, brave et sage, issu d'une maison qui puisse le protéger lui et toi, donne lui ta couronne *héréditaire*, et sous sa conduite paternelle cherches des alliances contre la Russie et la Prusse. Commence par être quelque chose, et tu pourras espérer d'en trouver facilement. Les mânes de Sobieski parleront pour toi à Vienne, et la propre sureté à Stokholm et Copenhague.

Bases d'une paix durable.

C'est ainsi que le Citoyen Boissy d'Anglas

annonce la seconde partie de son discours. Mais il a peu fait pour son exécution.

Si l'on peut négocier avec la France? qui pourra en douter, quand on prétend, qu'on peut encore après le second partage de la Pologne traiter avec le Roi de Prusse?

Si la forme actuelle du Gouvernement de la France permet de compter sur la sureté de ses traités? Quelle ridicule question! que fait à l'Europe la stabilité ou l'instabilité des régens de la France? Une assemblée nationale ne meurt pas dans une nuit. Mais un Monarque peut être assommé par une indigestion dans une heure. Nous avons eu à Constantinople des révoltes au serrail, qui ont changé les sultans dans une nuit. Nous avons vu mourir Pierre III. dans peu de jours aux hémorrhoides. Gustave III. tomba aussi inopinément par le coup d'un assassin. Tous ces accidens ne frappent pas une Convention nombreuse. Les souverains et régens changent souvent et soudain, les empires restent.

Toutes ces questions préliminaires et secondaires ne méritent donc pas un moment d'attention. Au reste le congrès de Bâle, la paix avec la Toscane, les événemens de la Hollande, et les ambasades

de la Suéde, du Danemarc, de Venise, de Gênes, de l'Ammerique, de la Suisse et de la Pologne résidentes à Paris, ont suffisamment décidé toutes ces questions oiseuses.

Quelles bases d'une paix durable le citoyen Boissy-d'Anglas nous a-t'il tracés ? Je cherche, je cherche, et je n'en trouve qu'une seule.

„ Les dangers passées de la France, „ dit-il, la nécessité d'en rendre le retour „ impossible, l'exemple de la ligue menaçante qui voulut l'envahir, et qui a „ porté un moment la désolation dans le „ coeur de la France, le devoir de la convention d'indemniser ses concitoyens de „ leurs sacrifices, le desir sincére de rendre „ la paix solide et durable, obligent la „ France à étendre ses frontières, à se „ donner de grands fleuves, des montagnes „ et l'Océan pour limites, et à se garantir „ ainsi d'avance, et pour une longue „ suite de siécles, de tout envahissement „ et de toute attaque. A ce prix les puissances de l'Europe peuvent compter sur „ une paix inviolable et sur des alliés courageux, qui sauront bien les dégager du „ poids de ces deux colosses téméraires, „ qui veulent s'arroger, dans leur coupable

„ délire, tout à la fois l'empire de la terre
„ et des mers. “

La franchise de cette déclaration est louable. Les traités de paix son les affaires les plus importantes des peuples, aucune raison valable ne peut condamner un intéret aussi grave à la manigance sécrette de quelques peu de tètes, chaque homme éclairé devroit plutôt avoir la faculté et l'occasion d'y offrir son avis.

La première moitié de cette déclaration est une exposition fort juste de l'intérèt politique de la France.

Mais chaque état et principalement l'Autriche peut réciproquer les mèmes paroles. Elle a autant de droit et d'obligation que la France à dire:

„ Mes pertes passées, la perte de la Flandre, celle de la Lorraine, de l'Alsace, de la Silèsie, des Pays-bas, sans faire mention de celles de l'entiere monarchie d'Espagne; mon grand devoir de réincorporer à mon empire les provinces qui en sont injustement démembrées; la nécessité de rendre impossible le retour de tels malheurs; l'exemple de la perfidie, qui détruisit la sanction pragmatique garantie par toute l'Europe, qui

a porté la desolation dans le coeur de mon empire et en a arraché même une partie importante; de devoir d'indemniser mes peuples le leurs sacrifices; le desir sincére de rendre la paix solide et durable; tout cela m'oblige à étendre mes frontières, à me donner de grands fleuves, des montagnes et la mer pour limites, et à me garantir ainsi d'avance, et pour une longue suite de siécles de tout envahissement, et de toute attaque. A ce prix la France peut compter sur une paix inviolable avec l'Autriche, et l'Europe sur un protecteur puissant et courageux de sa paix générale. " —

La France, comment peut-elle compter sur une paix sincére, si elle éternise dans le coeur de ceux, avec les quels elle va la faire, les regrets d'une perte sensible? Fréderic II, tant qu'il a regné, n'a fait aucune acquisition juste, elles furent toutes des usurpations. Un usurpateur, comment peut-il s'imaginer, après avoir commencé par violer les traité, les alliances, et le droit des gens, que les alliances et les traités, qu'il se procure après par la force, pour avoir, approuvé et confirmé ses usur-

pations, seront plus sacrés que ceux qu'il viola par ces mêmes usurpation? Frédéric ne se mit-il donc pas lui même dans le cas, de ne point compter absolument sur la sureté fédérative, et de mettre la sienne uniquement dans la mobilité permanente d'une armée dont le nombre surpassait de beaucoup les forces de son état? — Cette conviction intérieure de la Prusse, en jettant autour d'elle un regard sur ses possessions, considérant que le duché de Clèves, la Frise orientale, la Poméranie antérieure, la Prusse occidentale et méridionale, la Silésie, la conviction que toutes ces provinces sont des possessions usurpées par des violences, n'estelle pas la source de l'éternelle inquiétude, de la méfiance, et de la versatilité de la politique Prussienne?

La France actuellement affoiblie, veut elle se mettre par des conquètes enviées dans le même cas malheureux d'un brigand forcé à veiller nuit et jour sur ses rapines? La France peut elle s'imaginer un seul moment, que sans le consentement et la coopération de l'Autriche elle pourra être active pour le salut de l'Europe?

Posons que l'Europe puisse consentir, que la France se donne de grands fleuves,

des mers et des montagnes pour limites, et qu'elle fasse cela aux dépens d'autres états — car surement elle n'a pas l'intention de rétrograder jusqu'au Rhone et à la Saone — posons donc que l'Europe voulut consentir à un aggrandissement aussi important de la France, comment l'Europe peut-elle être sûre, que la France ne repasse d'une République à une Monarchie? Alors la transition d'une monarchie au despotisme sera d'autant plus rapide, que l'étenduë de la France sera devenuë plus grande. Et qu'on imagine alors un audacieux Charles XII. sur le trône de France, et l'Europe sera de nouveau précipitée dans les calamités et le carnage. Tous Vos sermens cérêmonieux contre la royauté, membres de la Convention! ne tranquillisent point contre cette inquiétude. La vie d'un état, comme je Vous l'ai déjà dit, dure mille ans et si elle est longue quinze cent. C'est aussi loin dans l'avenir que l'Europe doit regarder, quand elle veut Vous faire des sacrifices aussi importans.

Toujours, tant que Louis XIV. ne l'eût pas forcé à une présomption contraire, l'Europe avait cru la France un pilier de sa

liberté. Mais je Vous ai prouvè plus haut que l'Europe a tout autant de besoin du second pilier, qui est l'Autriche, et Vous savez de l'Architecture, que si deux piliers ne sont pas également assurés, l'édifice pése sur un seul, l'écrase, et s'écroule.

Accordé donc, que Vous avez très bien exposé Votre propre intérêt, il faut y ajouter, qu'il est de ce même intérêt, que Vous acqueriés, tout ce que Vous voulez acquérir, d'une telle manière, que celui, qui doit vous céder quelque chose, soit indemnisé, et que particulièrement l'Autriche ne garde pas un germe sécret de courroux contre Vous.

Et la seconde moitié de Votre déclaration, Votre promesse de vouloir à ce prix courageusement dégager l'Europe de ses deux ennemis, pardonnés à la franchise d'un vieillard, qui rougiroit d'une flatterie, cette promesse là est une fanfaronnade, tant que Vous n'ètes pas sûrs, d'avoir affranchi l'Autriche de l'embarras, qui la force pour le moment d'ètre inactive pour le salut commun de l'Europe. Vous pouvez faire naitre mille brouilleries dans les affaires de l'Europe, si contre Votre intérèt et celui de l'Europe Vous Vous al-

liés avec la Prusse; mais san l'assistence de l'Autriche, Vous ne ferez rien, de bon, pas le moindre bien. Toutes Vos démarches donc vers la paix, tant que Vous n'avez pas réconcilié l'Autriche, qui a beaucoup d'offenses à Vous reprocher, sont des précipitations et des imprudences.

La reconciliation de l'Autriche est Votre affaire, c'est Vous qui devez en faire les premiers pas, et des propositions conformes autant à l'intérèt de l'Autriche qu'au Votre.

Quelles doivent etre ces propositions? Vous avez assez d'hommes à talens pour Vous les fournir. D'ailleurs elles sont très évidentes, une analise mûre de l'intérêt général de l'Europe les fait ressortir, et si Vous faites au vieux Syrach l'honneur de faire distribuer cette épitre aux membres de la convention, il osera assez tôt vous en adresser une seconde.

Que le salut de l'Europe Vous guide! ce n'est que lui, qui puisse garantir la conservation et le bonheur de la France! Portès Vous bien!

En Sarmatie, au Mars, ou si Vous voulés au Ventose 1795.